PUB



LE JEUNE INDEPENDANT

N° 5223 - MERCREDI 15 JUILLET 2015

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

FACEBOOK, YOUTUBE..., DES PLATEFORMES POUR L'APOLOGIE DU CRIME

Les Mozabites cibles de cybercriminels

Lire en page 3

Apres 21 mois de négociations sur le nucléaire iranien



LE BOUT DU TUNNEL

Grande victoire diplomatique pour l'Iran. Téhéran et les grandes puissances du groupe 5+1 (Etats-Unis, Allemagne, France, Grande-Bretagne, Russie et Chine) ont trouvé hier un accord sur le programme nucléaire de Téhéran qui permettra une levée des sanctions économiques pesant sur la République islamique depuis trois décennies. Il a fallu 21 mois de négociations acharnées pour solder douze ans de crise internationale. Les artisans de l'accord sont John Kerry et Mohammad Javad Zarif, deux hommes aussi inébranlables et rusés l'un que l'autre.

Lire en page 9

PUB



QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 — ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 10 DA, FRANCE 1 EURO

DÉROGATION SPÉCIALE POUR L'EXAMEN PROFESSIONNEL DES DIRECTEURS ET INSPECTEURS DE L'ÉDUCATION

L'UNPEF dément la rumeur

LES INFORMATIONS faisant état que le ministère de l'Education nationale vient de donner une dérogation spéciale aux enseignants formateurs pour participer à l'examen professionnel des directeurs et inspecteurs de l'éducation, ne sont que des rumeurs, a affirmé l'Union nationale des personnels de l'éducation et de la formation (Unpef). Le SG de l'Unpef qui a démenti cette information estime que donner une dérogation spéciale aux enseignants formateurs pour qu'ils participent à cet examen est illégal. « Il est inacceptable que la tutelle donne une dérogation aux spéciale aux enseignants formateurs, étant donné que c'est illégal», a-t-il indiqué. Pour argumenter ses propos, le SG de l'Unpef a expliqué que le directeur et l'enseignant formateur sont classés à la même catégorie tandis que la promotion n'est pas réservée à cette catégorie mais à une catégorie supérieure. La tutelle n'a donné de dérogation spéciale qu'aux inspecteurs de l'éducation dont l'ancienneté et l'expérience professionnelle sont les critères exigés à l'examen professionnel des directeurs d'écoles et inspecteurs de l'éducation. En effet, ces critères sont arrêtés pour les 4 230 postes de directeur d'école primaire à pourvoir, les candidats ayant intégré le corps des enseignants avec des diplômes universitaires, classés dans la catégorie de professeur principal qui ont exercé au moins cinq ans dans leur poste.
Ces critères arrêtés par les parties concernés ne permettent pas la participation qu'aux professeurs principaux du cycle primaire qui disposent de cinq années effectives. Toutefois, les critères arrêtés ne permettent pas de drainer de candidatures suffisantes à même de pourvoir tous les postes vacants. La tutelle a, à travers ces critères, exclut la majorité des enseignants qui n'auront donc pas le droit à la promotion dans leur carrière professionnelle. Le ministère de l'Education nationale a annoncé l'ouverture de 7 034 nouveaux postes budgétaires pour la promotion au rang de directeurs d'établissements scolaires et inspecteurs de l'éducation dans les trois paliers confondus. Ce concours de promotion au rang de directeur d'établissement scolaire et d'inspecteur de l'éducation dans les trois cycles de l'éducation (le primaire, le moyen et le secondaire) aura lieu le 22 juillet prochain. **Lynda Louifi**

TALAIOU EL-HOURIET DÉPOSE SON DOSSIER D'AGRÉMENT

LE PARTI Talaiou El-Houriyet d'Ali Benflis annonce, à travers un communiqué rendu public hier, avoir déposé la demande d'agrément auprès du ministère de l'Intérieur. «En application de la résolution du congrès constitutif qui a mandaté son président à cette fin, Azouz Nasri a procédé le 12 juillet courant au dépôt de la demande d'agrément de Talaiou El-Houriyet auprès des services compétents du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales», rapporte le communiqué dans lequel il est précisé qu'«un récépissé de dépôt de la demande lui a été remis en date du même jour». La vérification contradictoire des documents constitutifs de la demande d'agrément du parti a fait apparaître qu'elle était en conformité avec les exigences de la législation en vigueur en la matière», est-il souligné. Le parti de Benflis aura donc à attendre au maximum deux mois pour obtenir la réponse du ministère de l'Intérieur. **H. A.**

NOTE DE CONJONCTURE TRIMESTRIELLE DE LA BANQUE D'ALGÉRIE

Un sombre tableau



Le langage est des plus clairs. Cela fait bien longtemps que la plus importante institution financière du pays n'a pas dressé un bilan aussi sombre, pratiquement depuis l'année 1993, au moment le pays était au bord de la cessation de paiement et face à une crise politique, sécuritaire et économique sans précédent.

C'est d'ailleurs au cours de cette année, alors que le chef du gouvernement de l'époque Belaïd Abdessalem, préconisait une économie de guerre, que le pouvoir en place décida de signer avec le Fonds monétaire international un accord sur la dette et un plan de restructuration de notre système économique, que viendra parapher rapidement Rédha Malek.
Cette fois, la Banque d'Algérie adopte un langage de vérité, argumenté par des chiffres éloquents et véridiques. C'est ainsi que dans sa note de conjoncture pour le premier trimestre 2015, l'institution que dirige Laksaci vient de confirmer que le tableau économique du pays est plutôt sombre et morose. En effet, la note révèle que les réserves de change fondent plus facilement. Nos avoirs en devises, qui flirtaient avec les 180 milliards de dollars à fin 2014, sont descendus au-dessous de la barre des 160 milliards à la fin mars. Cela est dû en partie aux importations et leurs volumes ainsi qu'aux parités du dinar avec les devises étrangères. L'autre fait important signalé par la Banque Centrale est l'effondrement de nos recettes d'hydrocarbures. Il s'agit d'un vrai choc pour le budget du pays, auquel on ne fait pas souvent référence et qui ne marque point les discours de nos politiques. (D'ailleurs Ouyahia a critiqué le gouvernement sur l'absence de ce langage de vérité). En effet, l'institution note que le baril de pétrole « est passé de près de 110 dollars au premier trimestre 2014 à 75,38 dollars au dernier trimestre 2014 (…) puis à seulement 54,31 dollars au cours du premier trimestre » 2015. Cette "contraction" est conjuguée à un recul de près de 50% des exportations algériennes, passées de 15,6 milliards de dollars en mars 2014 à seulement 8,7 milliards de dollars à la même période de cette année, selon la Banque d'Algérie.
De plus, la note souligne dans la même foulée que le Fonds de régulation des recettes (FRR) a été fortement sollicité, car les pouvoirs publics sont poussés par la crise à puiser dans cet argent épargné les années précédentes. En effet, les capacités de financement du Trésor (FRR + compte courant) reculent à 3 916,5 milliards de dinars à fin mars 2015, contre 4488,1 milliards de dinars trois mois plus tôt (décembre 2014) et même 5 088,6 milliards en mars 2014, relève la BA.
L'autre élément signalé par la note de conjoncture de la BA est la baisse considérable de la valeur de notre monnaie, le dinar. Le dinar algérien a perdu 11% de sa valeur en 3 mois (décembre 2014 – mars 2015), note l'institution monétaire. Cela dit, la BA considère qu'il « reste toutefois apprécié par rapport à son niveau d'équilibre de moyen terme » à cause de « tensions sur les marchés de change » et d'une augmentation du différentiel d'inflation. Enfin, la note révèle que l'inflation est de retour avec une hausse de 5,49% des prix à la consommation par rapport à l'année dernière. Ces hausses des prix touchent pratiquement tous les biens de consommation des ménages, de l'alimentation générale aux boissons non alcoolisées, aux produits de santé et d'hygiène corporelle, aux meubles et habillement et chaussures, à l'ameublement et à l'éducation, culture et loisirs divers.
Signalons que la Banque d'Algérie a également évoqué un déficit record dans la balance des paiements, un déficit qui atteint les 7,78 milliards de dollars au premier trimestre 2015 dans le compte courant de la balance. Une année plus tôt, le déficit atteignait à peine les 100 millions de dollars, alors que cette année, le solde global de la balance des paiements affiche un triste 10,72 milliards de dollars.

H. R.

SUITE À L'OBLIGATION FAITE AUX OPÉRATEURS D'UTILISER LES PRODUITS LOCAUX

L'Algérie réduit ses importations en matériaux de construction

LA FACTURE des importations nationales en matériaux de construction a diminué de 31,17 % au cours des cinq premiers mois de l'année en passant à 1,09 milliard de dollars (usd), contre 1,59 milliard usd à la même période de 2014, selon les Douanes algériennes. Les quantités importées ont été réduites à 4,36 millions de tonnes contre 4,76 millions de tonnes, soit une baisse de 8,54 %. Cette baisse substantielle survient après la décision des pouvoirs publics d'encourager l'utilisation des matériaux de construction fabriqués localement afin de freiner l'accroissement de la facture des importations. Le ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville avait transmis, en décembre dernier, une circulaire aux différents responsables du secteur visant essentiellement à promouvoir la production nationale, dans l'objectif de rationaliser les importations dans un contexte de baisse des cours mondiaux du pétrole.
Cette circulaire interdit aux promoteurs chargés de la réalisation des différents projets, financés totalement ou partiellement par l'Etat, de recourir aux matériaux importés si le même produit est fabriqué localement et présente une qualité égale. Cette politique a eu un impact immédiat sur la diminution des dépenses.
Les statistiques douanières indiquent en effet que la baisse des importations a concerné les ciments, le bois, les produits en céramique, le fer et l'acier. Ainsi, la facture des importations des ciments (portland, alumineux, hydraulique...) a atteint 227,26 millions usd, contre 240,5 millions usd (-5,5 %).
La quantité des ciments importés a légèrement baissé passant à 2,578 millions de tonnes contre 2,635 millions de tonnes (-2,16 %). Pour ce qui concerne les importations de bois, la facture est passée à 275,7 millions usd contre 390,1 millions usd (-29,33 %).
Mais les baisses les plus importantes ont concerné beaucoup plus les importations de fer et d'acier dont la facture a diminué à 567,4 millions usd contre 921,73 millions usd (-38,44 %). La facture des importations des produits de céramique (briques, dalles, carreaux et autres articles similaires) a atteint 22,81 millions contre 35,8 millions usd (-36,28 %).
En 2014, les importations des matériaux de construction avaient atteint 3,65 milliards de dollars contre 3,43 milliards de dollars en 2013 (+6,4 %).

Z. M.

FACEBOOK, YOUTUBE... : DES PLATEFORMES POUR FAIRE L'APOLOGIE DU CRIME

Les Mozabites, cibles de cybercriminels

Dans la conjoncture internationale actuelle, l'exploitation de l'ibadisme à des fins déstabilisatrices constitue on ne peut mieux une aubaine pour ceux qui pensent avoir raté l'occasion d'entraîner l'Algérie dans la spirale post-printemps arabe.

Une spirale qui, au final, a eu raison de la stabilité de ses proches pays voisins. Les 23 victimes des violences de la semaine dernière dans la Vallée du M'zab constituent un bilan très lourd dans la mesure où les auteurs et les victimes sont de simples citoyens dont beaucoup, et les arrestations opérées après les événements l'on confirmé, ont été «entraînés» dans le seul but de disloquer la région.

Une semaine après les événements les appels au meurtre et au rejet de l'autre continuent, bien que des mesures draconiennes aient été prises par le pouvoir pour remettre de l'ordre.

Des personnalités connues et d'autres n'hésitant point à afficher leur identité continuent en effet de faire l'apologie du crime via le Net. Facebook, Youtube et autres réseaux sociaux, qui sont inondés ces derniers jours par des extraits et de propos à la limite de la xénophobie appelant les citoyens, au mieux, à bouder leur marchandise et au pire, à maltraiter les Mozabites. Des appels qui mettent en lumière le fait que la crise aux répercussions rituelles pourrait en effet avoir une origine commerciale et sociale.

Ces appels constituent une infraction à la législation et sont pourtant condamnées et réprimés par la loi sur la prévention et la lutte contre la criminalité liée aux technologies de l'information et de la communication.

Pis, il a même été confirmé des appels émanant de personnalités religieuses ou reconnues comme telles, à bannir la communauté mozabite, allant jusqu'à traiter ses membres de mécréants. Des propos qui ne font au final que reprendre les allégations, il y a plus d'une année, d'une chaîne de télévision spécialisée.

Lors d'une émission diffusée en février 2014 par «Iqra'a», à laquelle ont pris part nombre d'hommes religieux, saoudiens notamment, la chaîne avait permis à ses invités de faire passer des thèses discréditant et même condamnant le rite ibadite. Des thèses qui avaient été aussitôt condamnées par l'ex-ministre des Affaires religieuses et des Wakf, Bouabdellah Ghlamallah. De larges extraits de l'émission peuvent même être consultés sur le Net.

Ainsi, la tâche qui attend les enquêteurs et ceux censés remettre de l'ordre s'avère être plus ardue, dans la mesure où leur intervention sera plus conséquente en termes d'espace. En effet, si la trentaine de personnes arrêtées à Berriane, Guerrara et Ghardaïa et la récupération d'armes à feu à concerné la Vallée du M'zab, les appels à la violence fusent, quant à eux, de partout et de nulle part. C'est pourquoi, de l'avis d'hommes religieux interrogés à Constantine, le rôle de la société civile et des imams est indispensable pour agir en amont pour apaiser les esprits.

A signaler qu'un communiqué de la wilaya de Ghardaïa, repris par les présidents des APC des communes touchées à l'image de Guerrara, rappelle aux citoyens de cinq communes l'interdiction provisoire de toutes manifestations publiques : «Afin d'assurer la protection des personnes et des biens, tout attroupement ou rassemblement dans des lieux publics est interdit durant les six prochains mois».

Un appel dont les premiers destinataires ont été les imams et les présidents des associations de quartiers. «Les citoyens des communes de Ghardaïa, Berriane, Guerrara, Benoura et Ben-Dahoua seront donc avisés et tout contrevenant pourrait être poursuivi», lit-on encore sur le communiqué daté de lundi.

Mais au vu de la quantité d'armes et de bombes artisanales saisies, il est certain que les enquêteurs devront user de beaucoup de moyens pour déjouer de probables actes de violence et surtout pour tenter d'élucider ce qui s'est réellement passé.

Amine B.

LA POLICE A DÉVOILÉ, EN PHOTOS, L'ARSENAL DE GUERRE

Voilà les armes utilisées dans la tuerie

DES ARMES défensives et offensives, des bombes artisanales, des gilets de protection, des armes fabriquées manuellement et d'autres avec des machines de fortune, telles sont les dangereuses armes mortelles saisies par la police lors des multiples opérations et raids menés contre des bandes armées et dans des ateliers clandestins de confection d'armes.

La Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) a rendu public hier un communiqué dans lequel elle a démontré en images les différents types d'armes offensives et défensives, des armes à feu, des armes blanches, des bombes artisanales, des cocktails Molotov et des lances de corps explosifs, saisies dans des opérations menées par des policiers. C'est à la suite des enquêtes approfondies appuyées par des recherches intensives dans les lieux suspects, qui ont été menées par les policiers enquêteurs, que la police de Ghardaïa a pu découvrir plusieurs ateliers clandestins de confection d'armes artisanales, dont des bombes qui ont été saisies ainsi que d'autres lots importants d'armes en tous modèles, a noté la DGSN dans son communiqué.

Les forces de police ont mené des raids contre les ateliers clandestins qui ont alimenté, pendant plusieurs jours, les affrontements entre Ibadites et Malékites qui ont fait, faut-il le rappeler, 25 morts en l'espace de deux jours seulement. «Plusieurs découvertes d'armes dangereuses ont été réalisées par nos unités opérationnelles qui sont mobilisées à Ghardaïa et ses environs», a noté la DGSN. Ces découvertes, faut-il le souligner, ont été réalisées grâce à la série d'arrestation de personnes impliquées dans les troubles à l'ordre public et de personnes recherchées par la justice et qui ont avoué l'existence de ces ateliers. Les perquisitions et les raids menés par les policiers ont permis la découverte de véritables arsenaux de guerre. «Des bombes artisanales, des fusils de chasse, des armes à feu de confection manuelle et artisanale, différents types d'armes blanches, des bonbonnes de gaz, des bouteilles remplies de la matière dite esprit de sel, des boules en ciment fourrées de clous et de lames en morceaux ont été saisis», a commenté la DGSN. La Sûreté nationale a ajouté aussi que «des casques, des sabres, plusieurs quantités de poudre noire servant à la fabrication de bombes artisanales, des lances de corps explosifs et d'autres dangereuses armes ont été saisis lors des opérations de la police», a rapporté le communiqué de la DGSN.

Toutefois, les services de police n'ont pas encore localisé la provenance de ces arsenaux de guerre, ni confirmé de noms de personne qui les ont confectionnés. Cependant, a indiqué la DGSN, les enquêtes sont en cours pour déterminer les circonstances de fabrication de ces armes dangereuses.

F. Sofiane

Quinze personnes impliquées et des fusils à pompe saisis

QUINZE PERSONNES impliquées dans les derniers troubles sanglants qui ont frappé la ville de Ghardaïa ont été présentées hier devant la justice et placées sous mandat de dépôt. Les quinze inculpés sont accusés d'association de malfaiteurs, d'homicide volontaire avec préméditation, d'attroupement suivi d'actes de vandalisme, de détention illégale et de vente d'armes à feu et de minutions, a indiqué la Gendarmerie nationale. En effet, suite aux affrontements survenus à Guerrara, les gendarmes de la section de recherches appuyés par une section de sécurité et d'intervention (SSI) et un escadron d'intervention de la Gendarmerie nationale ont interpellé à la cité Belhadj, commune de Guerrara, treize personnes. Elles étaient en possession d'un fusil de chasse, d'armes blanches (quatre couteaux, sabre, cinq burins, une cisaille, une hache, des barres de fer, une scie électrique, une meule électrique, neuf gilets de protection artisanaux, onze casques de motocyclistes et de chantier, quatre gourdins), ainsi que 200 litres d'essence, des médicaments, dix téléphones mobiles, trois caméras et appareils photo. Poursuivant les investigations, les gendarmes ont réussi à interpeller deux autres personnes en possession de deux fusils à pompe avec dix cartouches. L'enquête a démontré que les 15 personnes ont participé avec leurs armes à feu aux derniers affrontements qui ont fait 25 morts et plus de 200 blessés, dont certains ont été atteints par des balles réelles et des chevrotines.

F. S.

LES NOTABLES DU M'ZAB LE RAPPELLENT

Fekhar n'est pas le porte-voix des mozabites

KAMEL EDDINE FEKHAR, ce transfuge du FFS arrêté au lendemain des récents affrontements qui ont fait 25 morts dans la vallée du M'zab, ne représente pas les Mozabites. C'est ce qu'ont rappelé hier de nombreux notables et représentants de la société civile à Ghardaia. Accusés par certains d'être complaisants envers le séparatiste Kamel Fekhar, les notables de la Vallée du M'Zab, ont jugé utile de rediffuser un communiqué daté du 21 janvier 2014 dans lequel ils dénonçaient déjà et se démarquaient clairement des agissements de l'agitateur Kamel Eddine Fekhar, qui représente une des têtes de la fitna à Ghardaia. Le communiqué, signé par le coordinateur du conseil du Cheikh Bahmed Errahmane El kourthi, partie intégrante du conseil supérieur des notables de la vallée du M'zab, a rappelé l'organisation sociale de la vallée et souligné le fait que nulle autre personne ou organisation ne peut parler au nom du M'Zab. Le conseil rappelle que le M'Zab est régi par des institutions séculaires, à savoir le Conseil Ammi Saïd, le conseil des Azzaba, le conseil de Bahmed El Kourthi, le conseil des notables des Ksours et des achira. « Ces institutions sont les références des Mozabites et il n'y en a pas d'autres «, souligne le communiqué. A travers ce rappel, le conseil des sages de Ghardaïa se démarque encore une fois aussi bien du discours séparatiste de Kamel Fekhar que des tentatives de récupération de la tragédie du M'Zab, par les partis politiques ou par les ONG qui s'agitent sous le ciel de Ghardaïa. C'est un sursaut salvateur que viennent d'avoir les notables de la vallée du M'Zab, alors que des observateurs avertis ont noté que Ghardaïa, à l'instar d'autres régions du pays, est tombée entre les mains de groupes mafieux.. Il est donc hautement symbolique que le conseil de notables de la Vallée sorte de sa léthargie et rappelle l'attachement de la région à son organisation ancestrale, mais aussi à l'unité nationale ainsi que les énormes sacrifices consentis par ses enfants pour l'indépendance et le développement du pays. La crise que traverse la région de la Vallée du M'Zab et qui a été vécue par l'Algérie tout entière comme une épreuve pénible dans sa chair, est en train de connaître son dénouement. Dans un communiqué rendu public par le procureur de la République de la cour de Ghardaïa, il est rappelé que l'arrestation de Kamel Eddine Fekhar et de ses acolytes, au nombre de 21, s'est déroulée dans les normes et dans le respect des droits de l'homme. Ce communiqué est un pied de nez aux ONG locales et internationales ainsi qu'aux autonomistes du Mouvement pour l'autonomie de la Kabylie ('MAK) qui font feu de tout bois pour l'internationalisation de la crise qui secoue la vallée du M'Zab et ce, à travers leur quête visant impliquer l'ONU au nom de la protection des minorités ethniques. Il y a lieu de noter que les Mozabites ont maintes fois exprimé leur rejet de la violence et des tentatives de déstabilisation dont ils sont victimes ces dernières années. **K. A. B.**

PROCÈS DES 35 INCULPÉS DANS LES ÉVÈNEMENTS

Le juge renvoie l'affaire

LES DÉTENUS mozabites ont été déférés hier matin devant le parquet de Ghardaïa. Il convient de préciser que suite à une forte mobilisation, le Dr Kameleddine Fekhar a eu droit, dimanche passé, à la visite de son frère. De tous les détenus mozabites, seul Kameledine Fekhar attendait devant le bureau du procureur, mais ce dernier ayant été convoqué par le parquet général, le Dr Fekhar et ses camarades ont quitté le tribunal sans qu'ils soient présentés. Par ailleurs, toutes les affaires programmées hier ont été renvoyées à une date ultérieure. Le procès des 35 personnes arrêtées au lendemain des affrontements meurtriers qu'a connus la wilaya de Ghardaïa, prévu hier matin, est ainsi reporté pour la semaine prochaine. Le tribunal de Ghardaïa a justifié ce report par «l'absence des casiers judiciaires dans les dossiers des 35 prévenus».Les personnes présentées devant le juge sont accusées d'avoir participé aux affrontements meurtriers qui ont secoué la ville de Guerrara la semaine passée. Entre autres chefs d'inculpation, on retiendra «attroupement illégal» et «port d'arme blanche».Une forte présence policière a été constatée autour et à l'intérieur du tribunal de la ville de Ghardaïa.

S. N.

LE GÉANT CHINOIS RÉCOMPENSE L'EXCELLENCE

Huwaei offre 100 smartphones aux lauréats du baccalauréat

LE LEADER mondial des réseaux mobiles et de fourniture de solutions de technologies d'information et de communication Huawei honore les lauréats du baccalauréat de cette année en offrant 100 smartphones aux 100 majors de promo. Huawei, présent en Algérie officiellement depuis 2005, assume parfaitement son rôle social en tant qu'entreprise citoyenne. Le géant chinois honore donc les 100 premiers lauréats du baccalauréat 2015 en leur offrant 100 smartphones Huwaei Honor 3 C Lite, l'un des bijoux de terminaux mobiles de la marque chinoise. Huawei Algérie entend, par cette initiative, promouvoir les valeurs d'excellence de reconnaissance du mérite et de valorisation de la performance en récompensant les jeunes talents les plus méritants pour la qualité de leurs efforts et le niveau élevé de leurs résultats.
Un geste symbolique qui permettra aux heureux lauréats de s'introduire aux dernières innovations du troisième constructeur de smartphones au monde. Alors que les nouvelles technologies tiennent une place éminente dans le quotidien de la génération actuelle, qui a grandi avec les technologies numériques, les élèves doivent essayer d'exploiter ce moyen pas uniquement en tant que simple téléphone mais pour optimiser leur apprentissage, surtout avec la disponibilité de la 3G. Il convient de noter que le Huawei Honor 3C Lite dispose d'un écran HD de 5 pouces, d'un appareil photo de 8 mégapixels et d'une connexion 3G. Pour rappel, Huawei est un fournisseur global de solutions dans le domaine des TIC qui travaille avec 45 des 50 plus importants opérateurs mondiaux. Ses produits et solutions sont déployés dans plus de 140 pays. Il est en Algérie officiellement depuis 2005, mais sa présence remonte à 1999 et il proposait ses équipements régulièrement comme donations au ministère des PTIC.
N. M.

MOBILIS : Inauguration de la 171e agence

MOBILIS a le plaisir d'annoncer l'ouverture d'une nouvelle agence commerciale à la commune de Boukadir, la 5ème dans la wilaya de Chlef.
Située sur la route nationale n° 4 de Boukadir, l'agence a été inaugurée jeudi dernier, par la ministre de la Poste et des TIC Houda Imane Feraoun, lors de sa visite dans la wilaya. A travers cette nouvelle ouverture, Mobilis confirme son engagement d'être toujours proche de ses clients en renforçant son réseau de vente qui comptabilise 171 agences.

ASSOCIATION DES ANCIENS ÉLÈVES DU LTA

Remise des prix aux lauréats du bac le 25 juillet

L'ASSOCIATION des anciens élèves, professeurs et amis du Lycée technique d'Alger (2 Alta) informe qu'elle organise une cérémonie de distribution de prix aux élèves du bac ainsi qu'aux élèves les plus méritants des 1re et 2e année secondaire, le 25 juillet 2015, à 14h00, au Lycée Ibn El-Haythem, sis au 203 rue Mohamed-Belouizdad, (ex-Ruisseau) Alger.
Cette cérémonie sera suivie d'une rencontre des anciens élèves, avec un buffet dinatoire à partir de 19h00.
Cette cérémonie sera suivie d'une rencontre des anciens, avec un buffet dinatoire à partir de 19h00. La participation à cette soirée passe par une réservation et une inscription auprès de Mme Nawal Boudiaf, N° tel : 0770 30 26 86, qui vous informera des modalités.
Le bureau de 2alta

AMARA BENYOUNÈS À TIZIOUZOU

«Nous n'avons pas les moyens de lutter contre la contrefaçon»

Le ministre du Commerce, Amara Benyounès, a déclaré hier à Tizi-Ouzou que «nous n'avons pas encore les moyens scientifiques et techniques de lutter contre la contrefaçon».



Même si le premier responsable du département du Commerce a reconnu que le marché national est inondé par des produits contrefaits, qui ne sont pas seulement made in China, mais d'un bon nombre de pays asiatiques, il n'en demeure pas moins que la solution contre ce fléau destructeur ne viendra que plus tard. Toutefois, Amara Benyounès a souligné qu'il existe une réelle volonté politique du gouvernement de mettre un terme aux produits contrefaits. C'est dans cette optique qu'il a fait savoir qu'à l'issue d'une réunion entre son département et ceux de l'Industrie et des Finances il y a 15 jours de cela, il a été arrêté le principe d'une tenue d'un séminaire à Alger auquel prendront part des experts internationaux pour débattre de ce fléau appelé «la contrefaçon». «Toujours est-il, ajoute M. Benyounès, que mes collègues des départements concernés et moi avons encore arrêté l'idée de faire appel à des cabinets experts étrangers pour lutter contre la contrefaçon en attendant la création de nos propres laboratoires et cabinets experts». Le ministre a également satisfait la curiosité des journalistes sur des points relevant de son département ministériel. C'est dans ce sens qu'il a relevé que dans le cadre du contrôle du produit alimentaire durant la période ramadhanesque, pas moins de 6000 agents de contrôle ont fait l'objet d'une mobilisation sans relâche sur le terrain. Concernant la nouvelle politique portant sur le produit local et sa commercialisation en adéquation avec le revenu moyen de la famille algérienne, le ministre a souligné non seulement les résultats concrets obtenus sur le terrain, mais aussi la volonté de l'Etat de poursuivre cette politique. S'agissant enfin de la requête de l'association des commerçants de la wilaya deTizi Ouzou, à savoir la création d'un marché de gros en fruits et légumes, M. Benyounès a rassuré que ce marché, dont la demande revient avec récurrence, reste seulement tributaire d'une assiette foncière devant l'accueillir puisque «même le directeur général de Progros a donné son aval dans ce sens». Nous devons noterenfin que par rapport à ce point de presse, Amara Benyounès, n'a pas essayé de fuir les questions des journalistes. Le ministre du Commerce a même affiché une attitude très décontractée. Concernant sa mission à TiziOuzou, elle a porté sur plusieurs points. En effet, après son accueil au salon d'honneur de la wilaya par le comité d'accueil, à sa tête Abdelkader Bouazgui, Amara Benyounès a pris la direction du nouveau siège de la direction du commerce encore en chantier. Ce projet inscrit le 5 mars 2012 et dont l'autorisation programme est de l'ordre de 100 000 000,00 DA connaît un taux d'avancement des travaux de 70%. Delà, il s'est rendu au marché de solidarité spécial ramadhan, sis à l'ex-gare routière. Ce marché obéit au slogan «consommons algérien !». Benyounès s'est enquis de la situation de ce marché en discutant longuement avec les commerçants. La prochaine étape du ministre sera les ruines de la foire de la Nouvelle-Ville causées par l'incendie de la veille où les dégâts sont importants. Il visitera ensuite le supermarché « DYLIA NEGOCE », sis également à la Nouvelle-Ville, sur l'avenue Ameyoud, à quelques dizaines de mètres de l'autoroute. DYLIA NEGOCE, même s'il ne vaut pas en richesse les Galeries Lafayette, n'est quand même pas dépourvu d'attraction.
En effet, les lieux sont accueillants et toute une variété d'articles est proposée aux clients, et ce à des prix aucunement excessifs. C'est d'ailleurs au niveau de l'espace DYLIA NEGOCE qu'Amara Benyounès fera son point de presse. Après la Nouvelle-Ville, le cortège ministériel prendra la direction de Oued-Falli. C'est là que le ministre procédera à la pose de la première pierre du laboratoire de contrôle de la qualité.

De notre bureau, Saïd Tissegouine

PERMANENCE DE L'AÏD EL FITR

6 000 agents de contrôle à pied d'œuvre

PLUS de 6 000 agents de contrôle repartis sur tout le territoire national, mobilisés pour veiller à ce que les commerçants réquisitionnés ouvrant leurs commerces durant la période de l'aïd ; c'est ce qu'a déclaré hier le ministre du commerce Amara Benyounès lors d'une visite d'inspection des marchés de proximités à Alger. Amara Benyounès, effectué une visite de travail et d'inspection dans les marché de proximité installé à la place du 1er mai près du siège de l'UGTA et de celui installé à la Société Algérienne des Foires et Expositions- SAFEX, où il a montré sa satisfaction des marchés de proximité, qui ont eu un grand rôle dans la baisse des prix pendant ce ramadhan.
Durant les deuxième et troisième jours de l'aïd, tous les commerçants qui n'auront pas de justificatif sérieux quant à la fermeture de leurs commerces seront sanctionnées par les services de fraude ; c'est ce qu'a déclaré.
Dans sa déclaration à la presse, il a affirmé que «l'approvisionnement en produits de grande consommation pendant le mois de Ramadan a été assuré de manière suffisante», soulignant que « les marchés spécifiques ont énormément contribué à la baisse des prix » précisant par la suite que cette baisse des prix revient plus exactement a la règle de l'offre et la demande où l'offre dépassait largement la demande, il a souligné qu'il y a pour cette première fois, au niveau national 350 marchés de proximité. Contrairement aux mois de Ramadhan précédents, durant lesquels la mercuriale des prix de différents prix alimentaires demeurait constamment enflammée, ce n'est pas le cas durant ce mois béni, de l'avis de la majorité des citoyens qui se disent soulagés par cette tendance à la baisse de la mercuriale des prix dans tous les marchés et autres magasins.
Par ailleurs, le ministre du Commerce a tenu à préciser que cette année il y a eu moins de gaspillage par rapport aux années passées, il a déclaré en marge de la campagne de «consommons algérien», que le consommateur algérien a commencé à s'intéresser au produit national indiquant que les importations on baissés de 2.5 milliards de dollars depuis les 5 premiers mois de l'année, les Algériens sont plus satisfaits du produit algérien que du produit importé ; il indiquera par la suite que « ce chiffre est important et nous commençons à récolter les premiers fruits de ces opérations ».
Dans cette optique, Benyounès a soutenu que l'octroi des licences d'importation se fera à l'avenir dans « la transparence la plus totale » et que « les importateurs seront affichés et connus de tous » afin de mettre fin aux spéculations de favoritisme de tel ou tel importateur.
Evoquant les importations, le ministre du Commerce a assuré que les restrictions ne se feront pas pour engendrer des pénuries sur le marché national. L'opération d'assainissement du commerce extérieur n'est pas dirigée contre les importateurs, selon lui. Amara Benyounès dira : « Nous n'allons pas organiser la pénurie ! » Une boutade destinée à rassurer non seulement les importateurs, mais aussi le consommateur algérien, habitué à des produits d'importation.
Expliquant davantage sa démarche et celle du gouvernement, qu'il dit «décidé à assainir le commerce extérieur», Benyounès s'est livré à un exercice de pédagogie, en reformulant ses précédentes déclarations. Pour lui, les mesures contenues dans le texte de loi serviront à insuffler plus de transparence, notamment dans l'attribution des licences d'importation, et de rationalité dans la gestion de l'activité du commerce extérieur.

Aoura Racha

MALGRÉ LES BONNES INTENTIONS AFFICHÉES PAR LES AUTORITÉS TUNISIENNES

Un citoyen algérien tabassé par des policiers tunisiens à El Kef

Le président de l'Assemblée tunisienne, Mohamed Ennaceur, a appelé à faciliter les opérations financières (transfert et change) en faveur des touristes algériens, rapporte un communiqué de cette institution.

Ennaceur considère qu'une telle mesure est de nature à soutenir le secteur touristique en Tunisie en butte à de sérieuses difficultés après les attentats successifs et sanglants qui ont visé des touristes étrangers à Tunis et Sousse, provoquant la mort de 59 personnes.
Cependant, le président de l'Assemblée tunisienne ne donne pas plus de détails sur les modalités de cette opération. Il convient de rappeler qu'à un moment, la Tunisie avait décidé d'instituer une taxe de l'ordre de 30 DA tunisiens (l'équivalent de 2 100 dinars algériens) aux touristes quittant son territoire, une décision mal perçue par les ressortissants algériens, dissuadant nombre parmi eux d'aller passer leurs vacances dans ce pays. Tunis, par le biais de son directeur de l'Office du tourisme a, par la suite, été amenée à reconsidérer cette mesure, «dictée par des raisons économiques», et à informer les touristes algériens qu'«ils n'auront pas à payer cette taxe lors de la présente saison». Selon un communiqué publié lundi par l'Assemblée des représentants du peuple (ARP), à l'issue d'une réunion avec le gouverneur de la Banque centrale de la Tunisie (BCT), le président de l'ARP a considéré que cette mesure vise à soutenir le secteur touristique qui fait face à de grosses difficultés, en raison des annulations des réservations après les attentats du Bardo et de Sousse, et à encourager le tourisme de voisinage.
Les touristes algériens comptent envahir les hôtels et zones touristiques en Tunisie afin de contribuer au sauvetage de la saison qui vient d'être rudement secouée par l'attentat terroriste perpétré à Sousse. Malheureusement ces bonnes intentions affichées par les autorités tunisiennes sont vite démenties sur le terrain.
Le comportement de certains officiels tunisiens envers les citoyens algériens laisse à désirer. Un Algérien a porté plainte contre des policiers tunisiens qu'il accuse de l'avoir violemment agressé au poste frontalier de Sakiet Sidi Youssef, au Kef. Les faits se sont déroulés le 4 juillet dernier, vers 22 heures, à Sakiet Sidi Youssef. Khaled Boussouid (30 ans), un infirmier algérien venu passer des vacances en Tunisie, a été victime de violences policières. C'est, du moins, ce qu'il affirme. Selon sa version, un douanier lui a demandé ce qu'il transportait dans un cageot et à peine a-t-il eu le temps de répondre que l'agent lui a crié dessus, lui ordonnant de descendre.
Le jeune homme a expliqué que la caisse était remplie de dattes, mais le douanier, soupçonnant autre chose, a mis le jeune homme à terre, lui a donné un coup de pied et l'a injurié. Des collègues du douanier, venus à la rescousse, ont vérifié qu'il s'agissait bien de dattes. Le touriste algérien a alors demandé à récupérer son passeport, indiquant avoir changé d'avis et vouloir rentrer dans son pays, vu l'accueil qui lui a été réservé.
Le douanier a jeté le passeport par terre. «Il a en plus insulté ma mère et mon pays, et je lui ai dit qu'il n'en avait pas le droit. Alors ses collègues m'ont emmené dans une pièce m'assurant qu'ils allaient me montrer de quel droit je bénéficiais en tant qu'Algérien. J'ai été insulté et frappé au cou, à l'arcade sourcilière, aux jambes et au dos», a-t-il accusé, ajoutant : «Malgré mon sang qui coulait, ils n'ont cessé de me frapper que lorsqu'un policier, visiblement plus gradé, leur a ordonné de me lâcher».
Khaled Boussouid s'est rendu au premier poste sécuritaire algérien où il a porté plainte, avant d'être transporté à l'hôpital. Il s'en est sorti avec des points de suture et des contusions. Ayant été informé de cet incident, le gouverneur du Kef, Mohamed Taher Matmati, a indiqué en avoir informé, de son côté, le ministère de l'Intérieur qui prendra des mesures fermes si les accusations s'avéraient fondées.

Hocine Adryen

LA GENDARMERIE NATIONALE MOBILISE UN PLAN SÉCURITAIRE SPÉCIAL

50 000 gendarmes pour un Aïd tranquille

LE RENFORCEMENT des unités opérationnelles de la Gendarmerie nationale, mises en service dans toutes les wilayas du pays pour la période de l'Aïd, vise à garantir un climat de quiétude à tous les citoyens.
Le commandement de la Gendarmerie nationale a, comme à l'accoutumée, déployé un important dispositif sécuritaire dans le cadre du plan sécuritaire spécial Aïd-el-fitr. Ainsi, 50 000 gendarmes sont mobilisés depuis hier pour sécuriser les Algériens durant cette période de fête religieuse. Un Aïd qui est, rappelons-le, placé sous haute surveillance suite aux affrontements sanglants enregistrés il y a quelques jours à Ghardaïa entre les deux communautés ibadite et malékite, et qui ont fait 25 morts. Un plan sécuritaire spécial a donc été installé à Ghardaïa et ses environs 72 heures avant l'Aïd afin de veiller à la sécurité des habitants et de leurs biens.
La GN a indiqué dans son communiqué que «dans le cadre de la poursuite de sa mission de protection des personnes et des biens, le commandement de la Gendarmerie nationale a adopté des mesures préventives relatives à la couverture sécuritaire à travers la mise en place de toutes les dispositions et tous dispositifs adéquats pour l'Aïd-el-Fitr». Et d'ajouter qu'une série de mesures et de préparatifs sécuritaires de la gestion de la circulation routière, préventive et répressive, à travers un déploiement rationnel et efficace de ses unités, a été prise par le commandement de la GN pour assurer la continuité des services durant cette période (fin du mois de ramadhan et Aïd-el-Fitr). Une période très délicate qui se caractérise par une plus grande affluence des citoyens dans les marchés et les centres commerciaux, et un plus grand nombre de voyageurs interwilayas empruntant les moyens de transport aussi bien publics que privés.
Ce service est garanti par l'ensemble des unités de la GN (brigades territoriales, brigades de sécurité routière, sections de sécurité et d'intervention, unités d'intervention…). Par ailleurs, la Gendarmerie nationale a affirmé que parmi les mesures prises par le commandement dans le cadre de ce plan spécial, il est prévu l'intensification des patrouilles de motocyclistes mais aussi des véhicules de service officiels et banalisés. Concernant les points de contrôle, la gendarmerie a expliqué qu'ils seront dressés en nombre plus important à l'entrée des villes et des pénétrantes d'autoroutes et voies express sur tout le réseau, aussi bien routier que ferroviaire. Le dispositif sécuritaire comprend également la sécurisation des trains et stations de transport des voyageurs qui généralement, enregistrent une intensification du trafic, notamment les jours qui précèdent l'Aïd-el-fitr. Ces dispositions prendront en considération la sécurisation des différents lieux qui connaissent une forte affluence des citoyens tels que les mosquées et leurs environs, les lieux de détente et de loisirs ainsi que les zones touristiques et places publiques, a noté la Gendarmerie nationale, qui a rappelé la disponibilité du numéro vert 10 55. La GN a tenu enfin à souligner que l'ensemble de ses unités fixes et mobiles ainsi que ses centres opérationnels au niveau des 48 groupements sont prêts à intervenir afin de porter secours aux citoyens en détresse.

F. Sofiane

BORDJ BADJI MOKHTAR

Deux contrebandiers arrêtés

DANS le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la criminalité organisée, un détachement relevant du secteur opérationnel Bordj Badji Mokhtar/6e Région militaire a saisi le 13 juillet 2015, deux camions chargés de 17 tonnes de denrées alimentaires et 2200 litres de carburant destinés à la contrebande. De même, un autre détachement relevant du secteur opérationnel de Tamanrasset a intercepté deux contrebandiers et a saisi deux détecteurs de métaux.
Par ailleurs et au niveau de la 2e Région militaire, des éléments de la Gendarmerie nationale et des Gardes-frontières relevant des secteurs opérationnels de Tlemcen et de Mascara ont arrêté un narcotrafiquant et ont saisi trois véhicules touristiques, 206,5 kilogrammes de kif traité, 644 comprimés psychotropes, 8 060 litres de carburant et une somme d'argent s'élevant à 164 900 dinars algériens.
Au niveau de la 4e Région militaire, un détachement relevant du secteur opérationnel d'El Oued a arrêté un contrebandier et a saisi son camion chargé de 10199 bouteilles de boissons.

R. N.

UN VOLEUR DE VOITURE APPRÉHENDÉ À SÉTIF

Il fuit les gendarmes et tombe dans un puits

LES SERVICES de la Gendarmerie nationale ont arrêté un individu, âgé de 37 ans, accusé d'appartenance à une bande de malfaiteurs spécialisée dans le vol de véhicules dans la région de Sétif. C'est ce qu'ont indiqué hier les services de la gendarmerie.
Au cours d'un contrôle de routine près de la station-service «Babor» sur l'axe autoroutier de Sétif, l'individu avait refusé de ralentir à l'arrivée au point de contrôle et d'obtempérer aux injonctions des gendarmes. Il sera alors poursuivi par ces derniers en moto. Après quelques kilomètres de course-poursuite, le délinquant a décidé d'abandonner son véhicule et de prendre la fuite vers un champ. Dans sa course, il tombe dans un puits et refuse de se rendre en menaçant de se suicider. Il a fallu l'intervention des services de la Protection civile pour l'extraire du puits avec plusieurs blessures dont une fracture à la jambe. Il sera transporté au CHU de Sétif avant d'être placé en détention. **S. N.**

TRAFIC DE DROGUE À BEJAÏA

Arrestation de cinq dealers dont «Moustik» «Rouger» et «Ronaldo»

«CINQ TRAFIQUANTS de drogue parmi lesquels se trouvent «Moustik», «Rouger» et «Ronaldo» sont tombés dans les mailles du filet de la brigade de lutte contre les stupéfiants de la Sûreté de wilaya au courant de cette semaine», apprend-t-on de la cellule de communication de la Sûreté de wilaya.
La première affaire concerne M.A. âgé de 49 ans, alias Moustik, un dealer résidant à Béjaïa. Il a été arrêté au cimetière Sidi-Ahmed Amokrane au cours d'une descente policière menée dans les lieux par la police suite à des informations. «Il avait en sa possession 57,4 g de kif en forme de barrettes», indique la même source. Présenté au procureur de la République de Béjaïa, il a été placé en détention provisoire pour possession, dissimulation et commercialisation de drogue. Par ailleurs, un réseau de trafic de drogue a été démantelé cette semaine encore à la cité des 600 logements, près de l'antenne administrative d'Ihaddaden. Ce réseau est composé de 4 individus dont l'âge varie entre 26 et 38 ans. Deux membres de ce groupe sont connus par leurs pseudonymes de Rouger et Ronaldo. Ils avaient en leur possession 44,7g de kif et une somme d'argent représentant les revenus de la drogue écoulée. Les quatre dealers ont été placés aussi en détention provisoire pour «possession et commercialisation de drogue», indique encore la même source. **N. B.**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BEJAIA
CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE D- ZEKALDA
COMMUNE DE ZERALDA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°[illegible] /2015

NIF : 410002000016085010 42

Le Président de l'Assemblée Populaire Communale de Zeralda lance un avis d'Appel d'offres national restreint pour la réalisation des projets suivants :

01- PROJET: TRAVAUX DE REFECTION DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES DE LACOMMUNE DE ZERALDA.

01- ECOLE MOHAMED BELOUIZDAD.
02- ECOLE DJILALI BELKHADEM.
03- ECOLE BOUCHAOUI ABDELKADER.
04- ECOLE ALI BOUMENDJEL.
05- ECOLE BEN BRIDJA ABDELKADER.
06- ECOLE DJAMA AOUDIA BEN AID.
07- ECOLE MOUSSAOUI BOUALEM.
08- ECOLE EMIR ABDELKADER.
09- ECOLE BENTOUMI M'HAMED.
10- ECOLE 1ER NOVEMBRE.

Les soumissionnaires spécialisés dans le domaine et intéressés peuvent retirer le cahier des charges auprès du siège de l'APC de Zeralda " Service régie " contre paiement de la somme de :

..... 3.000,00 DA

Les offres doivent être déposées sous double enveloppe fermées et cachetées, l'enveloppe extérieure doit être anonyme et porter la mention suivante : A Monsieur le Président de l'APC de Zeralda

" Avis d'Appel d'Offres National restreint "

" A ne pas ouvrir ".

01- PROJET: TRAVAUX DE REFECTION DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES DE LACOMMUNE DE ZERALDA.

20- ECOLE MOHAMED BELOUIZDAD.
21- ECOLE BAHAR TERKI YSAAD.
22- ECOLE DJILALI BELKHADEM.
23- ECOLE ALI BOUMENDJEL.
24- ECOLE BEN BRIDJA ABDELKADER.
25- ECOLE DJAMA AOUDIA BEN AHMED.
26- ECOLE BOUSSAOUI BOUALEM.
27- ECOLE BOUCHAOUI ABDELKADER.
28- ECOLE EMIR ABDELKADER.
29- ECOLE 1ER NOVEMBRE.
30- ECOLE MOULAY BOUCHAOUI.

Les offres doivent être accompagnées des pièces suivantes :

A1- Le pli technique comprendra :

1-l'offre technique :

-Les documents à fournir doivent être valides
- La déclaration à souscrire dûment renseignée (selon le modèle ci-joint) signé et daté par le soumissionnaire.
- La déclaration de probité dûment renseignée (selon le modèle ci-joint) signé et daté par le soumissionnaire.
- Le présent cahier des charges paraphé par le soumissionnaire annexé de ses spécifications techniques.
- Le planning des délais de réalisation des travaux
- Une copie du certificat de Qualification et classification en cours de validité catégorie 02 et plus activité Principale " Bâtiment ".
- Une copie du registre de commerce
- Les références bancaires et attestation de solvabilité.
- Les bilans financiers des trois 03 dernières années visés par les impôts (2012,2013, 2014) .
- Une copie des attestations de mise à jour CNAS, CACOBATPH, CASNOS avec liste du personnel déclaré.
- Une copie de l'Extrait de rôle.
- Carte d'immatriculation fiscale et le numéro d'identification Fiscale NIF.

-Original de l'extrait du casier judiciaire du gérant de l'entreprise ou directeur général de la société (Bulletin n°3) En cours de validité, ne dépassant pas 03 mois pour les personnes morales et le titulaire du registre de commerce pour les personnes physiques

- Liste des moyens humains à mettre dans le projet avec justifications (diplômes et attestation nominatives visées par la sécurité sociale)
- Liste des moyens matériels à mettre dans le projet avec justifications de propriété (cartes grises, factures d'achat, contrats en cours de validité ou contrat de location notarié le cas échéant).
- Attestation de bonne exécution des travaux délivrées par les maîtres d'ouvrage (y compris celle en cours, l'exigibilité)
-Statuts de l'entreprise (pour les sociétés dotées de la personnalité morale) SARL ou EURL
- Les pouvoirs de signature engageant le titulaire du registre de commerce s'il y a lieu (notarié) .

Photocopie de l'attestation de dépôt légal des comptes sociaux pour les sociétés commerciales dotées de la personnalité morale et de droit algérien (SARL, EURL, SPA, SNC, SCS)

B1 – Le pli financier comprendra :

-La lettre de soumission (selon modèle ci-joint) dûment renseignée, signée, datée et cachetée, par le soumissionnaire
- Le bordereau des prix unitaires dûment renseigné en chiffre et en lettre et signé par le soumissionnaire.
-Le devis quantitatif estimatif de l'offre dûment renseigné et signé par le soumissionnaire.

N.B :

- Les copies des documents exigés doivent être toutes légalisées et valides jusqu'à l'ouverture des plis.

-La durée de préparation des offres est fixée à 31 jours à compter de la première (1ère) parution de cet avis d'appel d'offres dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP.

-La date limite de dépôt des offres est fixée au dernier jour de la durée de préparation des offres de 08 h 00 mn à 13 h 00 mn

-L'ouverture des plis se fait en séance publique le dernier jour correspondant à la date limite de dépôt des offres à 13 h 30 mn .

- Les soumissionnaires sont invités à assister à cette séance.

-La durée de validité des offres est fixée à 06 (trois) mois et 21 (vingt et un) jours comptés de la date de préparation des offres à partir de la date limite de dépôt des offres.

Le Jeune Indépendant du 15/07/2015 / ANEP N° 335 840

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville
Office de Promotion et de Gestion Immobilière
Wilaya de BATNA

Matricule Fiscale (NIF) OPGI DE BATNA N° 0 992 0501 02577

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT

N°[illegible]/DG/ 2015

L'Office de promotion et de gestion immobilière de la wilaya de Batna lance un avis d'appel d'offres national restreint pour la réalisation de ...140/980 logements promotionnels aidés +08 locaux à OUED EL MA wilaya de BATNA- Programme quinquennal 2010-2014 1ère tranche 2010 - au lot tous corps d'état sans VRD

SITE	PROJET	Bureau d'Etude	REPARTITION	CLASSIFICATION
OUED EL MA	140/980 logts +08 locaux	BOUBAARA NOUR EL BOUDIA	-116/140/980 logts +08 locaux Bloc B1-B2 -24/140/980 logts bloc A1-A2	Catégorie 02 ET PLUS

Les entreprises qualifiées dans le secteur du Bâtiment intéressées par la présente avis sont invitées à retirer le cahier des charges contre paiement de 3.000,00 DA auprès de l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Batna (OPGI) Cité Annasr ex terrain SAP BATNA. TEL : 033 97 32 94 033 97 32 35- 033 27 37 37

Les offres seront présentées dans une seule enveloppe : offre technique et offre financière sous enveloppes séparées avec mention technique ou financière, accompagnées des pièces administratives fournies et paraphées exigées :

Contenu de l'offre Technique :

1. *L'instruction aux soumissionnaires signés par le soumissionnaire (lu et approuvés).*
2. *Les états de renseignements selon modèle remis dans cahier des charges comprenant le CPC et le CPS dument renseignés et signés par le soumissionnaire.*
3. *Modèle de déclaration à souscrire dûment signée et établie selon le modèle du cahier des charges.*
4. *Déclaration de probité.*
5. *Numéro d'identification fiscale (NIF).*
6. *Une copie légalisée des bilans financiers des deux dernières années ou copie d'attestation de chiffres d'affaires délivrés par les impôts.*
7. *Une copie du registre de commerce actualisé du soumissionnaire légalisée par la CNRC*
8. *Certificat de qualification et de classification du soumissionnaire dans le domaine du Bâtiment en cours de validité (copie légalisée) catégorie 02 ou plus*
9. *L'extrait du casier judiciaire du soumissionnaire, du gérant ou du Directeur Général de l'Entreprise (Original)*
10. *Un extrait de rôle en cours de validité (apuré ou avec échéancier), originale ou copie légalisée portant la mention non inscrit au fichier national des fraudeurs.*
11. *Les attestations de mise à jour CNAS, CASNOS en cours de validités (copie légalisée).*
12. *CACOBATPH originale (en cours de validité)*
13. *Les références professionnelles du soumissionnaire (attestations de bonne exécution des cinq dernières années)*
14. *Références bancaires.*
15. *Liste des moyens humains validés par la CNAS ou affiliation à la CNAS pour l'encadrement.*
16. *Moyens matériels, Le matériel roulant doit être justifié par copies légalisés des cartes grises, ou récépissé, le matériel non roulant doit être justifié par PV de l'huissier de justice ou PV d'un comptable agréé ou PV d'un commissaire aux comptes ou PV d'un commissaire priseur ayant une validité inférieur ou égale à 6 mois le jour d'ouverture des offres*
17. *Statut de l'entreprise s'il y a lieu.*
18. *Délai de réalisation dûment justifié par un planning*
19. *Attestation de dépôt des comptes sociaux pour l'année précédente seulement pour les personnes morales, EURL, SARL, SNC.....*
20. *Cahiers des prescriptions spéciales et communes*

Contenu de l'offre financière

1- *Lettre de soumission dûment signée et établie selon modèle cahier des charges.*
2- *Le bordereau des prix unitaires dûment et signés par le soumissionnaire.*
3- *Le devis quantitatif et estimatif dûment renseigné et signé par le soumissionnaire.*

Les offres ainsi établies doivent être déposées à l'adresse ci-dessous :

O.P.G.I - Cité An-nasr ex. terrain SAP - Batna

L'enveloppe extérieure devra être anonyme et comportera la mention suivante :

APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT
Projet de réalisation de140/980 logements promotionnels aidés +08 locaux à OUED EL MA wilaya de BATNA
Programme Quinquennal 2010-2014 1ère Tranche 2010
Mettre le projet concerné
Au lot tous corps d'état sans VRD
A NE PAS OUVRIR

La date de dépôt des offres est fixée le Quinzième jour à 14H 30 à compter de la date de la première parution du présent avis sur les quotidiens nationaux ou le BOMOP. Si le dernier jour de dépôt des offres coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant

La durée de validité des offres est fixé à 90 jours plus le délai de préparation des offres, à compter de la date de dépôt des offres
La date d'ouverture des plis techniques et financiers est fixée le jour de dépôt des offres à 14 h 00 au siège de l'office de promotion et de gestion immobilière de la wilaya de Batna.

Le Jeune Indépendant du 15/07/2015 / ANEP N° 335 918

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BOUMERDES

DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS

NIF : 099835019237907

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE N° 27/2015

Conformément aux dispositions de l'article 111 du décret présidentiel N°10-236 du 07/10/2010 modifié et complété, portant réglementation des marchés publics, la Direction des Equipements Publics de la wilaya de Boumerdes, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis de lancement N°01 de l'appel d'offres national restreint N° 08/DEP/20.14, paru sur les quotidiens nationaux et le BOMOP, portant: **Réalisation d'un lycée type 800/200 rations en lot unique à Ouled Brahim commune de Hammadi.**

qu'à l'issue de l'évaluation des offres il a été décidé l'attribution provisoire du marché comme suit :

Entreprise	Note technique obtenue	Montant de l'offre corrigé en TTC	Délai	Critères de choix de l'entreprise retenue
EURTCE LAHOUASNIA ABDELOUAHEB NIF : 197216060135340	51	326 120 423,80 DA	14 mois	Entreprise préqualifiée techniquement et moins disante financièrement.

Le soumissionnaire qui conteste le choix opéré par le service contractant, peut introduire un recours, auprès de la commission des marchés publics de la Wilaya de Boumerdes dans un délai de dix (10) jours, à compter de la première publication de l'avis d'attribution provisoire du marché. Si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire le recours est prorogée au jour suivant ouvrable.

La commission compétente (commission des marchés publics de la Wilaya de Boumerdes) donne un avis dans un délai de quinze (15) jours, à compter de l'expiration du délai de dix (10) jours fixé ci-dessus. Cet avis est notifié au service contractant et au requérant.

Durant le recours le marché ne peut être soumis à l'examen de la commission compétente qu'au terme d'un délai de trente jours, à compter de la date de la première publication de l'avis d'attribution provisoire dans l'un des quotidiens nationaux et le BOMOP.

Les autres soumissionnaires intéressés par les résultats de l'évaluation sont invités de se rapprocher du bureau des marchés du service contractant au plus tard dans un délai de trois jours à partir de la première publication du présent avis d'attribution provisoire du marché.

Le Jeune Indépendant **du 15/07/2015 / ANEP N° 335 880**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ALGER

DIRECTION DU BUDGET, DE LA COMPTABILITE ET DU PATRIMOINE

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL RESTREINT

N°...../WA/DBCP/2015

NIF/N° 41000200000160B5

La direction du Budget, de la comptabilité et du patrimoine de la wilaya d'Alger lance un avis d'appel d'offres national restreint pour l'élaboration des travaux de réalisation et d'aménagement des cimetières de la Commune de DRARIA WILAYA D'ALGER

Les travaux se décomposent :

LOT 01:	LOT 02:	LOT 03:
1-CIMETIERE DOUIS DE CENTRE	1- CIMETIERE BENCHAOUA	1-CIMETIERE EL HAMIZ (SITE 4 VOIES)
2-CIMETIERE EL HADJ MAKHLOUF	2-CIMETIERE SIDI SUIANE	2-CIMETIERE SIDI AHMED (BAKKA)
3-CIMETIERE EL BADJI OUCENNE		

Nb : Les soumissionnaires peuvent soumissionner pour un ou plusieurs lots, et ne peuvent être retenus que pour un seul lot

Le présent appel d'offres national restreint s'adresse aux entreprises inscrites dans le domaine du bâtiment ayant un certificat de qualification et classification professionnelle au minimum Catégorie III (03) et Plus.

- Le cahier des charges est mis à la disposition des soumissionnaires contre paiement non remboursable de Trois Mille Dinars (3.000,00 DA), représentant les frais de documentation et de reprographie, à verser au compte trésor de la Wilaya d'Alger sous numéro : 4020113.

Les dossiers de soumission doivent comprendre, une offre technique et une offre financière, elles devront être présentées en deux offres distinctes séparées. L'enveloppe extérieure anonyme ne doit comporter le numéro, l'objet de l'appel d'offre et la mention relative au service contractant ainsi que la mention « à ne pas ouvrir »

- I- Offre Technique : Contenant notamment :

- La présente soumission complétée, datée, signée et cachetée portant mention manuscrite (lu et accepté et approuvé et signé) ;
- Le cahier des charges portant cette mention manuscrite (lu et accepté et approuvé et signé) ;
- La déclaration de probité ci-joint dûment signée et paraphé par le soumissionnaire ;
- Attestation de visite des lieux conformément à l'article 12 du cahier des charges.

- II- Offre Financière : Contenant :

- La lettre de soumission complétée, datée, signée et cachetée portant mention manuscrite (lu et accepté et approuvé et signé) ;
- Le bordereau des prix unitaires dûment rempli, daté et signé par le soumissionnaire ;
- Le devis quantitatif estimatif, suivant le cadrage de la répartition du soumissionnaire.

La durée de préparation des offres est fixée à Trente (30) Jours A compter de la date de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans le Bulletin Officiel des Marchés de l'Opérateur Public (BOMOP) ou dans les quotidiens nationaux. La date de clôture des offres est fixée au dernier jour de la préparation des offres, à 15h30. Les offres doivent être déposées à l'adresse suivante :

Direction du Budget, de la Comptabilité et du patrimoine de la Wilaya d'Alger
Service des Marchés et Programmes - annexe de la wilaya 11ème étage
08, rue ASSELAH Hocine Alger Centre.

L'ouverture des offres technique et financière aura lieu le même jour que la préparation des offres à 16h00 en présence des soumissionnaires. Si ce jour coïncide avec un vendredi ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires retenus engagés par leurs soumissions pendant la durée de préparation des offres augmentée de 06 Mois et ce à compter de la date de leur dépôt.

Le Jeune Indépendant **du 15/07/2015 / ANEP N° 335 850**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ALGER

DIRECTION DU BUDGET, DE LA COMPTABILITE ET DU PATRIMOINE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT
N°/DBCP/WA/2015

La Direction du Budget, de la comptabilité et du patrimoine de la Wilaya d'Alger lance un avis d'appel d'offres national restreint pour la MAITRISE D'OEUVRE (ETUDE ET SUIVI) DU PROJET DE REALISATION D'UNE NECROPOLE AU CIMETIERE DE LALIA, COMMUNE D'OUED SMAR WILAYA D'ALGER.

Seuls les architectes, Bureaux d'études techniques et groupements de ces deux d'études inscrits sous leurs régissant aux conditions d'exercice de la profession d'architecte et inscrits au tableau national de l'ordre des Architectes et ayant déjà réalisé au moins un (01) projet classé dans la catégorie II et plus conformément à l'article 5 alinéa 2 de l'arrêté interministériel N°34/SPM/140 du 5 Mai 1988 portant modalités d'exercice et de rémunération de la profession d'architecte et fixant les catégories de projets, modifié et complété par l'arrêté interministériel du 04 juin 2000 et justifié par la référence d'au moins un (01) réalisation de bonne exécution peuvent soumissionner.

Les dossiers mentionnés par le présent avis peuvent retirer les cahiers des charges auprès de la Direction du Budget, de la Comptabilité et du Patrimoine, Service des Marchés et programmes (Annexe II, 11ème Etage), 08, rue ASSELAH Hocine Alger Centre contre le versement de la somme non remboursable de Trois Mille dinars (3.000,00Da), représentant les frais de documentation et de reprographie, à verser au compte trésor de la Wilaya d'Alger sous numéro : 4020113.

Les soumissionnaires doivent fournir une offre :

1. OFFRE TECHNIQUE : les pièces requises sont celles stipulées par le cahier des charges notamment :
 - La déclaration à souscrire
 - La déclaration de probité
 - Le cahier des charges signé avec mention des délais
 - Une copie de l'inscription à l'ordre des architectes pour les années exercées notamment dans le domaine des études similaires ou identiques à l'objet de l'appel d'offres avec présentation d'une liste récapitulative de travaux accompagnée des références justifiant l'attestation de bonne exécution des études réalisées durant ces (05) dernières années).
 - Copies certifiées conformes des diplômes universitaires et professionnels du ou des bureaux d'études ou groupements d'architectes.

2. OFFRE FINANCIERE :
L'offre financière doit comprendre ce qui suit :
 - Lettre de soumission (modèle ci-joint)
 - La proposition portant évaluation des honoraires (annexe 01) du cahier des charges.

Les deux enveloppes (technique et financière) seront mises sous pli anonyme et fermé et qui porte la mention suivante :

« A ne pas ouvrir »
Avis d'appel d'offres national restreint n°/DBCP/WA/2015
MAITRISE D'OEUVRE (ETUDE ET SUIVI) POUR LA REALISATION D'UNE NECROPOLE AU CIMETIERE DE LALIA, WILAYA D'ALGER

La durée de préparation des offres est fixée à trente (30) jours, à compter de la date de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans l'un des quotidiens nationaux et le BOMOP.

La date de clôture des offres est fixée au 30ème jour correspondant au dernier jour de la durée de préparation des offres au plus tard à 15h30 mn, au dépôt auprès de la Direction du Budget, de la Comptabilité et du Patrimoine, Service des Marchés et programmes (Annexe II, 11ème Etage), 08, rue ASSELAH Hocine Alger Centre.

La durée de validité des offres est égale à la durée de préparation des offres augmentée de trois (3) mois à compter de la date de dépôt des offres.

Le présent avis d'appel d'offre restreint vaut invitation aux soumissionnaires pour assister à la séance d'ouverture des plis qui aura lieu à la date de dépôt des offres à Treize heure (13h00) au niveau de la Direction du Budget, de la Comptabilité et du Patrimoine, Service des Marchés et programmes (Annexe II, 11ème Etage), 08, rue ASSELAH Hocine Alger Centre, ou ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant au même endroit.

Le Jeune Indépendant **du 15/07/2015 / ANEP N° 335 853**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT DE LA WILAYA DE TIPASA

N.I.F : 099342019019051

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article 45 alinéa 01 du décret présidentiel N°10/236 du 07/10/2010, portant réglementation des marchés publics modifié et complété, la direction de l'environnement de la Wilaya de Tipasa, informe l'ensemble des soumissionnaires que l'avis d'appel d'offre national restreint N°05/2015 paru dans les quotidiens nationaux : le Jeune Indépendant N°5223 du 03/06/2015 et le BOMOP relatif à l'équipement du centre d'enfouissement technique intercommunal de Gouraya en lots séparés.

Qu'après ouverture et évaluation des offres, les lots sont attribués provisoirement selon le tableau ci-après :

Désignation des lots	Société retenue	La note technique/100	Montant de l'offre DA En TTC	Délai de réalisation
Lot N°01 : Acquisition d'un bulldozer sur chenille spécial déchets	Infructueux	/	/	/
Lot N°02 : acquisition de deux (02) grues d'entreposage.	SPA AMMIMER ENERGIE	80	2.277.672,00	02 mois
Lot N°03 : travaux de réalisation de VRD au profit du CET de Gouraya	EURL BENCHAMMA	87	2.843.383,40	07 mois
Lot N°04 : aménagement d'un chemin d'accès au CET de Gouraya	Infructueux	/	/	/
Lot N°05 : Acquisition d'une camionnette à double cabine	Infructueux	/	/	/

Les soumissionnaires qui conteste le choix opéré par le service contractant peuvent introduire un recours dans les dix (10) jours à compter de la première publication de l'avis d'attribution provisoire, auprès du secrétariat des marchés publics de la wilaya de Tipasa.

Les soumissionnaires non retenu dans le présent appel d'offre et intéressés par les résultats d'analyses des offres techniques et financières sont invités de se rapprocher au service contractant au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

Le Jeune Indépendant **du 15/07/2015 / ANEP N° 335 838**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

DIRECTION DE L'EDUCATION D'ALGER CENTRE

SERVICE DE LA PROGRAMMATION ET DU SUIVI

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHE.

NIF : 410002000016085

Conformément à l'article 49 du décret présidentiel N°10-236 du 07/10/2010 modifié et complété portant réglementation des marchés publics. La direction de l'éducation d'Alger Centre informe les soumissionnaires ayant participé à la consultation restreinte du 13/04/2015 de l'avis d'attribution provisoire du marché relatif au : Acquisition de divers matériels (informatique et métamographique, cuisine et mobilier de bureau) au profit des établissements scolaires et inspecteurs du moyen (lot 02, 03 et 04 infructueux).

Soumissionnaire	N° du lot	Montant de la soumission en TTC	Montant de la soumission corrigé en TTC	Note technique et Financière /85	Délais de Livraison	Observation
EURL FIDELE NIF: 000150048743061	02	5.964.502,05	5.964.502,05	64	15 Jours	Retenu
ETS DJEDDOU NIF: 098516018034431	03	4.219.839,00	6.691.161,00	56,73	10 Jours	Retenu S/R de présenter un rabais
E.T.S MAHMOUDI NIF: 196834018103432	04	7.235.865,00	7.235.865,00	60,26	07 Jour	Retenu

- Les recours seront déposés auprès de la commission des marchés publics de la wilaya d'Alger dans un délai de 10 jours à partir de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux et ce, conformément à l'article 14 du décret présidentiel N°10-236 du 07/10/2010 modifié et complété, portant réglementation des marchés publics.
- Les soumissionnaires peuvent se rapprocher du service contractant au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire pour se renseigner des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

DIRECTION DE L'EDUCATION D'ALGER CENTRE

SERVICE DE LA PROGRAMMATION ET DU SUIVI

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHE.

NIF : 410002000016085

Conformément à l'article 49 du décret présidentiel N°10-236 du 07/10/2010 modifié et complété portant réglementation des marchés publics. La direction de l'éducation d'Alger Centre informe les soumissionnaires ayant participé à la consultation restreinte du 13/04/2015 de l'avis d'attribution provisoire du marché relatif au : **Renouvellement du matériel scolaire et acquisition d'équipement et matériels informatique au profit des établissements scolaires du moyen et du secondaire (lot 01 infructueux).**

Soumissionnaire	N° du lot	Montant de la soumission en TTC	Montant de la soumission corrigé en TTC	Note technique et Financière /85	Délais de Livraison	Observation
ETS MAHMOUDI NIF: 196834018103432	01	8.543.925,00	8.543.925,00	60,48	01 Jour	Retenu

- Les recours seront déposés auprès de la commission des marchés publics de la wilaya d'Alger dans un délai de 10 jours à partir de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux et ce, conformément à l'article 14 du décret présidentiel N°10-236 du 07/10/2010 modifié et complété, portant réglementation des marchés publics.
- Les soumissionnaires peuvent se rapprocher du service contractant au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire pour se renseigner des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

ولاية بجاية
مديرية البيئة

قرار رقم 2015/1540 يتضمن فتح تحقيق عمومي لمدى التأثير على البيئة لمشروع إستخراج المواد الاتية من الوديان لقدة السبد زيان شريف بواد أكرون بلدية تازمالت.

إن والي ولاية بجاية

- بمقتضى القانون رقم 84-09 المؤرخ في 04 مايو 1984 المتعلق بالتنظيم الإقليمي للبلاد.
- بمقتضى القانون رقم 85-05 المؤرخ في 16 فبراير 1985 المتعلق بحماية الصحة وترقيتها المعدل والمتمم بالقانون 13-09 المؤرخ في 20 جويلية 2009
- بمقتضى القانون رقم 90-29 المؤرخ في 1990/12/01 المتعلق بقانون التهيئة والتعمير المعدل والمتمم.
- بمقتضى القانون رقم 90-30 المؤرخ في 1990/12/01 المتعلق بالأملاك الوطنية المعدل والمتمم.
- بمقتضى القانون رقم 03-10 المؤرخ في 2003/07/19 المتعلق بحماية البيئة في إطار التنمية المستدامة.
- بمقتضى القانون رقم 05-12 المؤرخ في 04 أوت 2005 المتعلق بالمياه المعدل والمتمم.
- بمقتضى القانون رقم 11-10 المؤرخ في 22 جوان 2011 المتعلق بالبلدية.
- بمقتضى القانون رقم 12-07 المؤرخ في 21 فيفري 2012 المتعلق بالولاية.
- بمقتضى المرسوم الرئاسي المؤرخ في 30 سبتمبر 2010 المتضمن تعيين السيد حضر أحمد القلم ولي ولاية بجاية.
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 94-215 المؤرخ في 27 جويلية 1994 المحدد لقواعد تنظيم أجهزة الإدارة المحلية في الولاية وعملها.
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 95-265 المؤرخ في 09 سبتمبر 1995 الذي يحدد صلاحيات مديرية الثقافة والشؤون العامة والإدارة المحلية وتنظيمها وعملها.
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 96-50 المؤرخ في 27 جانفي 1996 المتضمن إنشاء مفتشية البيئة في الولاية المعدل.
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 06-198 المؤرخ في 31 ماي 2006 المحدد التنظيم المطبق على المنشآت المصنفة لحماية البيئة.
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 07-144 المؤرخ في 19 ماي 2007 الذي يحدد قائمة المنشآت المصنفة لحماية البيئة.
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 07-145 المؤرخ في 19 ماي 2007 الذي يحدد تطبيق ومحتوى وكيفيات المصادقة على دراسة وموجز التأثير على البيئة.
- بموجب القرار الولائي رقم 14-2035 المؤرخ في 2014/10/19 المتضمن تحميل أحكام القرار الولائي رقم 14/919 المؤرخ في 14 ماي 2014 المتضمن تحديد لجنة مراقبة المؤسسات المصنفة عبر مستوى الولاية.
- بموجب القرار الولائي رقم 15/1242 المؤرخ في 2015/05/25 يتضمن تعديل أحكام القرار الولائي رقم 15/694 المؤرخ في 2015/03/18 المتضمن تعيين الأشخاص المؤهلين للقيام بمهام المعاقلين المعنين في مجال التحقيقات حول الملائمة وعدم الملائمة لسنة 2015.
- بناء على الموافقة المسبقة رقم 15/984 لمصالح البيئة للولاية بتاريخ 2015/06/16 على دراسة موجز التأثير على البيئة المنجزة من طرف مكتب الدراسات التقنية للبيئة بوعكاز حسيد.

باقتراح من السيد مدير البيئة للولاية

يقـــرر

المادة الأولى : يفتح تحقيق عمومي لمدى تأثير على البيئة لمشروع إستخراج المواد الاتية من الوديان لقدة السبد زيان شريف بواد أكرون بلدية تازمالت، وذلك إبتداءا من 2015/07/20 إلى غاية 2015/08/18.

المادة 02 : يعين السيد : بناء حسين ، رئيس فرع الملائمة، كمحافظ محقق للقيام بتسجيل كل الملاحظات الكتابية أو الشفوية التي يمكن أن يبديها المواطنون أو المصالح المعنية بخصوص المشروع في سجل مرقم وموثر عليه يفتح لهذا الغرض، وفي حالة غياب أو مانع للسيد مدير البيئة، رئيسة مكتب التهيئة فرع الملائمة.

المادة 03 : يفتح السجل على مستوى بلدية : تازمالت، في فترة أربعة أشهر بمعدة حداد: مدة شهر المقرر للتحقيق وذلك التي يتسنى لكل شخص الإطلاع عليه كل يوم إبتداءا أيام الجمعة والسبت وأيام العطل، ويودع ملحقاته أو يوجهها كتابيا إلى المحقق المحقق.

المادة 04 : يقوم المحقق المحقق بإجراء كل التحقيقات، ويجمع المعلومات الكتابية والشفوية التي يراها ضرورية في تحضير ملف المشروع على البيئة على أن يختم التحقيق برأي صريح حول ملائمة أو عدم الملائمة.

المادة 05 : يلحق هذا القرار عن طريق التحقيق بمقر الولاية، وكذا دائرة وبلدية تازمالت، كما ينشر مجريتين يوميتين تختاران من الإختلاف محليه.

المادة 06 : يكلف السادة : الأمين العام للولاية، مدير التنظيم والشؤون العامة، مدير البيئة، رئيس دائرة تازمالت، ورئيس المجلس الشعبي البلدي تازمالت، والمحقق المحقق، كل فيما يخصه بتنفيذ هذا القرار الذي سيسجل ضمن نشرة القرارات الإدارية للولاية.

الوالي



ZARIF ET KERRY AU SOMMET DE LEUR CARRIÈRE À VIENNE

Quand Javad et John écrivent l'histoire

A première vue, entre le fidèle partisan de la révolution islamique en Iran et l'ex-sénateur démocrate, il y a peu de choses en commun. Pourtant, malgré tous les obstacles, John Kerry et Mohammad Javad Zarif ont trouvé le moyen de laisser ensemble hier leur empreinte dans l'histoire.



Entre le grand et maigre secrétaire d'Etat américain aux élégants costumes taillés sur mesure et son homologue iranien, plus petit et un peu rond dans ses éternelles chemises à col Mao, difficile a priori d'être plus dissemblables. Pourtant, au fil de plus de 21 mois de négociations acharnées pour solder douze ans de crise internationale sur le nucléaire iranien, les deux hommes se sont révélés être aussi inébranlables et rusés l'un et que l'autre.

Depuis leur poignée de main historique à l'ONU en septembre 2013, ils ont appris à se connaître au fil de quelque 50 réunions et ne s'appellent plus que par leurs petits noms, «John» et «Javad».

Mais si la cordialité est de mise et s'il leur arrive occasionnellement de blaguer ensemble, leur relation est restée essentiellement professionnelle, sans donner naissance à une amitié plus profonde.

Rien de surprenant à cela : leurs deux pays n'ont plus de relations diplomatiques depuis 35 ans et restent en désaccord sur une série de questions clés, dont le soutien de Téhéran à aux mouvements de résistance en Palestine occupée et au Liban.

Mohammad Javad Zarif dispose toutefois d'une connaissance approfondie des ressorts politiques américains : il a étudié aux Etats-Unis et y a travaillé de nombreuses années comme diplomate aux Nations unies, y devenant ambassadeur entre 2002 et 2007. Un avantage certain dans cette négociation particulièrement ardue.

«Il a la capacité de vendre des politiques qui sont fondamentalement problématiques du point de vue américain d'une manière qui les rend totalement convaincantes et attrayantes», souligne l'analyste Suzanne Maloney de la Brookins Institution.

Pour autant, «c'est une erreur de croire qu'il est plus Américain qu'Iranien», ajoute-elle. Malgré un doctorat en droit international passé aux Etats-Unis, Zarif «est un pur produit de la République islamique, et ce n'est pas un hasard s'il a réussi à acquérir une position de très haut niveau à un moment aussi crucial», rappelle Suzanne Maloney, soulignant que Zarif est «brillant».

Le président iranien Hassan Rohani n'a pas hésité pour sa part à qualifier Mohammad Javad Zarif et son équipe d'«artistes» de la diplomatie. Cependant, cette «diplomatie du sourire» reste contestée par les faucons de son pays, qui l'accusent d'avoir fait trop de concessions à l'Occident et lui reprochent même de s'être promené dans les rues de Genève avec John Kerry.

Côté américain, John Kerry est sans doute le diplomate qui a eu le plus de contacts avec les Iraniens à l'exception de la sous-secrétaire d'Etat Wendy Sherman. Dès 2012, il a fait partie des diplomates qui ont négocié dans le plus grand secret avec l'Iran, à Oman, la possibilité d'ouvrir des négociations sur le nucléaire.

L'accord scellé entre les «deux anciens adversaires est un triomphe, à la fois personnel et professionnel», relève Suzanne Maloney.

Pour John Kerry, 71 ans, ce succès représente sans doute un ultime sommet dans une carrière par ailleurs marquée par la défaite à la présidentielle de 2004 face à George W. Bush et l'échec à parvenir à un accord de paix au Proche-Orient, sur lequel il a beaucoup misé. Pour Mohammad Javad Zarif, de 16 ans son cadet, le tableau de chasse peut encore s'enrichir de nombreux autres trophées.

R. I.

L'ACCORD SUR LE NUCLÉAIRE IRANIEN SIGNÉ HIER À VIENNE

L'Iran dans la cours des grands

GRANDE VICTOIRE diplomatique pour l'Iran. En effet, Téhéran et les grandes puissances du groupe P5+1 (Etats-Unis, Allemagne, France, Grande-Bretagne, Russie et Chine) ont trouvé hier un accord sur le programme nucléaire de Téhéran qui permettra une levée des sanctions économiques pesant sur la République islamique.

Après des jours et des nuits d'intenses et parfois houleuses tractations, dont la dernière phase a duré plus de deux semaines à Vienne, le ministre iranien des Affaires étrangères, Mohammad Javad Zarif, et la chef de file de la diplomatie européenne, Federica Mogherini, se sont présentés hier pour officialiser l'événement, qui marque une étape décisive dans le dossier nucléaire iranien, lequel empoisonne les relations internationales depuis douze ans.

L'accord conclu entre l'Iran et les grandes puissances est un «moment historique» et un «nouveau chapitre d'espoir» s'ouvre, a déclaré mardi Mohammad Javad Zarif, lors d'une conférence de presse.

A ses côtés, Federica Mogherini a estimé que l'accord conclu à Vienne ouvrait la voie à une nouvelle ère pour les relations internationales.

Selon Mohammad Javad Zarif, cité par l'agence iranienne Isna, l'accord conclu hier est le «meilleur possible», même «s'il n'est pas aussi complet que l'auraient voulu chacune des parties impliquées».

L'accord marque un tournant dans les relations de Téhéran avec les pays occidentaux, qui soupçonnent la République islamique d'avoir utilisé son programme nucléaire civil comme couverture pour chercher à développer un savoir-faire en matière d'armement nucléaire.

L'accord final met en musique de grands principes actés à Lausanne en avril: Téhéran s'engage à réduire ses capacités nucléaires (centrifugeuses, stock d'uranium enrichi...) pendant plusieurs années et à laisser les inspecteurs de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) procéder à des inspections plus poussées.

Le but est de rendre quasiment impossible la possibilité pour l'Iran de fabriquer une bombe atomique, tout en assurant à Téhéran, qui nie avoir jamais eu l'intention de se doter de la bombe, le droit de développer une filière nucléaire civile.

Une fois, les installations iraniennes réduites, selon les termes de l'accord, il faudrait en effet un an à Téhéran pour fabriquer une bombe, contre trois mois aujourd'hui, a expliqué le secrétaire d'Etat John Kerry.

En échange, l'Iran bénéficiera progressivement d'une levée des sanctions internationales adoptées depuis 2006 par les Etats-Unis, l'Union européenne et l'ONU et qui bridents l'économie du pays.

Les premières sanctions pourront être levées à partir du premier semestre 2016 si la République islamique respecte ses engagements. En cas de violation de l'accord, elles pourront être rétablies. Et cette réversibilité durera quinze ans.

En revanche, l'interdiction du commerce des armes a été reconduite pour cinq ans, sauf autorisation spécifique du Conseil de sécurité. La demande de l'Iran, soutenue par Moscou, de lever cet embargo a été un des principaux points de blocage des discussions.

Autre sujet délicat: la possibilité pour les inspecteurs de l'AIEA de se rendre sur les sites militaires iraniens. Finalement, Téhéran a accepté de leur permettre un «accès limité» à certains sites.

Si l'Iran venait à contrevenir aux termes de l'accord, les sanctions économiques pourraient être remises en place dans un délai de 65 jours.

M. K. et agences

LES PRINCIPALES RÉACTIONS SUR L'ACCORD DE VIENNE

LA RUSSIE (LE PRÉSIDENT VLADIMIR POUTINE)

«MALGRÉ les tentatives plaidant en faveur d'un recours à la force, les participants aux négociations entre l'Iran et le groupe des 5+1 (Russie, France, Etats-Unis, Chine, Royaume-Uni et Allemagne) "ont fait un choix décisif pour la stabilité et la coopération. Nous sommes convaincus que le monde a poussé aujourd'hui un grand soupir de soulagement. Nous comptons que toutes les parties concernées, et en premier lieu les pays des 5+1, mettent en œuvre l'accord dans sa totalité».

LA FRANCE (LE PRÉSIDENT FRANÇOIS HOLLANDE)

«C'est un accord très important qui a été signé cette nuit, décidément le monde avance. Maintenant que l'Iran va avoir des capacités plus grandes sur le plan financier puisqu'il n'y aura plus de sanctions, nous devons être extrêmement vigilants sur ce que va être l'Iran. L'Iran doit montrer (...) sur la Syrie que ce pays est prêt à nous aider à en finir avec ce conflit».

La Syrie (Le président Bachar al-Assad) «La République islamique d'Iran a remporté une grande victoire en parvenant à un accord final avec les pays du groupe 5+1. La signature de cet accord est considérée comme un grand tournant dans l'histoire de l'Iran, de la région et du monde et une claire reconnaissance de la part des puissances mondiales du caractère pacifique du programme nucléaire iranien».

ISRAËL (LE PREMIER MINISTRE BENYAMIN NETANYAHU)

«D'après les premiers éléments qui nous parviennent, il est déjà possible de dire que cet accord est une erreur historique pour le monde. Nous nous sommes engagés à empêcher l'Iran de se doter des armes nucléaires et cet engagement est toujours d'actualité».

LA GRANDE-BRETAGNE (LE MINISTRE BRITANNIQUE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES PHILIP HAMMOND)

«Après plus d'une décennie de négociations difficiles, nous avons conclu un accord historique qui imposera des limites strictes et des inspections au programme nucléaire iranien. Nous continuerons à travailler étroitement avec nos partenaires de la coalition internationale pour encourager l'Iran à jouer un rôle transparent et constructif dans les affaires régionales, en particulier dans la lutte contre l'extrémisme islamiste».

M. K.

DIXIT

«L'Iran ne cherchera jamais à avoir l'arme nucléaire. …Tous nos objectifs ont été atteints. Dieu a exaucé les prières de notre nation. Si cet accord est appliqué correctement (...) nous pouvons peu à peu éliminer la méfiance».

Hassan Rohani, le président iranien, à propos de l'accord sur le nucléaire conclu à Vienne.

«Grâce à cet accord, la communauté internationale sera capable de s'assurer que la République islamique d'Iran ne développe pas un arme nucléaire. Toutes les voies vers une arme nucléaire ont été coupées. …Cet accord n'est pas fondé sur la confiance. Il est fondé sur les vérifications. Les inspecteurs auront un accès 24 heures sur 24 aux installations nucléaires iraniennes clés».

Barack Obama, le président américain, à propos de l'accord de Vienne.

«J'espère, et en fait je crois, que cet accord conduira à une plus grande compréhension et coopération mutuelle sur les nombreux et graves défis posés à la sécurité au Proche-Orient. Il pourrait ainsi contribuer de manière essentielle à la paix et la stabilité dans la région et au-delà».

Ban Ki-moon, le secrétaire général de l'Onu, qui salue l'accord de Vienne.

SORTIR

SOUND
3e édition du Festival Wellsound jusqu'au mercredi 15 juillet. Chapiteau du Hilton Hôtel, Alger. 21h30.
Aujourd'hui, mardi 14 juillet: Rap avec L'Algerino de France.
Mercredi 15: Clôture surprise.

BARDO
Bardo Museum Nights jusqu'au vendredi 17 juillet. De 21h à 2h30. Cour et jardin du musée Bardo, Alger.
Vendredi 17 juillet: Humour avec Wahid Bouzidi.
Visites guidées des expositions au musée.

GAADA
Gaada Nouba jusqu'au vendredi 17 juillet. Hôtel El Aurassi niveau B, Alger. 22h30.
Aujourd'hui, mardi 14 juillet: Concert gnawi de Ouled El Haja Maghnia.
Mercredi 15 juillet: Groupe Baylone en concert.

SOPRANO
La soprano colombienne Betty Garcès Bedoya en concert, accompagnée de la pianiste italienne Antonia Valente. Mercredi 22 juillet. 19h30. Institut français d'Alger. Au programme : A. Schonberg, E. Korngold O. Respighi, C. Debussy, X. Montsalvatge, S. Rachmanino.

VILLAGE
Cheikh Sidi Bemol au 12e Festival Raconte-Arts (24-31 juillet). Village Iguersafene en Kabylie, Algérie. Vendredi 24 juillet. 19h.

JAZZ
Le guitariste Anis Benhallak, accompagné du chanteur Mehdi Askeur, en concert de jazz oriental. Vendredi 24 juillet. Ibn Zeydoun, Alger.

FLAMENCO-CHAABI
Ptit Moh le mandoliste du chaâbi et Juan Carmona le guitariste du flamenco en duo. Sur la scène d'Ibn Zeydoun, Alger. Le dimanche 26 juillet. 20h30.

POTERIE
6e Festival de la poterie de Maâtkas en Kabylie du samedi 25 au jeudi 30 juillet. Exposition du patrimoine culturel national, vente et ateliers.

COLLOQUE
Colloque «De la toponymie algérienne : du local au national». Cité administrative de Jijel. Les 25, 26 et 27 juillet avec le Haut Commissariat à l'Amazighité.

EXPOSITION
Machine Théographique de Liess Vergès, jusqu'au lundi 3 août. Espace La Baignoire (3, rue des Frères Oukid, Square Port Said), Alger. Radiographie d'un entrelacs géométrique (Tastîr) qui est un plan conceptuel dans l'art de l'ornementation. Une icône textuelle, une conception théologique (im)matérialiste de la création divine, une évocation infinie de l'œuvre du Grand Ordonnateur, une abstraction du réel et de l'au-delà. Diffraction du regard, l'entrelacs géométrique génère une esthétique du signe, de la quête et du dévoilement…

MUSEE
Exposition d'œuvres d'art restituées à d'autres nations, jusqu'au jeudi 10 décembre. Musée des antiquités et des arts islamiques, Alger. Accès : 200 DA.

FELIV
Jeunesse : Concours de nouvelles du 8e Festival international de la littérature et du livre de jeunesse (du 23 au 29 juillet à Riadh El Feth, Alger) en arabe, tamazight, français sous le thème Le retour. Date limite d'envoi fixée au 06 juillet. Enfance : Concours J'illustre un conte du patrimoine pour enfants de 6 à 14 ans : Un texte, une illustration (dessin, collage, photographie, …), un titre de livre fictif. Date limite d'envoi fixée au 30 juin.
Consulter : www.feliv.dz

VEILLÉE DE RAMADHAN DU HAUT COMMISSARIAT À L'AMAZIGHITÉ

Le rayonnement de notre patrimoine culturel



Dans ses rencontres scientifiques, le haut commissariat à l'amazighité s'implique dans l'affirmation de la langue amazighe en tant qu'outil moderne contribuant au développement et à l'innovation technologique.

Dans ses rendez vous culturelles, il participe au rayonnement de notre patrimoine dans sa richesse et sa diversité. Les veillées du mois de Ramadhan lui a donné l'occasion d'organiser des soirées où le public redécouvre dans une atmosphère conviviale ses traditions et coutumes ancs=estrales

Cette dernière semaine du mois de Ramadhan, rendez vous a été donné à la salle El Kheyyam pour une veillée animée par l'artiste Syamour. Cette soirée coïncide avec la lignée des samedis de l'amazigité où le Haut commissariat à l'amazighité organise, depuis le début de cette année 2015, tous les quinze jours des rencontres mettant en lumière des faits marquants dans les domaines aussi divers que le cinéma, la création artistique, la littérature, la poésie.

Pour la veillée de ce samedi, la musique était à l'honneur avec comme invité l'interprète, auteur et compositeur, Syamour. Ce talentueux artiste a animé la soirée en interprétant les titres extraits notamment de ses derniers albums intitulés, Machahou et Ddunit. Le public présent a ainsi découvert ces titres en exclusivité tout en écoutant les explicatione et les commentaires de l'auteur. C'est que Syamour n'a pas passé la soirée a uniquement donné son récital, mais il été soumis à une foule de questions que lui a posées le présentateur de la soirée. Volubile et généreux cet artiste au grand coeur s'est prêté de bonne grâce à cet interview sur scène, créant une atmosphère conviviale et nouant un lien familier avec les spectateurs. De nombreux sujets ont été abordés, les sources d'inspiration d e l'auteur, l'évocation des grands noms de la chanson amazighe, la situation actuelle et le développement de la chanson amazighe.

C'était une veillée où les invités ont eu leur part de divertissement et de détente dans l'ambiance du mois de Ramadhan tout en s'enrichissant culturellemnt d'une manière intelligente et positive. Le prochaine rencontre du Haut commissariat à l'mazighité aura cette fois ci un caractère scientifique. Il s'agit du colloque qui sera organisé à Jijel du 25 au 27 juillet avec pour thème, de la toponymie algérienne, du local au national.

Kamel Cheriti

37e FESTIVAL INTERNATIONAL DE MUSIQUE

Timgad attend ses artistes

LA VILLE de Timgad à Batna, son site archéologique et son nouveau théâtre de plein air, sont «fin prêts» pour accueillir à partir du 30 juillet prochain la 37ème édition du festival international de musique.

Les opérations d'aménagement du site du théâtre de plein air jouxtant le site archéologique et les actions d'embellissement de la ville de Timgad ont été achevées, selon le directeur de la culture, Noureddine Boughandoura, qui a assuré ce lundi 13 juillet que les stars internationales attendues au festival et le public seront accueillis dans les «meilleures conditions». M. Boughandoura a rappelé qu'une réunion technique avait rassemblé la semaine dernière autour du wali les responsables des différents secteurs concernés pour «peaufiner les ultimes préparatifs de cette manifestation culturelle majeure». Un riche programme d'animation a également été prévu dans les grandes villes de la wilaya durant ce festival qui aura lieu du 30 juillet au 6 août prochain, selon la direction de la culture.

Cheb Mami condamné pour plagiat

Le tribunal estime selon la même source que M. Zerradine doit être considéré comme étant «le seul auteur» des quatre chansons (Le raï c'est chic, Madanite, Ma vie deux fois, Gualbi Gualbi) et le coauteur des paroles de Désert rose, un succès international interprété par la star anglaise Sting. Une analyse comparative des textes traduits de l'arabe au français a conclu à une «grande similarité», un expert ayant relevé par exemple que «quatre des cinq» couplets de Madanite chanté par Cheb Mami sont repris du texte Omri de Cheb Rabah, de même pour Anti dorri anti doua rebaptisée Ma vie deux fois par Cheb Mami. «Il ne saurait être contesté que M. Zerradine a perdu une chance de gagner une notoriété importante du fait du succès des chansons qu'il avait en réalité écrites», écrit le tribunal dans son jugement qui a condamné Cheb Mami et la société EMI à lui payer solidairement 100 000 euros au titre du préjudice moral. Ils sont également condamnés à lui verser 100 000 euros en réparation des atteintes à son droit moral d'auteur. **R. C.**



DE LA SPLENDEUR DE RAMADAN

Chers amis,

C'est avec joie et allégresse que nous, musulmans que nous sommes, devons accueillir notre invité d'honneur, le mois de ramadan, mois de jeûne, de piété et de sacrifice. Cet invité nous propose une thérapie des plus exemplaires pour le corps et l'esprit. Il nous garantirait, à chacun, si nous acceptions son offre avec amour et clairvoyance, de renforcer sa foi envers son Seigneur Allah, le Puissant, le Miséricordieux, d'effectuer son autocritique en toute âme et conscience et d'évaluer ses rapports vis-à-vis de sa personne, de sa famille, de ses proches et de tous ses semblables, envers lesquels il doit observer des droits et des devoirs. Ce mois de jeûne nous garantit, par conséquent une vie matérielle et spirituelle paisible, grâce à la mortification du moi, laquelle érige le commun des mortels en une personnalité angélique par le repos de la conscience qu'elle lui procure, et par l'immunité qu'elle lui assure.

1ere partie

Par Cheikh Mohamed-Tahar Badaoui



Il demeure opportun d'apporter quelques précisions sur la méthode nutritive du saint prophète Mohamed, salut divin sur lui. Notre Prophète, salut divin sur lui, n'avait pas pour habitude de se contenter d'un seul genre d'aliment à l'exclusion des autres aliments à la nature organique du corps incapable souvent de le tolérer. La limitation à un seul genre de nourriture de façon permanente constitue, même si cela apparaît bénéfique, un danger nocif du fait du déséquilibre nutritif qu'il engendre pour le corps. Ainsi, le Prophète mangeait les aliments habituels qu'il connaissait, tels que la viande, les fruits, le pain, les dattes… Si un aliment contenait une qualité qui nécessitait une atténuation et une modification, il l'atténuait et la modifiait par son paradoxe : il modifiait, par exemple, la chaleur des dattes par la pastèque. Dans le cas où il ne pouvait le faire, il en consommait, mais loin de tout excès.

De même, le Prophète ne mangeait jamais ce qu'il n'aimait pas, car manger à contrecœur vide l'aliment de tout profit et peut causer à la santé un dommage certain. En revanche, le Prophète ne critiquait guère un aliment. Il mangeait l'aliment qu'il désirait, ou s'en abstenait.

Le Prophète aimait la viande, notamment l'épaule et la poitrine du mouton. Ainsi, lui avait-on empoisonné ces parties du mouton. On rapporte de sources authentiques que la fille de Zubeïr avait égorgé un mouton dans sa demeure. Le Prophète, au courant de la chose, lui envoya l'un de ses compagnons pour lui en demander une part. Prise au dépourvu, et de honte, elle fit dire au Prophète qu'il ne lui restait que le cou du mouton. Le messager revint sur ses pas, et le Prophète envoya une seconde fois celui-ci chez la dame en question pour lui réclamer le cou de l'animal égorgé parce que, selon le Prophète, il s'agit «de la partie du corps qui guide le mouton, la meilleure et la moins nocive».

Il est certain que la partie du mouton la plus légère est la viande du cou, celle des pattes avant et enfin la cuisse ; d'autant plus que ces parties n'encombrent nullement l'estomac et lui procurent, au contraire, une digestion des plus adéquates. Ainsi sont appréciés les aliments selon les caractéristiques suivantes :

• La grande utilité et l'influence sur les forces ;

• La légèreté n'accablant pas l'estomac ;

• La digestion souple et rapide ;

Le Prophète, salut divin sur lui, chérissait aussi les douceurs et le miel, lesquels, à l'instar de la viande, constitueraient les meilleurs aliments dotés d'une grande utilité pour tous les organes du corps, notamment le foie, sauf pour ceux qui souffrent d'une défectuosité organique quelconque ou alors avis contraire du médecin traitant.

Il va sans dire que celui qui assouvit modérément ses besoins en temps utile, et de manière équilibrée, tirera sûrement de la nourriture un profit curatif de taille. Aussi, le médicament se ramène-t-il à deux éléments : le régime et le maintien de la santé. En effet, le régime, que nous apprend le jeûne rationnel, constitue l'un des remèdes les plus efficaces pour soigner les maladies résultant d'un excès de nourriture, plus que le vomissement pratiqué dans des cas graves.

En outre, le Prophète, salut divin sur lui, aurait voulu inciter l'homme, par sa noble méthode nutritive, à réduire la quantité des aliments qu'il consomme, à éviter de poursuivre démesurément ses goûts et désirs, et enfin à se méfier des surplus. Cette cure prophétique prescrite permet à chaque corps de suivre ses habitudes, qui diffèrent, d'ailleurs, d'un individu à un autre, en matière notamment de consommation des aliments et d'utilisation des médicaments.

Sous une autre optique, le jeûne du mois de ramadan se présente comme une cure de la passion. Celle-ci, vouée aux images, est le lot des cœurs dépourvus d'amour de Dieu, Seigneur, Maître des mondes. Les cœurs qui s'en détournent le remplacent par un autre objet d'amour qu'on vénère, à l'image d'une vulgaire idole des païens.

Si le cœur déborde d'amour pour Allah son Créateur et de désir ardent de contempler Sa Lumière, alors, la passion pour les images lui sera épargnée et il en sera définitivement guéri. Les versets 23 et 24 de la sourate Yûsuf (Joseph) expliquent aisément que la droiture et l'amour de Dieu constituent une immunité sans égal, mettant l'homme à l'abri de ces tourments passionnels : «Or celle qui l'avait reçu dans sa demeure essaya de le séduire. Et elle ferma bien les portes et lui dit : «Viens, je suis prête pour toi». Il dit : «Qu'Allah m'en préserve. C'est mon maître (en faisant allusion à son époux) qui m'a accordé bon accueil. Vraiment, les injustes ne réussissent jamais». Et, elle le désira. Et il l'aurait désirée, n'eût été ce qu'il vit comme preuve évidente de son Seigneur. Ainsi, Nous l'avons éloigné du mal et de la turpitude. Il fut certes l'un de Nos serviteurs élus». Il est donc clair que la sincérité repousse la passion bestiale, mais une sincérité à base d'amour divin, illuminée de la crainte de Dieu.

La passion se compose de deux éléments, à savoir l'appréciation de l'être qu'on aime et le désir ardent de l'atteindre. Grâce au jeûne véritable du ramadan, le fidèle, par l'évasion du moi, jouit d'une ascension spirituelle propre par laquelle il n'arrive à aimer que Dieu, son Seigneur, et n'adorer que son Maître, auquel il se soumet corps et âme, seulement pour bénéficier de Son agrément suprême. Il devient pour lui le désir des désirs et la passion des passions. Le Prophète, salut divin sur lui, nous confirme cette vérité en disant : «Nul ne peut atteindre l'apogée de sa foi que si passion humaine s'incruste comme il faut dans la mission dont je suis chargé.»

Dans le saint Coran, Dieu, gloire et pureté à Lui Seul, dit : «Le mois de ramadan, au cours duquel le Coran fut révélé comme guide pour les hommes et preuves claires de la bonne direction et du bon discernement.» (verset 184 de la sourate dite «La Vache» commenté plus haut.). Ce verset donne la raison principale de l'institution du jeûne au cours du mois de ramadan, à savoir que la révélation du saint Coran s'est faite en ce mois béni.

Sachant que le Coran est le meilleur moyen de purifier son cœur et d'élever son âme, il n'y a donc pas de meilleure façon de remercier Dieu de ce bienfait et de l'adorer en ce mois où fut descendu le Coran que cet acte qui purifie le cœur et élève l'âme spirituellement, en l'occurrence le jeûne. Ceci nous amène à voir dans les développements suivants les débuts de la révélation coranique, le processus d'évolution et la finalité de ce Livre sacré rendant hommage aux hommes de science et incitant, sans trêve, à la recherche dans tous les domaines de la vie. Dans la sourate dite du «Le Destin» ou «Les Décisions», Dieu, grâce à Lui Seul, énonce : «Nous l'avons, certes, fait révéler (le Coran) pendant la nuit de la destinée. As-tu idée de ce qu'est la nuit de la destinée ? La nuit de la destinée est préférée à mille mois. Durant celle-ci descendent les anges ainsi que l'Esprit (Gabriel) selon la volonté de leur Seigneur par l'accomplissement de tout ordre. Elle demeure paix et salut jusqu'à l'apparition de l'aube».

C'est dans cette nuit qu'a débuté la révélation du saint Coran. Elle est une nuit bénie, située au mois de ramadan où le Livre céleste fut descendu en une seule fois de la Tablette gardée à la Demeure de la puissance dans le Ciel inférieur, puis il fut révélé au fur et à mesure, selon les circonstances et durant vingt-trois années, au Messager de Dieu, qu'Allah le comble de sa grâce à jamais. Puis, pour montrer la valeur de cette nuit, Dieu dit à son Prophète : «As-tu idée de ce qu'est la nuit de la destinée ? La nuit de la destinée est préférée à mille mois». ***(A suivre)***

M-T. B.

Allah se comportera avec toi comme tu te comportes avec autrui

(1re partie)

Le Prophète – bénédiction et salut sur lui – dit : «Allah fera miséricorde à ceux qui sont miséricordieux.»

Existe-t-il d'autre récompense pour le bien que le bien ? Celui qui sera miséricordieux avec les créatures, alors le Créateur le sera avec lui. Le Prophète – bénédiction et salut sur lui – a dit : «Le Miséricordieux fait miséricorde à celui qui fait preuve de miséricorde. Donc, faites miséricorde à toutes les créatures sur terre pour que Celui qui est au Ciel vous fasse miséricorde.»

La rétribution correspond à l'action, Allah se comportera avec Son serviteur comme ce dernier se comportera avec Ses serviteurs. Donc, comporte-toi avec autrui comme tu voudrais qu'Allah se comporte avec toi. Allah dit : «…Mais si vous (les) excusez, passez sur (leurs) fautes et (leur) pardonnez, sachez qu'Allah est Celui qui pardonne et Très Miséricordieux. » (sourate La grande perte, verset 14)

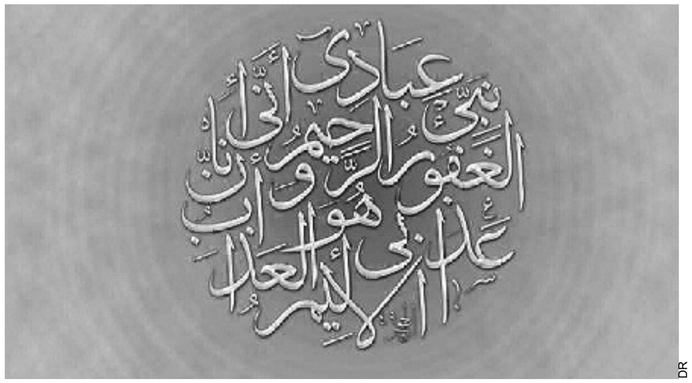
Et Il dit : «…Qu'ils pardonnent et excusent. N'aimez-vous pas qu'Allah vous pardonne ?» (sourate La lumière, verset 22)

- Désire ardemment apaiser les difficultés des gens pour qu'Allah apaise les tiennes. Le Prophète – bénédiction et salut sur lui – a dit : «Celui qui apaise la peine d'un musulman, Allah lui apaisera une peine parmi les peines du jour de la Résurrection.»

Il dit également – bénédiction et salut sur lui : «Celui qui vient au secours d'un homme en détresse, Allah lui retirera une peine parmi les peines du jour de la Résurrection.»

- Aide les gens dans leurs besoins, Allah te viendra en aide. Le Prophète – bénédiction et salut sur lui – a dit : «Allah vient en aide au serviteur tant que ce dernier vient en aide à son frère.» ; «Celui qui s'occupe des besoins de son frère, alors Allah s'occupera de ses besoins.»

- Sois un soulagement pour les nécessiteux, Allah te soulagera. Le Prophète – bénédiction et salut sur lui – a dit : «Celui qui soulage un nécessiteux, alors Allah le soulagera dans cette vie et dans l'au-delà», et il dit encore : «Avant vous vivait un marchand qui accordait des prêts aux gens et lorsqu'il voyait parmi eux un nécessiteux, il disait à ses employés : pardonnez-lui, peut-être qu'Allah nous pardonnera, et Allah lui pardonna.»



DR

- Sois doux avec les serviteurs d'Allah, alors tu seras inclus dans l'invocation du Prophète – bénédiction et salut sur lui – qui dit : «Ô Allah ! Celui qui est doux avec ma communauté, sois doux avec lui, et celui qui blesse ma communauté blesse-le.» Il dit encore – bénédiction et salut sur lui : «Allah est doux, et Il aime la douceur, et Il donne par la douceur ce qu'Il ne donne par la rudesse.» Il dit aussi – bénédiction et salut sur lui : «Celui qui est privé de douceur est privé de tout bien.»

- Dissimule les défauts des gens, Allah dissimulera les tiens. Le Prophète – bénédiction et salut sur lui – a dit : «Celui qui dissimule les défauts d'un musulman, Allah dissimulera les siens dans la vie d'ici-bas et dans l'au-delà.»

Il dit aussi – bénédiction et salut sur lui : «Celui qui dissimule les secrets de son frère musulman, Allah dissimulera les siens le jour de la Résurrection.»

- Ne tiens pas compte des erreurs de ton frère, Allah ne tiendra pas compte des tiennes. Le Prophète – bénédiction et salut sur lui – a dit : «Celui qui ne tient pas compte [des erreurs] d'un musulman, Allah ne tiendra pas compte de ses erreurs.»

- Nourris les musulmans, Allah te nourriras. Le Prophète – bénédiction et salut sur lui – a dit : «Tout croyant qui nourrit un croyant affamé, Allah le nourrira des fruits du Paradis.»

- Abreuve les musulmans, Allah t'abreuvera. Le Prophète – bénédiction et salut sur lui – a dit : «Tout croyant qui abreuve un croyant assoiffé, Allah l'abreuvera du nectar cacheté le jour de la Résurrection.»

- Vêtis les musulmans, Allah te vêtira. Le Prophète – bénédiction et salut sur lui – a dit : «Tout croyant qui vêtit une personne nue, Allah le vêtira d'habits verts du Paradis.»

Donc, Allah se comportera envers toi comme tu te comportes avec autrui. Choisis donc pour toi-même la manière avec laquelle tu aimerais qu'Allah se comporte avec toi. Agis de cette manière, tu en récolteras la récompense.

- Prends garde de ne pas brutaliser les gens car Allah te châtiera. Le Prophète – bénédiction et salut sur lui – a dit : «Allah châtie ceux qui châtient les gens dans la vie d'ici-bas.» Allah dit : «Et rappelez-vous, lorsque Nous vous avons délivrés des gens de Pharaon, qui vous infligeaient le pire châtiment.» (sourate La vache, verset 49)

«Et le jour où l'Heure arrivera (il sera dit) : faites entrer les gens de Pharaon au plus dur des châtiments.» (sourate Celui qui pardonne, verset 46)

- Prends garde d'être dur avec les serviteurs d'Allah sinon t'atteindra l'invocation du Prophète – bénédiction et salut sur lui : «Ô Allah ! Celui qui reçoit autorité sur ma communauté puis est dur avec elle, sois dur avec lui, et celui qui reçoit autorité sur ma communauté puis est doux avec elle, sois doux avec lui.»

- Ne fais pas de mal aux musulmans en espionnant sans cesse leur intimité. Le Prophète – bénédiction et salut sur lui – a dit : «Celui qui guette sans cesse l'intimité de son frère musulman, Allah guettera la sienne. Celui dont Allah guette son intimité au point de l'humilier au plein cœur de sa demeure.» ; «Celui qui dévoile l'intimité de son frère musulman, Allah dévoilera la sienne au point de l'humilier au plein cœur de sa maison.»

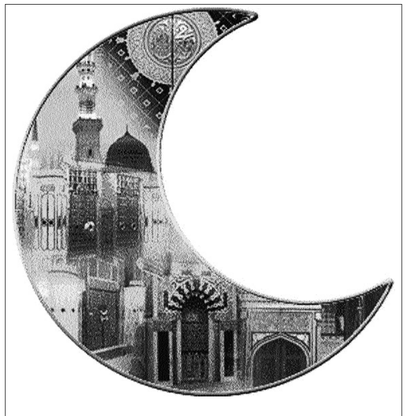
- Ne prive pas les musulmans de ta miséricorde car le Prophète – bénédiction et salut sur lui – a dit : «Celui qui ne fait pas miséricorde envers les gens, Allah Tout-Puissant ne lui fera pas miséricorde.» Il dit encore – bénédiction et salut sur lui : «Nul n'est privé de miséricorde sauf le misérable.»

En conclusion, quel que soit ton comportement envers les gens, tu trouveras chez Allah une rétribution équitable.

(A suivre)







Sagesse

«La confiance est comme un château de sable : difficile à construire, mais facile à détruire !»

A MEDITER

La récompense divine

CHEIKH Ibrahim Al-Hilali Al-Halabi – un savant pieux et noble – voyagea vers l'université d'El-Azhar à la recherche de la science. Dans son parcours, il connut la pauvreté, comptant sur la charité. Une fois, plusieurs jours passèrent sans qu'il trouve à manger ; il était extrêmement affamé.

Il sortit de sa chambre d'El-Azhar pour demander quelques restes de nourriture. Il trouva une porte ouverte, de laquelle émanait une agréable odeur. Il ouvrit la porte et se trouva dans une cuisine, sans la présence de quiconque.

Là, il vit quelques mets appétissants ; donc, il saisit une cuillère et la plongea dans le récipient, mais lorsqu'il l'amena à sa bouche, il se retint de manger, car il venait de se rendre compte que l'on ne lui avait pas donné la permission. Il posa la cuillère et retourna à sa chambre, dans le dortoir d'El-Azhar, affamé.

Mais après moins d'une heure, un de ses enseignants, accompagné d'un autre homme, entra dans sa chambre.

Et son enseignant lui dit : «Ce noble homme est venu me voir car il cherche un étudiant en science pieux pour marier sa fille, et je t'ai choisi. Alors, lève-toi et viens avec nous chez lui, où nous pourrons achever le contrat de mariage entre toi et sa fille ; tu deviendras alors un membre de sa famille.»

Cheikh Ibrahim lutta pour se lever, obéissant à l'ordre de son enseignant, et partit avec eux. Ils l'emmenèrent dans la même maison dans laquelle il était entré quelque temps auparavant et avait plongé la cuillère dans la nourriture !

Ainsi, quand il se fut assis, la nourriture fut apportée. C'était la même nourriture que celle dans laquelle il avait auparavant plongé la cuillère et qu'il avait abandonnée. Mais maintenant, tout en mangeant, il se dit à lui-même : «Je me suis retenu d'en manger quand je n'avais aucune permission, mais maintenant, Allah m'a accordé cette nourriture avec la permission.»

Son épouse, une femme pieuse, retourna avec lui à Halab, après qu'il eut achevé ses études. Et elle lui donna, grâce à Dieu, des enfants pieux.

Ceci est donc le fruit de la patience et le résultat pour celui qui craint Allah (taqwa). Allah dit : «Et quiconque craint Allah, Il lui donnera une issue favorable et Il lui accordera Ses dons par [des moyens] sur lesquels il ne comptait pas.» (sourate At-Talaq, versets 2-3)

Mais quant à ceux qui sont hâtifs – ceux qui ne distinguent pas entre la vérité et le mensonge, recherchant les vanités temporaires de cette vie –, ils n'éprouveront jamais rien d'autre que chagrin et peine dans leur cœur, car ils n'atteindront jamais la vie d'ici-bas et ne complèteront non plus jamais la religion.

Ceci parce qu'ils oublient – ou négligent peut-être – la parole d'Allah : «Allah ne suffit-il pas à Son serviteur ?» (sourate Az-Zumar, verset 36)

Aussi, quiconque abandonne quelque chose pour Allah, Il le lui remplacera par quelque chose de meilleur.

Choisis bien tes amis

(1re partie)

Les amitiés particulières ont un grand effet dans les choix faits par l'âme et par l'esprit. Elles participent grandement à ce qui touche le groupe entier comme progrès ou retard, angoisse ou apaisement.

L'islam est une religion de rassemblement, de concorde et de familiarité. La tendance qui pousse à faire la connaissance de gens et à se mêler à eux est inscrite authentiquement dans ses enseignements.

En effet, l'Envoyé de Dieu – bénédiction et salut sur lui – a dit : «Le croyant qui fréquente les gens et supporte leur gêne est meilleur que le croyant qui ne se mêle pas aux gens et ne supporte pas leur gêne.»

Ainsi, la communauté musulmane entretient des liens particuliers et généraux, lesquels sont renforcés au maximum. D'ailleurs, plus le rassemblement auquel le musulman participe avec ses frères est grand, plus les bénédictions divines sont nombreuses en sa faveur. Il est dit dans un hadith : «La prière du fidèle en commun avec un autre fidèle est plus profitable que sa prière en solitaire. Et sa prière en commun avec deux fidèles est plus profitable que sa prière en commun avec un seul fidèle. Ainsi, plus ils sont nombreux, plus cela est agréable à Dieu.»

Le musulman est donc tenu de partager son temps entre la retraite utile et la bonne fréquentation. Mais la première condition dans la recherche d'une bonne compagnie, c'est d'être désintéressé, voué à Dieu et renforcé dans le chemin de la foi et de l'excellence. Voilà le sens de l'amour pour Dieu. Une fois son cœur raffermi par la certitude et embelli par la splendeur de la foi, au point d'en apprécier sa douceur, l'homme verra tous les vivants avec le regard de sa foi : s'il aime, c'est par principe non par désir de concupiscence, et s'il déteste, c'est par principe non par privation. Voilà pourquoi l'islam honore les sentiments purs de l'amitié et invite les croyants à les vouer à Dieu, à les entretenir pour Sa Face. Il réserve d'ailleurs à ces sentiments une récompense élevée qui correspond à leur nature sublime. L'Envoyé de Dieu – bénédiction et salut sur lui – a dit : «Dieu a dit : «Ceux qui s'aiment pour Ma Majesté seront à l'ombre de Mon Trône le jour où il n'y aura d'autre ombre que la Mienne».»



De même Omar Ibn El-Khattab rapporte que l'Envoyé de Dieu a dit : «Il y a parmi les serviteurs de Dieu des hommes qui ne sont ni des prophètes, ni des témoins martyrs. Pourtant, au jour de la Résurrection, les prophètes et les témoins martyrs désireront leur position auprès de Dieu. On lui a dit : Ô Envoyé de Dieu ! Indique-nous qui ils sont ! Il a dit : Ce sont des gens qui se sont aimés par l'Esprit de Dieu sans qu'il y ait des liens de filiation entre eux ou des biens qu'ils pouvaient échanger. Par Dieu ! Leurs visages sont illuminés par la lumière et ils sont dans la lumière. Ils n'ont pas peur quand les hommes sont terrifiés et ne sont pas tristes quand les hommes sont affligés.» Puis il a récité ce verset : «Non, vraiment, les amis de Dieu n'éprouveront plus aucune crainte, ils ne seront pas affligés.»

L'amour en Dieu n'est pas à la portée de tous car tout le monde ne répond pas à l'invitation avec toute la sincérité requise. C'est dire que l'homme doit d'abord connaître parfaitement son Seigneur, puis chérir cette connaissance jusqu'à ce qu'elle chasse en lui tout autre considération et qu'elle atteigne le degré de l'amour de Dieu pour Lui-même et de la préférence d'agir pour Lui. Ce n'est qu'à ces conditions que l'individu aime vraiment pour Dieu et déteste vraiment pour Dieu. L'Envoyé de Dieu – bénédiction et salut sur lui – a dit : «Celui qui possède l'une des trois qualités suivantes retrouve la douceur de la foi et son goût : L'amour de Dieu et de Son Prophète lui est plus cher que tout autre chose ; il aime pour Dieu et déteste pour Dieu ; il préfère qu'on allume un brasier et qu'on le jette dedans plutôt que d'associer une quelconque chose à Dieu.»

Comme l'amour pour Dieu est l'ultime station dans l'échelle d'ascension de la foi et comme son fruit n'apparaît que chez ceux qui sont nourris par la flamme de la sincérité, l'effusion de cet amour devient le signe d'une perfection et d'une pureté qui mérite la plus grande des récompenses. L'Envoyé de Dieu a dit : «Chaque fois que deux hommes s'aiment pour Dieu, celui qui est le plus agréable à Dieu est celui qui aime le plus son compagnon.»

Ainsi, ces deux frères qui s'aiment sont sous la protection de Dieu et sous Son égide. On rapporte que l'Envoyé de Dieu – bénédiction et salut sur lui – a dit :

«Allah a dit : «Mon amour s'impose pour ceux qui s'aiment en Moi. Mon amour s'impose pour ceux qui se rendent visite pour Moi. Mon amour s'impose pour ceux qui s'entraident pour Moi. Mon amour s'impose pour ceux qui deviennent amis par amour pour Moi»» Comme l'influence de l'ami sur son ami est profonde, l'individu est tenu de bien choisir ses frères et d'éprouver leur fond pour se rassurer quant à leur personne. L'Envoyé de Dieu a dit : «L'individu partage la foi de son ami. Aussi, chacun de vous se doit de réfléchir en choisissant ses amis.» S'ils sont des hommes qui l'aident à accomplir le devoir et à préserver les droits et qui le retiennent de toucher au mal, de commettre ce qui est illicite, ce sont des compagnons dans le bien. Il doit s'attacher à eux et prendre soin de leur affection. Sans quoi, il doit prendre garde à être trompé par les voies de déperdition qu'ils enjolivent pour lui ou à se laisser aller avec eux aux plaisirs et à la débauche.

(A suivre…)

Du cercle vicieux au cercle vertueux !

Cercle vicieux : Je commets un péché, et je me dis que je suis incapable d'être un bon musulman. Je deviens négligent dans mes pratiques religieuses. Je me laisse aller à fréquenter n'importe qui. Je commence à parler vulgairement, à ne plus être pudique, à ne plus contrôler mon regard, mes gestes, mes paroles…

Finalement, je ne me gouverne plus. J'ai beau savoir que telle chose n'est pas bien, je n'ai plus la force de la délaisser. Résultat : retour à la case départ du cercle vicieux !

Cercle vertueux : Je commets un péché, et je me dis que le pardon de Dieu est bien plus étendu que tous les péchés de tous les hommes, depuis le début jusqu'à la fin de l'humanité. Qui peut empêcher Dieu de me pardonner ? Je prends alors mon courage à deux mains, et je demande pardon à Dieu.

Cela m'a fait du bien de pleurer devant Dieu. A Lui je peux tout dire car Il est toujours prêt à pardonner. Aux hommes, je peux difficilement parler car ils sont toujours prêts à juger. J'essaie de faire de mon mieux, je m'accroche aux actions, je surveille mes fréquentations : celui qui me pousse à sortir le soir, à fumer, à boire, à oublier que j'ai une vie de famille, que j'ai des parents, peut-être une femme qui m'attend, peut-être un enfant qui me cherche… celui-là est tout sauf mon ami. J'essaie de m'améliorer, je commence à reprendre un apprentissage avec quelqu'un de compétent, histoire de revenir sur ce que j'ai appris mais oublié, et histoire d'en apprendre plus à propos de ma religion si belle.

Mais si malgré tout, je commets un péché : retour à la case départ du cercle vertueux !

Comment alors sortir du cercle vicieux ?

Une seule voie : s'armer de courage, prier Dieu de nous aider et délaisser le mal. Il ne faut pas attendre qu'avec une baguette magique, quelqu'un nous donne subitement la foi immense. Personne ne fera l'effort à notre place !

Un homme qui avait l'habitude de laisser aller son regard partout vint voir Cheikh At-Thanwi et lui dit : «Donne-moi un remède facile pour que je cesse.» Cheikh Thanwi répondit : «Le remède existe. Mais le remède facile n'existe pas. Si tu demandes la facilité aujourd'hui, tu demanderas encore plus de facilité demain. Il n'y a qu'un seul moyen de quitter le mal : s'armer de courage. Le courage de délaisser le mal et de pratiquer le bien est la plus grande des qualités. Celui qui possède cette qualité n'a pas besoin d'un maître pour le conseiller.»



Le Prophète – bénédiction et salut sur lui – n'a-t-il pas dit : «Le fort n'est pas celui qui renverse son adversaire dans un combat. Le fort est celui qui se contrôle dans un moment de colère.» Il est facile de lutter contre les autres. Mais il n'est pas simple de lutter contre soi !

Hassan Basri disait : «De tous mes ennemis, je n'ai pas trouvé pire que moi-même !»

Nous accusons souvent l'environnement, les fréquentations, la mauvaise ambiance… Mais que faisons-nous pour changer de fréquentations ? Que faisons-nous pour changer justement cet environnement ?

Nous ne tromperons personne. Surtout pas Dieu !

L'espoir en Allah (II)

Anas Ibnou Mâlik, un compagnon du Prophète (paix et bénédiction sur lui) rapporte ce hadîth qoudsî du Messager : *«Dieu dit : Faites sortir de l'enfer toute personne qui n'a ne serait-ce que le poids d'un grain de blé de foi en Moi puis Il dit : Faites sortir de l'enfer toute personne qui n'a ne serait-ce que le poids d'un grain de moutarde de foi en Moi, Je jure par Ma puissance et Ma majesté que Je ne donnerai pas la même issue à une personne qui a cru en Moi ne serait-ce qu'un instant et une autre personne qui n'a jamais voulu croire en Moi»*. Ce hadîth distingue explicitement celui qui a cru – fusse-t-il une heure de sa vie – de celui qui a refusé de soumettre son cœur durant toute son existence. Allah finira par sortir le premier des griffes de l'enfer et lui attribuera une place au paradis. Mais gare à une interprétation trop simpliste de ces paroles : il ne s'agit pas de s'entêter dans les péchés, prétextant que ce hadîth promet le salut. Non, car avant de quitter l'enfer, l'expiation de ses forfaits par un châtiment bien mérité est de rigueur… Alors qui désirerait séjourner dans la géhenne, ne serait-ce qu'une minute ? Personne, évidemment. Ces quelques mots d'inspiration divine invitent plutôt le croyant à entretenir un espoir immense en Dieu : quelles que soient la quantité et la qualité de ses péchés, il n'est jamais trop tard pour revenir vers son Seigneur qui récompense Ses serviteurs avec justesse.

« Qu'aucun de vous ne meure sans avoir une bonne opinion d'Allah ».

L'espoir en Allah doit habiter le musulman au quotidien sans se limiter aux affaires mondaines. Il



investit le champ céleste pour atteindre le summum. Deux personnes adoraient Allah de façon identique sur Terre. Le Jour du jugement, elles accédèrent toutes deux au paradis : Dieu attribua les plus hauts degrés à l'une et un niveau moindre à l'autre. Le deuxième individu protesta alors : « Cette personne ne priait pas plus que moi, n'adorait pas plus que moi, alors pourquoi mérite-t-elle une place supérieure à la mienne ? » Dieu de lui répondre : « Lorsque vous étiez sur terre, cette personne me demandait les plus hauts degrés du paradis, alors que toi, tu me demandais seulement de t'épargner de l'enfer, J'ai répondu à chacun d'entre vous. »

Le Prophète recommande aux fidèles de ne pas limiter leurs invocations : *« Lorsque vous vous adressez à Allah, demandez-lui quelque chose de grandiose parce que vous vous adressez au Généreux par excellence. »* Il ne suffit pas de souhaiter le minimum, le musulman doit demander le Firdaous (le plus haut degré du paradis), même s'il pense ne pas le mériter. Tant que son espoir en Dieu est grand et ferme, il se peut que le Très Généreux réponde à son invocation.

C'est dans ce sens que Yahyâ Ibnou Mou'âdh, un grand ascète, s'adressait à Allah : « Mon espoir en Toi lorsque je suis accablé par les péchés est supérieur à mon espoir en Toi lorsque je pratique bien ma religion (…) »

Rien ne présageait une telle formulation, et pourtant… L'accomplissement des bonnes œuvres s'appuie sur la sincérité. Or, il se peut que l'homme, fauteur par nature, n'atteigne jamais cette sincérité pure, ou trop peu de fois, ou encore qu'elle soit entachée d'association. Allah dit : **«Ceux qui en accomplissant leurs actes de piété, sont pénétrés de crainte à l'idée qu'un jour ils retourneront auprès de leur Seigneur, (…)»,** (sourate 23 Al-Mou'minoûn (Les Croyants) v. 60). En récitant ce verset, Aïcha demanda au Prophète si Dieu parlait ici des pécheurs ? Il répondit qu'il s'agissait des adorateurs et des jeûneurs qui craignent que leurs œuvres ne soient pas agréées par Allah.

Le musulman ne peut donc pas compter sur ses actions, eu égard à la fluctuation de sa sincérité. Il ne lui reste par conséquent que la générosité divine, qui elle est certaine. Le verset 45 de sourate Fatir synthétise clairement ces propos : «Si Allah s'en prenait aux gens pour les péchés qu'ils commettent, il n'y aurait plus âme qui vive sur la Terre. Mais Il diffère leur châtiment jusqu'au terme fixé ; et quand ce terme échoit, Il se saisira d'eux en toute connaissance de cause. » Si Allah jugeait les fidèles sur leurs œuvres, aucun d'eux ne mériterait de rester sur Terre, même s'il effectue de bonnes œuvres en apparence, car celles-ci ne sont pas toujours imprégnées de sincérité absolue. Parallèlement, si Allah voulait juger Ses serviteurs sur leur sincérité, peu d'êtres humains seraient sauvés. Malgré cela, Il attend le jour du Jugement, Clairvoyant au sujet de Ses fidèles : la cause de leur salut sera peut-être l'espoir qu'ils portent en Lui, plus que leurs actes…

L'espoir en Allah doit donc être omniprésent, et même s'intensifier dans certaines circonstances. L'idéal est qu'il atteigne son paroxysme au moment de la mort, conformément à cette parole prophétique : « Qu'aucun de vous ne meure sans avoir une bonne opinion d'Allah ».

(Suit et fin)

Les 40 NAWAWIYA

HADITH 23 : FAIRE ASSAUT DE BONNES ACTIONS

D'après Abou Malik Al-Harith Ibn Asim Al-Asha'ri (que Dieu l'agrée), l'Envoyé d'Allah (pax et bénédiction sur lui) a dit : **«La purification est la moitié de la foi. Dire : «Louange à Allah [Hamdou lillah] remplit la balance. Dire : « Gloire à la transcendance d'Allah, louange à Allah [Soubhanna Allah, Hamdou lillah] », remplit l'espace compris entre le ciel et la terre. La prière est lumière. L'aumône est une preuve. La patience est flamboiement. Le Coran est argument en ta faveur ou contre toi. Chaque homme part le matin pour faire commerce de son âme, la sauvant, ou la faisant périr »** { Hadith sahih, rapporté par Muslim (n°223), At-Tirmidhi (n°3517), An-Nasa'î (5/5-6), Ibn Mâja (280), Ahmad dans * al musnad *}

Commentaire

« La purification est la moitié de la foi » : La foi est en vérité un vidage et un remplissage. Quant au vidage, il s'agit de se purifier de l'associationnisme, car associer à Allah est une impureté, Allah (Exalté soit-il) a en effet dit : { **Les associateurs : ce n'est qu'être impur. Qu'ils n'approchent pas de la Mosquée sacrée après cette année-ci. }** (Coran [9/28]), c'est pour cela que la purification est la moitié de la foi. Certains ont dit qu'il s'agit des ablutions pour faire la prière, car la prière est foi et elle ne peut se faire qu'une fois précédée des ablutions, mais la première explication est la meilleure et la plus générale.

« Dire : «Louange à Allah », remplit la balance » : Décrire Allah (Exalté soit-il) comme étant le digne de louange et le digne de toutes les perfections s'agissant de Son essence et de Ses actes, remplit la balance des bonnes actions, car cela a une grande valeur auprès d'Allah (Exalté soit-il), dans ce sens le Prophète (paix et bénédiction sue lui) a dit : *«Deux paroles légères sur la langue, lourdes sur la balance (des bonnes actions), aimables au Tout Miséricordieux : « Transcendance d'Allah, louange à Allah ! Transcendance à Allah le Grandiose » »* .(Unanimement accordé, rapporté par Al Boukhârî (n°7563), Muslim (n°2694))

« Dire : « Gloire à la transcendance d'Allah, louange à Allah », remplit l'espace compris entre le ciel et la terre » : Cela en raison de sa grande importance, car dans ces deus évocations il y a exemption [tanzih] d'Allah (Exalté soit-il) de toute imperfection et affirmation de la perfection d'Allah (Exalté soit-il). En effet quand on dit : « Transcendance d'Allah », cela signifie qu'on l'exempt de toute imperfection, et quand on dit : « Louange à Allah », on Lui attribut toutes les qualités de perfection, c'est pour cela que ses deux paroles remplissent l'espace entre le ciel et la terre.

Puis il a dit : « La prière est lumière » : c'est une lumière dans le cœur, or quand s'illumine le cœur, le visage également s'illumine. La prière est aussi une lumière le Jour de la Résurrection, Le Très-Haut a en effet dit : { Au jour où tu verras croyants et croyantes, leur lumière aller devant eux et sur leur droite }. (Coran, [57/12]).

Elle est aussi lumière dans le sens qu'elle est une guidance et une science. « L'aumône est une preuve » : c'est une preuve de la sincérité de celui qui la donne et qui aime pour cela se rapprocher d'Allah (Exalté soit-il) car les âmes aiment l'argent, et la chose aimée ne peut être dépensée que pour une chose plus aimée qu'elle. Donc cet homme qui a donné l'aumône, a dépensé une chose aimée par lui pour l'ostentation de la récompense divine souhaitée, c'est en effet une preuve de l'authenticité de sa foi et de la force sa certitude de [*yaqin*].

« La patience est flamboiement » : il s'agit de la patience dans ses trois sortes :

- La patience dans l'obéissance d'Allah (Exalté soit-il).
- La patience contre la désobéissance d'Allah (Exalté soit-il).
- La patience vis-à-vis des décrets d'Allah (Exalté soit-il). (maladies, catastrophes, etc.)

Le terme « flamboiement » [*diyâ'*] signifie une lumière accompagnée de chaleur, Allah le Très-Haut a en effet dit : « C'est Lui qui a fait du soleil un flamboiement, de la lune une lumière }. 45 Le soleil comporte la lumière et la chaleur. Il en va de même pour la patience, c'est une situation dure à supporter, celui en fait qui patiente souffre de sa situation comme il souffre de la chaleur et de la brûlure.

« Le Coran est argument en ta faveur ou contre toi » : Si tu le mets en pratique, il est argument en ta faveur, mais si tu t'en détournes, il devient un argument contre toi.

Puis le Prophète a indiqué que tous les gens quittent leur domicile le matin vers leurs occupations. « Chaque homme part le matin pour faire commerce de son âme, la sauvant, ou la faisant périr » : Tous les gens quittent leur domicile le matin, travaillent péniblement et se fatiguent, il y en a ceux qui sont entrain d'affranchir leur âme, d'autres sont entrain de la périr, chacun selon ses œuvres. Celui en effet qui œuvre dans le sens de l'obéissance d'Allah et se maintient avec persévérance sur la voie de Sa Chari'a, c'est qu'il est entrain d'affranchir son âme de la servitude à l'égard de Iblis.

TAJINE DE POULET CHAMPIGNONS



Ingrédients:

Pour 3 personnes
- 3 cuisses de poulet ou pilons
- 200 gr de blanc de poulet coupé en gros dés
- 1 oignon moyen
- 1 gousse d'ail
- 1 cube de bouillon de volaille jumbo
- 1 bouquet de coriandre
- 1/2 cuillère à café de curcuma
- 1/2 cuillère à café de gingembre
- 1/2 cuillère à café de cannelle
- Piment (facultatif)
- 2 verres d'eau (20 cl)
- 1/2 cuillère à soupe de beurre ou smen
- 1 boite de champignons de Paris émincés égouttés

Pour le boulgour
- 1 verre de 20 cl de boulgour
- 2 verres d'eau
- Sel
- 1 cuillère à café de concentré de tomate
- 1 cuillère à soupe d'huile d'olive
- Coriandre hachée

Préparez le poulet la veille. Dans un saladier, mélangez 1 seul verre d'eau avec les épices, l'oignon émincé et l'ail. Piquez le poulet et le mettre dans la marinade. Faire de même avec les blancs de poulet. Couvrir le tout et mettre au frais jusqu'au lendemain.

Préchauffez le four th. 200°C. Avant de mettre dans le sac cuisson, ajoutez la moitié de coriandre ciselée et le beurre. Bien mélanger. Ajoutez le dernier verre d'eau et les champignons égouttés. Fermez le sac cuisson. Déposez sur un plat allant au four et enfournez pour 30 minutes environ. remuez régulièrement le sac pendant la cuisson.

Préparation du Boulgour

Rincez le boulgour plusieurs fois de suite à l'eau tiède jusqu'à ce qu'elle devienne claire. Versez 2 verres d'eau dans une casserole avec le boulgour. Laissez cuire celui-ci jusqu'à évaporation presque totale de l'eau. Salez et ajoutez le concentré de tomates. Mélangez bien et laissez cuire.

Goûtez afin de voir la cuisson : si le boulgour est encore craquant alors rajoutez un peu d'eau ou sinon ajoutez l'huile et parsemez de coriandre hachée. Préparez la timbale et disposez le poulet, les champignons.

MAAMOUL, SABLÉ AMANDE PISTACHE



Ingrédients:

Pour la pâte
- 190 gr de semoule fine
- 65 gr de farine
- 1 cuillère à soupe de sucre glace
- 100 gr d'huile ou beurre fondu
- 7 cl de lait
- Eau de fleur d'oranger

Pour la farce
- 1 mesure d'amandes non émondées
- 1/2 mesure de pistaches vertes
- 1 cuillère à café de beurre fondu
- 1 cuillère à soupe de miel
- 2 cuillères à soupe de sucre en poudre
- 1 pincée de cannelle
- Eau de fleur d'oranger

Méthode de préparation:

La veille, mélangez la semoule, la farine la pincée de sel avec le beurre fondu. Couvrir et laissez reposer toute la nuit ou 4 heures.

Le lendemain, hachez les amandes et pistaches grossièrement. Ajoutez le sucre, le miel, le beurre fondu, la cannelle et l'eau de fleur d'oranger. Mélangez bien.

Retravaillez le mélange semoule farine car le beurre a bien été absorbé. Ajoutez la cuillère de sucre glace. Puis arrosez avec le lait et l'eau de fleur d'oranger jusqu'à obtenir une pâte compacte.

Formez des petites boules de la grosseur d'une noix environ. Creusez le centre, y mettre une cuillère à café de farce puis refermez bien. Déposez dans le moule à maamoul et retournez sur le plan de travail en donnant un bon coup sec pour faire retomber la maamoul ainsi sculptée.

Déposez dans un moule recouvert de papier sulfurisé et continuez jusqu'à épuisement de la pâte et de la farce.

Préchauffez le four th. 175°C et enfournez les gâteaux pendant 10 minutes environ. Ils doivent avoir une couleur halée en dessous et rester blanc sur le dessus.

Saupoudrez de sucre glace avant de les servir.

GÂTEAUX SECS AUX GRAINES DE SÉSAMES



Ingrédients:
- 250 g de beurre
- 100 g de sucre
- 1 pincée de sel
- vanille
- 380 g de farine
- confiture d'abricot + colorant rouge, jaune et vert
- 200 g de grains de sésames

Méthode de préparation:

* Travailler le beurre et le sucre en crème, rajouter la pincée de sel, la vanille et la farine tamisées et mélanger jusqu'à obtention d'une pâte souple.

* Former des boules de 30 g, les enrober de grains de sésames et les tasser dans les moules en silicone en forme de coeur, carré ou autre.

* Enfourner jusqu'à ce qu'ils prennent une couleur dorée. Laisser tiédir et démouler.

* Garnir le milieu de chaque gâteau avec de la gelée colorée.

BOUREK ANNABI



Ingrédients:
- 3 pommes de terre moyennes écrasées en purée
- 250 gr de viande de bœuf hachée
- 1 oignon finement émincé
- 1 gousse d'ail
- 1 œuf par brick
- Fromage râpé
- du persil haché
- Coriandre hachée
- Piment vert frais ou piment chili en poudre
- Sel, poivre, muscade, cannelle, gingembre
- Fromage râpé ou en portion c'est selon vos goûts
- 4 feuilles de brick

Méthode de préparation:

Faire cuire les pommes de terre épluchées dans de l'eau salée. Écrasez à la fourchette, salez poivrez, et ajoutez un peu de noix de muscade.

Divisez l'oignon émincé en conservant une moitié pour la farce.

Dans une poêle, mettre la viande hachée, la moitié de l'oignon émincé, l'ail écrasée, 1/2 cuillère à thé de cannelle, de gingembre en poudre, de piment, sel, poivre. Mélangez bien et ajoutez la valeur de 150 ml d'eau.

Laissez cuire jusqu'à réduction complète de l'eau. La viande doit être bien sèche. Réservez. Une refroidie, rajoutez l'oignon émincé mis de côté au début de la recette, le fromage râpé etc….

Préparez une feuille de brick

Étalez une bonne cuillère à soupe de purée de pomme de terre, puis déposez la farce de viande. Faire un creux au centre et cassez un œuf. Pliez en rabattant chaque côté vers l'intérieur pour former un carré.

Mettre à cuire la brick dans une huile de friture assez chaude mais pas brûlante. Laissez dorer la première face puis retournez et laissez cuire la seconde.

Retirez et déposez sur du papier absorbant.

Gâteaux secs: Bâtonnets au Chocolat

Ingrédients:
- 250 g de beurre
- 120 g de sucre fin
- 360 g de farine
- 2 cuillère à café de levure tamisée
- 2 cuillères à soupe de lait
- 120 g de chocolat haché

Décoration:
- 100 g de chocolat noir
- 50 g de pistaches moulue

Méthode de préparation:

* Travailler le beurre, le sucre et le lait en creme, jusqu'à un mélange



blanchâtre. Incorporer la farine, la levure et le chocolat haché. Ramasser rapidement la pâte et mettre au frais 30 minutes

* Préchauffer le four à 1801°.

* Reprendre la pâte, peser des boules de 20 grammes, et façonner des bâtonnets de 8 cm de long.

* Les disposer sur une plaque et enfourner environ 20 minutes.

* Laisser refroidir.

* Pendant ce temps fondre le chocolat au bain marie, puis tremper les 2 bouts des bâtonnets dans le chocolat puis dans la pistache moulue.

* Laisser sécher sur du papier cuisson.

FAN DE KIM JONG-UN, IL PASSE SOUS LE BISTOURI POUR LUI RESSEMBLER



WANG LEI est fan du dictateur et s'est fait opérer pour lui ressembler.
On ne s'étonne plus des anonymes qui rêvent de ressembler à leur star préférée. Ici, c'est un homme de 32 ans qui a décidé d'accentuer sa ressemblance avec un homme connu du monde entier.
Wang Lei veut plus que tout ressembler à Kim Jong-un, le dictateur de la Corée du Nord. Il aborde désormais la même tenue et la même coupe de cheveux que Kim Jong-Un. Voyez la photo publiée sur Twitter ci-dessous (la photo du haut montrant le vrai Kim Jong-un).
Il n'a pas à craindre la réaction de sa petite amie. Celle-ci est également accro à la chirurgie. C'est d'ailleurs dans une clinique consacrée aux ravalements de facade qu'ils se sont rencontrés.

Un bébé revient à la vie dans son cercueil



ALORS qu'il était déclaré mort, un prématuré est "revenu à la vie" lors de son enterrement au Kenya, rapporte une chaîne locale. Né début juillet à sept mois de grossesse, le prématuré a été déclaré mort quelques jours plus tard. La famille en deuil a alors commencé les démarches pour enterrer l'enfant. L'histoire, malheureusement banale, aurait pu s'arrêter là. C'était sans compter sur un revirement de situation pour le moins spectaculaire lors de l'enterrement du nouveau-né. Une tante voulant lui rendre un dernier hommage a en effet eu la surprise de sa vie en voyant le bébé esquisser un sourire dans son cercueil.
Inutile de préciser que la nouvelle a évidemment comblé ses parents. La mère, encore hospitalisée au moment des funérailles de son bébé, a pleuré de joie en apprenant la nouvelle par son mari. Selon les médecins, une longue apnée du sommeil pourrait expliquer l'erreur de jugement de l'hôpital.

Le saviez-vous

UNE FILLE ENLEVÉE EN ÉTHIOPIE A ÉTÉ SAUVÉE DE SES AGRESSEURS PAR 3 LIONS !



En 2005, une éthiopienne de 12 ans a été enlevée par un groupe de 7 hommes qui l'ont battue en essayant de lui faire accepter une de leurs propositions de mariage. A la surprise générale, 3 lions ont vu la jeune fille en difficulté, ils ont intervenu faisant fuir les assaillants, et étonnamment, ils ont gardé la fille jusqu'à ce qu'une équipe de secours survienne.
Dans un premier temps, l'équipe de sauvetage n'a pas su comment aborder la situation, mais apparemment, les lions ont reculé lentement devant les secours leur laissant la fille.

UN MILLION DE DOLLARS À QUI RETROUVERA LES SOULIERS DU «MAGICIEN D'OZ»



UN MILLION de dollars. Voilà ce que promet un donateur à celui qui retrouvera les souliers de rubis de Dorothy, l'héroïne du Magicien d'Oz. La paire d'escarpins a été dérobée en 2005 dans un musée de Grand Rapids, dans le Minnesota, dédiée à l'actrice Judy Garland qui incarnait la jeune héroïne dans le film de 1939. Qui est ce donateur ? Nul ne le sait, pas même le musée de Grand Rapids : « La seule chose qu'il a bien voulu qu'on dise est qu'il est un grand fan du Magicien d'Oz basé dans l'Arizona », précise une porte-parole du musée Judy Garland. Du coup, la presse américaine s'amuse de ce mystère, évoquant une probable sorcière prête à tout pour mettre la main sur ces souliers magiques, censés apporter à son propriétaire le plus grand pouvoir de tout le pays d'Oz. Ces souliers sont assurés pour un million de dollars, explique The Washington Post, mais John Kelsch, le directeur du musée Judy Garland estime leur valeur à deux, voire trois millions de dollars. Pour obtenir la récompense, il faudra à la fois donner l'exacte location des chaussures volées, mais aussi l'identité du voleur. Une enquête palpitante s'ouvre à vous si vous ne savez pas quoi faire de votre été…

LIÈGE ACCUEILLERA UN CHAMPIONNAT DU MONDE DE COURSES D'ESCARGOTS



UN CHAMPIONNAT du monde de courses d'escargots investira la brasserie "Brasse & Vous" à Rocourt (Liège) le 21 juillet prochain dès 11h00, annoncent les organisateurs mardi. Luc De Bruyn, alias "Lucky l'Héliciculteur-Brasseur" ou "l'éleveur de champions" revient à la tête de l'organisation, après le succès de ses précédents championnats dont le dernier remonte à 2010. Le pilote automobile Marc Duez sera à nouveau directeur de course. "L'événement se doit d'être organisé avec une rigueur sans faille", commente-t-il dans un communiqué. "Le Dr Bozet, qui fait partie de la commission médicale de la fédération cycliste de notre pays, sera chargé de l'indispensable contrôle anti-dopage qui sera effectué sur chacune de ces petites bêtes, tandis que Maître Thierry Collard, huissier, s'assurera du bon déroulement de chaque manche."

UN VOLEUR D'ANTIQUITÉ REND SON LARCIN APRÈS «20 ANS DE PROBLÈMES»



UN VOLEUR d'antiquités pris de remords et certain de subir une malédiction pour le punir de son larcin a rendu deux boulets romains vieux de 2.000 ans à un musée israélien, a rapporté lundi l'Autorité israélienne des antiquités.
La semaine dernière, les employés du Musée des cultures islamiques et proche-orientales de Beer-Sheva (sud d'Israël) ont découvert un sac avec à l'intérieur deux boulets volés sur le site de la cité antique de Gamla sur le plateau du Golan, et un petit mot laissé par le voleur anonyme.
« Voici deux boulets tirés par des catapultes à partir de Gamla, un quartier résidentiel situé au pied du sommet », peut-on lire dans la lettre rendue publique par l'Autorité.
« Je les ai volés en juillet 1995 et depuis, ils ne m'ont apporté que des problèmes. Je vous en supplie, ne volez jamais d'antiquités ! », conseille l'auteur sans toutefois détailler la liste de ses malheurs.
Selon l'Autorité, environ 2.000 boulets similaires ont été retrouvés à Gamla. Les Romains s'en servaient contre les juifs qui tentaient de prendre la ville située au sommet d'une colline.
Ce n'est pas la première fois que des antiquités volées sont rendues en Israël, assure l'Autorité des antiquités qui cite l'exemple d'un habitant de Tel-Aviv qui conservait dans sa chambre un cercueil antique avant de le rendre en réalisant sa « nature morbide ».

Les fumeurs auraient des maladies non diagnostiquées

Plus de la moitié des fumeurs et anciens fumeurs considérés sains après avoir passé avec succès un test de capacité respiratoire souffriraient en réalité de maladies pulmonaires chroniques. C'est ce que révèlent d'autres examens plus approfondis réalisés à l'aide d'un scanner.



« Les effets du tabagisme chronique sur les poumons et la santé en général sont nettement sous-estimés », explique le docteur James Crapo, professeur de médecine au National Jewish Health (NJH) de Denver (Colorado). « Les maladies des poumons sont fréquentes chez les fumeurs dont les tests de capacités pulmonaires sont dans la norme », commente-t-il à propos d'une étude parue dans la revue américaine JAMA Internal Medicine.

En prenant en considération d'autres critères cliniques liés à certaines fonctions physiques, des symptômes respiratoires et des examens comme ceux réalisés à l'aide d'un scanner, les auteurs ont déterminé que 55 % des participants de l'étude déclarés sains souffraient de certaines formes de maladies pulmonaires chroniques.

L'étude a porté sur 8.872 sujets âgés de 45 à 80 ans qui ont fumé au moins un paquet de cigarettes par jour durant dix ans. La plupart d'entre eux avaient fumé pendant 35 voire 50 ans.

Le mythe du fumeur en bonne santé

Parmi les participants dont les poumons ont été déclarés sains avec le test de capacité respiratoire, le scanner a déterminé que 42 % avaient de l'emphysème ou un épaississement de leurs voies respiratoires. Quelque 23 % souffraient d'un essoufflement marqué à l'effort comparativement à 3,7 % chez des personnes n'ayant jamais fumé. Plus généralement, les fumeurs et anciens fumeurs avaient une qualité de vie nettement moins bonne que ceux n'ayant jamais fumé.

Un grand nombre de ces personnes en sont probablement aux premiers stades d'une maladie pulmonaire obstructive chronique comme l'emphysème et la bronchite chronique, qui sont la troisième cause de mortalité aux États-Unis, estiment ces chercheurs. Ces pathologies incurables apparaissent rarement chez des personnes de moins de 55 ans. De récentes recherches ont montré que soumettre à un scanner des personnes qui ont fumé un paquet de cigarettes pendant au moins 30 ans peut clairement permettre une détection plus précoce d'un cancer du poumon et réduire la mortalité de 20 %. Un dépistage plus précoce des maladies pulmonaires chroniques peut aussi permettre d'améliorer les symptômes et la qualité de vie, soulignent ces chercheurs.

« Nous espérons que cette étude va aider à discréditer le mythe du fumeur en bonne santé et convaincre de l'importance de la prévention du tabagisme », a confié Elisabeth Regan, professeur-adjointe de médecine au NJH.

Question / Réponse

SOMMEIL : COMMENT RÉCUPÉRER D'UNE NUIT BLANCHE ?



D'une manière générale, les capacités de récupération après une nuit blanche, varient d'un individu à un autre, et dépendent de nombreux paramètres. L'âge, la qualité de sommeil les nuits précédentes ou encore les besoins personnels en sommeil en font partie.

Sommeil et rythme circadien

Les spécialistes s'accordent à dire que pour être de la meilleure qualité possible, le sommeil doit respecter le rythme circadien.

Car notre organisme produit des hormones qui interviennent dans le déclenchement du sommeil. À l'image par exemple de la mélatonine, produite essentiellement en fin de journée et le soir. Celle-ci par conséquent, nous aide à trouver le sommeil lorsque l'obscurité survient.

C'est pourquoi après une nuit blanche, il est souvent bien difficile de trouver un sommeil de qualité au petit matin.

Comment récupérer ?

L'idéal reste donc de s'accorder une courte sieste (30 minutes) pour compenser (un peu) la dette de sommeil. Mais la meilleure récupération sera surtout liée à un coucher précoce le soir suivant. Surtout, l'erreur à ne pas commettre est de prolonger la sieste. Le risque est alors d'interférer sur la qualité du sommeil de la nuit suivante. Et de conserver une « dette » conséquente.

Un satellite de communications à tout faire



IL S'APPELLERA Quatum et devrait être le premier satellite reconfigurable en orbite. Si la demande du client change ou si le marché évolue, ce satellite de télécommunications sur lequel travaille Airbus Defence and Space pourra être reprogrammé depuis le sol. Fréquences, bande passante et couverture pourront être ainsi modifiées par voie logicielle. L'industrie spatiale est un environnement actif et changeant, avec par exemple plus de mille satellites à lancer dans les prochaines années.

Les acteurs du domaine doivent donc s'adapter en permanence, comme le montre la conception de la future Ariane 6, et c'est tout aussi vrai pour les satellites de télécommunications. Après Ka-Sat, un satellite pour recevoir Internet partout, AlphaSat, le satellite de télécommunications commerciales sophistiqué et travaillé sur le satellite électrique, Airbus Defence and Space étudie un satellite reconfigurable en orbite.

Quantum, c'est son nom, sera en effet capable de s'adapter à de nouvelles demandes en matière de couverture, c'est-à-dire qu'il couvrira n'importe quelle région du Globe, de bande passante, de puissance, de configuration de fréquence et de changement de position orbitale. Jusqu'ici, pour répondre à de telles évolutions des besoins du client, il fallait lancer un nouveau satellite.

Équipé d'antennes-réseau à commande de phase et d'une connectivité flexible, totalement reconfigurables en orbite par voie logicielle, Quantum pourra ajuster sa couverture et sa capacité à volonté, explique Airbus DS dans son communiqué de presse.

Ce satellite sera réalisé dans le cadre d'un partenariat public privé avec l'Agence spatiale européenne et Eutelsat, l'opérateur de satellite européen qui l'opérera et le commercialisera.

Les boissons sucrées tueraient 184.000 personnes par an



LE SUCRE PRÉSENT dans les sodas favorise diabète, obésité, cancers et maladies cardiovasculaires. Conséquence : les boissons sucrées seraient à l'origine de 184.000 décès dans le monde chaque année, selon une étude publiée aux États-Unis.

Si l'on connaissait déjà les méfaits du saccharose — le sucre blanc — sur l'organisme, aucun chiffre n'évaluait précisément l'ampleur de ce fléau. « À travers le monde, la consommation de boissons sucrées serait à l'origine de 184.000 décès chaque année dans la population adulte », estiment des chercheurs américains dans le journal Circulation.

Pour évaluer cette incidence, l'équipe du professeur Dariush Mozaffarian, de l'université de Boston, s'est appuyée sur 62 travaux réalisés entre 1980 et 2010, à travers 51 pays. Au total, 611.971 dossiers de patients ont été analysés. Résultat, les boissons sucrées (notamment sodas, thés glacés et boissons énergisantes) sont à l'origine de 133.000 décès liés au diabète, 45.000 par maladie cardiovasculaire et 6.450 par cancer. La plupart de ces décès (76 %) sont répertoriés dans les pays à revenu faible et moyen. Les populations du Mexique (405 décès par million d'habitants) et des États-Unis (125) sont les plus touchées par l'impact des boissons sucrées.

Le saccharose « ne présente aucun bénéfice sur le plan nutritionnel », déclare Dariush Mozaffarian. « La réduction, voire l'élimination, du sucre dans nos apports peut aujourd'hui sauver des milliers de vies. L'équilibre nutritionnel vient en augmentant les apports en fruits et légumes », sources d'eau et de vitamines, mais aussi de fructose et de glucose, deux sucres dont l'organisme a besoin.

Le Forfait + à 200 DA L'ANNONCE

*UNE PETITE ANNONCE DE 4 LIGNES DONT CHACUNE COMPRENDRAIT - 26 SIGNES (ESPACE COMPRIS)

Offre d'emploi

Société internationale, Cherche assistante de direction, bonne présentation, apte à se déplacer, maitrise de l'outille informatique, multilingue (arabe, français, anglais), envoyer CV a l'adresse mail suivante : **a.icbss@yahoo.fr ou b malikssa@yahoo.fr**

EMPLOI DEMANDES

Jeune homme licencié en science politique cherche emploi, sérieux et dynamique, ayant expérience. Tél. : (0560) 31.47.11.

J.F., 24 ans, licence en droit, sérieuse et dynamique cherche emploi dans le domaine ou autres. Tél. 0561.92.15.91.

J. H., architecte avec expérience maîtrise logiciel de dessin 2D 3D cherche emploi en sous-traitance avec Bet, ou en suivi de chantier.
Tél. : (0773) 51.40.25
Email : aminsami82@yahoo.fr

J.H., 34 ans superviseur HSE, cherche emploi dans une société nationale ou privée ou étrangère. Tél. : (0782) 54.09.72 / (0558) 39.96.59.

J. H., 25 ans, maîtrise l'outil informatique, ayant un diplôme «Agent technique en informatique », exp 6 ans. Ayant exercé les métiers d'infographe, de photographe pendant 5 ans et agent de saisie de dans un cybercafé. Tél. : (0561) 26.55.55

J. F., licenciée en sciences juridiques et administratives, ayant le certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA), 5 ans d'expérience dans le domaine administratif. Cherche travail dans le domaine ou autre.
Tél., (0664) 52.12.40.

JF. 25 ans sérieuse, titulaire d'une licence en commerce International cherche Emploi.
Tél : (0665) 53.77.86

J. H., ingénieur d'état en planification et statistique, expérience dans la planification et le suivi des projets, attestation de maîtrise Ms Project, , SPSS et XL stat, dégagé vis-à-vis du service nationale.
Tél. : (0553) 63.53.37

H. 41 ans, chauffeur catégoré léger, éxpérimenté, cherche emploi dans société publique ou étrangère, Alger et ses environs.
Tél. (0560) 72.67.07

J. H., âgée de 24 ans, titulaire d'une licence en sciences de gestion, option finance cherche un emploi dans le domaine.
Tél. : (0550) 71.01.18

Menuisier maîtrisant le travail sur bois, vernissage et autres, cherche emploi à temps plein ou à mi-temps pour villas ou appartements ou autres.
Tél. : (0773) 03.55.91

J.F., 23 ans, licencier en psychologie chimique, 6 mois de stage pratique au sein de l'hôpital Mustapha, un mois de stage mémoire à CPMC centre Pierre Marie Curie. Elément sérieux et ambitieux, bonne condition physique, maîtrise l'outil informatique.
Télé. : (0551) 12.48.14.

J. H., 35 ans, licence en finance + tech en informatique, exp 2 ans, assistant administratif principal au ministère + 03 ans chargé de recouvrement. Tél. (0664) 25.96.12

Dame cherche emploi comme garde-malade, Alger
Tél : (0560).30.08.96

J. H., cherche emploi comme réceptionniste ou gérant de restaurant.
Tél. : (0795) 97.58.41.

Jeune fille, licenciée en interprétariat et traduction (arabe, français, anglais) 8 ans d'expérience. Cherche emploi dans une société étatique ou privée.
Tél. (0776) 01.25.27

H âgé de 43 ans, marié avec 02 enfants, sérieux, cherche emploi comme chauffeur dans une entreprise nationale ou multinationale, expérimenté et bonne présentation.
Contacter : (0560).72.67.07

H. 50 ans, BEB, cherche emploi comme gérant de commerce ou équivalant
Tél : (0541).89.99.37

JF ing d'etat en Informatique avrc experiences cherche emploi dans le domaine ou autre
Tél : 0794 36 64 09

Homme retraité, sérieux, ponctuel, dynamique, cherche emploi chauffeur poids léger «B», agent de bureau, agent de sécurité, réceptionniste, gardien, ou autre domaine libre de suite.
Tél. : (0790) 62.40.19

Société SHRL ALDZ ALGERIE

Cherche comptable (femme), moins 40 ans, un déclarant de douane (homme) expérience plus de 03 ans.

Tél. (0553) 58.89.97

Villa

Vends villa coloniale, 1050 M2 acte notarié, livret foncier, située les Sources, Bir Mourad Raïs.

Tél. (0661) 59.51.07

Location

Location d'un bloc de bureaux +1000m2, plus parking de 800m2.
Situé sur l'autoroute Z.I. Oued Smar à 5 minutes de l'Aéroport.
Convient pour banque ou firme étrangère.
Intermédiaires s'abstenir.

Contact : 0770 25 19 03

Une mère de 3 enfants en bas âge, dont le mari est gravement malade, demande à toute personne pouvant l'aider à payer son loyer et à subvenir aux besoins de sa famille de bien vouloir la contacter au
(0779)15.09.25.

Que Dieu vous récompense.
CCP 173 123 80 clé 88

SOS

Femme âgée de 38 ans, sans ressources, demande une aide charitable pour acquérir du lait réf. : Biomil ou Célia 1er âge dont le prix d'achat atteint les 400 DA, pour son bébé gravement malade. Contacter Mme Attalah Kheira, Cité 300 logts Bloc 24 n° 300 zone 10 Mascara 29000.

Tél. : 0781509853 CCP N° 170 280 10 clé 90.

SOS

Madame Kheira Attalah, âgée de 38 ans et mère de 3 petits enfants, victime de brûlures au bras droit (handicapée), ce qui a nécessité une ablation, mais faute d'une prise en charge adéquate cette malheureuse dame a fait une rechute. A cet effet, elle sollicite les âmes charitables pour une aide afin de compléter sa radiothérapie dans les établissements privés. A titre indicatif, chaque séance de radiothérapie coûte 5 000,00 DA, alors que la brûlure a besoin de plusieurs séances selon les protocoles décidés par les spécialistes pour compléter son traitement et éradiquer la maladie. Pour tout contact, appeler le n° **(0557) 17.70.68.**
Que Dieu récompensera les bienfaiteurs,
Mme Attalah Kheira.
BP n° 604 RP Baba Ali – Algérie, Mascara

Félicitations

Les familles Nedjar et Larbi Bouamrane ont la joie d'annoncer la réussite à l'examen du baccalauréat de

Ahmed Rafik

Son papa Seghir et sa maman Khadidja ainsi que sa sœur Lilia et son frère Amine lui souhaitent un brillant avenir et beaucoup de succès dans ses études supérieures incha'Allah.

Bravo Ahmed !

Félicitations

Les familles Dahou et Bouranane ont la joie d'annoncer la réussite à l'examen du baccalauréat de

Wiam Nour El Houda

Son papa Abderrahmane et sa maman Nacera lui souhaitent une longue vie pleine de succès dans ses études supérieures.

Bravo Nour !

Félicitations

Mohamed Charane adresse ses plus vives félicitations à son fils

Sid Ahmed Charane

pour son succès au baccalauréat. A son tour, Sid Ahmed dédie cette réussite sa sœur Mériem, rappelée à Dieu le 17 novembre 2014 suite à un accouchement et qui l'a toujours soutenu et encouragé . Sid Ahmed dédie aussi son succès à ilYes, le fils de Mériem.

Félicitations

Un très grand bravo à notre adorable

Feriel Fatima OUNAN

pour sa brillante réussite au baccalauréat. Ton papa, ta maman ainsi que toute ta famille sont heureux et très fiers de toi, et te souhaitent beaucoup d'autres succès dans tes études et un brillant avenir incha'Allah.
Que ton chemin soit lumineux.
Bravo Feriel !

A vendre

Part à Part vend duplex 200 m2 entrée et garage indépendants. Sortie Zéralda

Tél : 0555 83 33 70

Félicitations

Un grand bravo à notre adorable

ASKEUR NOUH EZINE

pour sa brillante réussite au baccalauréat, ta famille, surtout ta maman Fazia, ton papa Ahcen et tes frères Youcef, Youva et Youghamrassem, ainsi que Sarah et Roumeissa, Missilia et Dina sont fiers de toi et te souhaitent beaucoup d'autres succès à l'avenir incha'Allah.
Bravo Ezine !

Vente

appartement F5 105 m2 à Blida, Bougara cité Dallas

Tel : 0770.38.63.39

VEND

terrain de 300m2 à Ziama Mansoureah (W. Jijel)

Tél. : (0560)35.17.68

Vend

Vends dans W. d'Alger, Bordj-El Bahri, prés de l'ex-Enita, lotissement calme, terrains avec acte de 528+304 m2

Tél : (0773).55.80.85



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
Maison de la Presse Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar, Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
AMINE ALOUACHE
direction@jeune-independant.net

Directeur de la Rédaction
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
Centre : SIA
Ouest : SIO
Est : SIE
SIMPRAL

FLASHAGE
Centre, Est : LJI

DIFFUSION
Centre : CIDP.
Ouest : SEDOR.
Est : Eurl KDP

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net

CONTACTEZ AUSSI
ANEP
1 rue Pasteur, Alger
Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43
Fax : 021 73 95 59

BUREAUX RÉGIONAUX
• Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. : (0662) 18.41.81
Fax : (038) 80.20.36
• Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000 Tizi Ouzou
Tél. : (026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62
• Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht, Constantine
Tél-Fax : (031) 66.32.64
• Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir Bureau N°10
N° Tél : 034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr
• Tipasa
B.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. : (024) 43.60.26

© 1990-2015
Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

TELEX

-SEPT NOUVEAUX CAS D'EBOLA ENREGISTRÉS À SIERRA LEONE

SEPT CAS d'infection au virus d'Ebola ont été signalés en Sierra Leone, a annoncé dimanche le Centre national de réponse à Ebola (CNRE).
Cinq cas ont été confirmés dans la province de la Zone de l'Ouest, tandis que deux autres ont été découverts dans le district de Kambia (nord), tous au coeur du foyer de l'épidémie, a déclaré Yayah Tunis, porte-parole du CNRE.
Tous les cas ont détectés dans des "maisons de quarantaine" et les patients confirmés positifs au virus ont été transférés vers des centres de traitement, alors que que les personnes ayant eu des contacts avec eux vivent actuellement dans des "maisons de quarantaine volontaires" pour y passer 21 jours en observation, a-t-il précisé.
Un cas d'Ebola est inquiétant, mais puisque tous les cas sont issus de maisons de quarantaine, ils pouvaient être facilement détectés", a-t-il assuré.
Il y a actuellement 54 patients d'Ebola vivant dans les centres de traitement en Sierra Leone.

-LA SIERRA LEONE EN ALERTE APRÈS LA BRÈVE FUITE DE DEUX MALADES

LA SIERRA Leone a annoncé lundi une alerte sanitaire en raison de la fuite, pendant quelques heures, de deux malades d'Ebola, alors que le pays tente d'enrayer la propagation de l'épidémie, repartie à la hausse depuis près de deux mois.
Les deux malades sont une femme de 38 ans et une fille de huit ans, sans lien de parenté, qui ont réussi à s'échapper ensemble samedi matin du centre de traitement d'Ebola où elles étaient prises en charge à Hastings, dans la banlieue de Freetown, la capitale, a prévu le Centre national de lutte contre Ebola (NERC).
Toutes deux ont été retrouvées dans un lieu non précisé à la suite de messages d'alerte radiodiffusés et ont été reconduites au centre, d'après la même source.
Actuellement, "nos équipes d'enquête de voisinage (+contact tracers+) et agents de surveillance sont en train de suivre leur parcours, pour identifier le nombre de personnes avec lesquelles elles ont été en contact durant la période de leur évasion", a précisé un porte-parole du NERC.
La semaine dernière, la Sierra Leone a annoncé la prolongation, pour une durée indéterminée, du couvre-feu nocturne (de 18H00 à 06H00 du matin) en vigueur depuis le 12 juin dans des zones affectées des régions de Kambia et Port-Loko (nord-ouest).
Cette mesure avait initialement été décrétée pour une durée de 21 jours, durée maximale d'incubation du virus, et aurait dû prendre fin le 7 juillet. Elle durera "jusqu'à ce que nous arrivions à zéro cas", a précisé le chef du NERC, Palo Conteh, lors d'une conférence de presse à Freetown le 8 juillet.
L'épidémie d'Ebola en Afrique de l'Ouest, la plus grave depuis l'identification du virus en Afrique centrale en 1976, est partie en décembre 2013 du Sud guinéen. Elle a fait plus de 11.200 morts sur plus de 27.600 cas, un bilan sous-évalué de l'aveu même de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS). Plus de 99 % des victimes se concentrent en Guinée, en Sierra Leone et au Liberia, trois Etats voisins.

SELON ABDELMALEK BOUDIAF

La nomenclature des médicaments consommés en Algérie doit être réduite



Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf, a mis l'accent sur la nécessité de réduire la nomenclature des médicaments consommés en Algérie de 5800 à environ 1200.

Le ministre a indiqué que son département se doit de "réguler et de contrôler le marché du médicament, qualifiant d'"énorme" le nombre de médicaments consommés en Algérie actuellement de l'ordre de 5800.
M. Boudiaf a, dans ce contexte, invité la commission nationale chargée de l'octroi des autorisations d'importation des médicaments à revoir la nomenclature des médicaments et à la réduire à hauteur de 1200, affirmant que "la santé du citoyen doit rester au-dessus de tout autre considération".
Le ministre a relevé que la révision de la nomenclature des médicaments n'est pas motivée par des considérations d'austérité mais répond au souci de la préservation des intérêts du pays, faisant remarquer que l'Algérie constitue le plus grand marché du médicament de la région, "d'où la nécessité pour les importateurs de réviser les prix appliqués en fonction du volume de la demande." De son côté, le conseiller en communication du ministre de la Santé, Salim Belkessam, a souligné que les services du ministère n'ont relevé aucune pénurie de médicaments contrairement au syndicat national des pharmaciens qui fait état de 330 médicaments introuvables sur le marché.
Il a par ailleurs fait état de l'autorisation d'importation de 200 000 unités du médicament Santrom (utilisé en cardiologie) durant les mois de juillet et d'août, notant que la moyenne nationale de consommation de ce type de médicament se situe autour de 40 000 unités.
M. Belkessam a, à cette occasion, rappelé que la politique prônée par le ministère vise à "réguler les prix", "consolider la production nationale" et "rendre le médicament disponible sur le marché".
Au cours de sa visite dans la wilaya, le ministre a procédé à l'inauguration des services scanner et traitement à domicile de l'hôpital de Koléa avant d'inspecter, à Cherchell, l'établissement hospitalier spécialisé en médecine, neurochirurgie et réanimation.
A des jeunes qui l'ont interpellé pour lui demander de changer cet établissement en service des urgences médicales, le ministre leur a précisé que cette structure constitue un acquis pour toute la région, indiquant qu'elle compte en son sein un service des urgences.

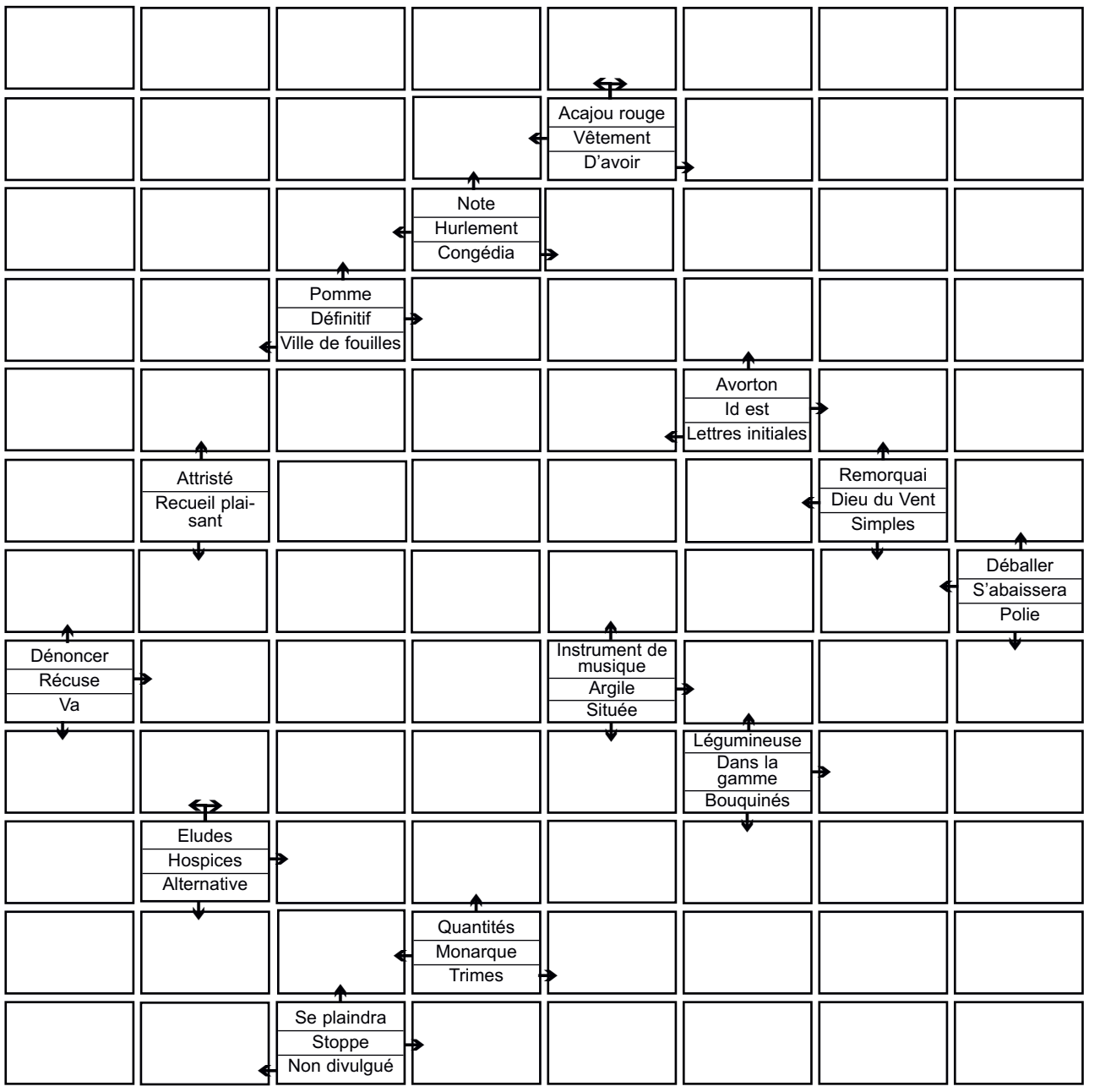
Une vingtaine de patients pris en charge en chimiothérapie à Tamanrasset

Dix neuf patients bénéficient d'une prise en charge pour un traitement en chimiothérapie à l'unité anti cancer de l'hôpital de Tamanrasset, a-t-on appris, hier des responsables de la direction de la santé, de la population et de la réforme hospitalière (DSPRH).
Entrée en service au début de l'année en cours, cette unité a permis de rapprocher les prestations sanitaires des cancéreux de la région et de leur épargner les pénibles et longs déplacements vers les structures médicales spécialisées du nord du pays, a expliqué le directeur du secteur, Omar Senouci.
Le transport aérien des patients en compagnie de leurs proches est assurée pour des fins de dépistage au niveau des hôpitaux du nord du pays, avant que cette structure ne vienne prendre en charge le patient, a ajouté le même responsable.
Une hausse du nombre de patients atteints d'un cancer a été enregistrée dans la wilaya de Tamanrasset, passant de 11 malades au cours du premier trimestre 2015 à 19 patients actuellement, a-t-il fait savoir, ajoutant que toutes les conditions sont assurées pour cette catégorie de malades dans le cadre du plan national de lutte contre le cancer, lancé par la tutelle.
Une unité de lutte contre cette pathologie est projetée au niveau de la ville d'In Salah (750 km au nord du chef lieu de wilaya) au profit des patients de cette région, dont une opération pour l'acquisition d'équipements nécessaires est en cours, a indiqué le DSPRH de Tamanrasset.

Exploitation optimale des équipements, meilleure prise en charge des malades

LE MINISTRE de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf, a insisté sur une exploitation optimale des équipements et une meilleure prise en charge des malades.
"Nous ne tolérerons plus, à l'avenir, les justifications de pannes de scanners au niveau des différents hôpitaux", a martelé le ministre qui procédait à la mise en service d'un scanner à l'hôpital Farés Yahia de Koléa, soulignant l'impératif de "valorisation des efforts de l'Etat par l'exploitation optimale des équipements et une meilleur prise en charge des malades".
Il a jugé, à cet effet, nécessaire de préserver les 170 scanners disponibles à l'échelle nationale, insistant auprès de l'équipe médicale en charge de cet équipement à Koléa, afin de "veiller à la formation et formation continue des paramédicaux, sans omettre le facteur entretien, pour éviter toute panne pouvant affecter cet appareil, qui a toujours constitué une revendication essentielle de la population de la partie-est de la wilaya".
Discutant avec un radiologue, le ministre l'a invité et, à travers lui, l'ensemble de ses confrères à l'échelle nationale, à "travailler dans le dévouement et la rigueur" car il s'agit de "santé humaine" d'autant plus, a-t-il dit, que les "conditions de travail sont propices" et que l'administration veille à la "satisfaction des besoins des employés du secteur en moyens et équipements". Le ministre, en visite de travail à Tipasa, a également procédé à la mise en activité de l'unité d'hospitalisation à domicile, première du genre à l'échelle de la wilaya, abritée par le service de médecine interne de l'hôpital de Koléa.
Soulignant que l'idée de création de ce genre d'unités est inscrite au titre des réformes en cours dans le secteur, M.Boudiaf a indiqué qu'il conférait un "grand intérêt" à cette opération "sensible", au vue de son impact direct sur la santé publique et la réaction du malade au traitement. "Le traitement à domicile pourrait constituer une solution aux maladies de la vieillesse" de même qu'une "alternative à la prise en charge des parents par les enfants, au lieu de leur abandon dans les hôpitaux", a-t-il encore estimé, soulignant l'importance de la "solidarité familiale et sociale". Le ministre a jugé que le traitement à domicile contribuerait à la "réduction des cas d'atteintes par les infections nosocomiales et différentes maladies infectieuses" au niveau des hôpitaux, tout en participant à la libération de lits supplémentaires.

Mots fléchés n° 1797



SOLUTION MOTS FLECHES N° 1796

HORIZONTALEMENT

USURIERS – ARECS – S IN – TOPEE
LAPES – DE ANERIES – SUD – RIEN
TRACER – N IDE – ERNE
RASE – OUT GERER – OS
AB – LASSE R – AS – ABS

VERTICALEMENT

ULTRA – AIGRIS E – ROSSER – API
SARABANDE – NU RD – US – SNOBEE
UPAS – REERA – D SENTES – ESSEN
RECELER – EST –
ISE – ACIER – OR

Mots croisés 9/9 n° 1797

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1									
2									
3					■				
4			■						
5							■		
6				■				■	
7		■				■			
8					■				
9				■					

HORIZONTALEMENT
1. Affectionner – 2. Femme d'officier – 3. Question de test – Tout retournés – 4. Titane de labo – Qui manifeste de la constance – 5. Allée plantée d'arbres – D'où partent les ordres – 6. Pot de laboratoire – Type – 7. Volcan du Japon – Ressemblance – 8. Céréale – Ville d'Algérie – 9. Sans voiles – Décédés.

VERTICALEMENT
1. Contrefaçon – 2. Donnée par un juge – Il a un petit lit – 3. Monnaie scandinave – Niveau – 4. Lac de Suisse – Réfléchi – 5. Actinium – Lutte japonaise – 6. Ariane le sauva – A moi – 7. Jeu de cartes – Frère d'Abel – 8. Evite – Terre en mer – 9. Condenseras.

SOLUTION N° 1796

HORIZONTALEMENT
OPPORTUNE
ROUCOULER
DURES – MUR
IL – LEV – VE
NATO – ITEM
AR – TUTU – E
IDA – SELON
REINE – LUT
ESSE – METS

VERTICALEMENT
ORDINAIRE
POULARDES
PUR – T – AIS
OCELOT – NE
ROSE – USE –
TU – VITE – M
ULM – TULLE
NEUVE – OUT
ERREMENTS





Mots croisés 9/13 n° 1797

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1									
2								■	
3				■					
4					■				
5			■						
6						■			
7								■	
8		■					■		
9					■				
10				■					■
11						■			
12			■						
13							■		

HORIZONTALEMENT
1. Il suit le pharynx – 2. Logis sale et exigu – 3. Démonstratif – Il chasse le lapin – 4 Faire de l'effet – Marqué de plis – 5. Possessif – Capitale de l'Arménie – 6. Naturelle – Un peu retourné – 7. Peaux de mer – 8. Tellement – Particule d'aristocrate – 9. Bien marqués – Ceintures japonaises – 10. Elle fut unique en son genre – Petit baudet – 11. Uni et poli – Roue en forme de gorge – 12. Pas ailleurs – Parfaits – 13. Elles font l'impression – Pour le batteur.

VERTICALEMENT
1. Sporadique – 2. Smart – Ville de certains accords – 3. La veuve au bûcher – Entrelacés – 4. Salarié diplômé – Appelleras la harde – Titre londonien – 5. Nase – Rognon – Poète épique – 6. Espace de temps – Ville de Grande-Bretagne – Vis – 7. Approches – Vent sec et froid – 8. Fromage batave – Convive – 9. Très fatiguées – Centra.

SOLUTION N° 1797

HORIZONTALEMENT
PROSPERER
RAPA – MUSE
ENTREMETS
ACERBE – OC
LE – ARNICA
A – SUIES – P
BRU – ERODE
LEDIT – LIS
EN – LESER –
MOTO – OREE
EVITE – CD
NEFERTITI
TES – GENET

VERTICALEMENT
PREALABLEMENT
RANCE – RENOVEE
OPTE – SUD – TIFS
SARRAU – ILOTE –
P – EBRIETE – ERG
EMMENER – SORTE
RUE – ISOLER – IN
ESTOC – DIRECTE
RESCAPES – EDIT

soduku 74

Pour jouer au Soduku

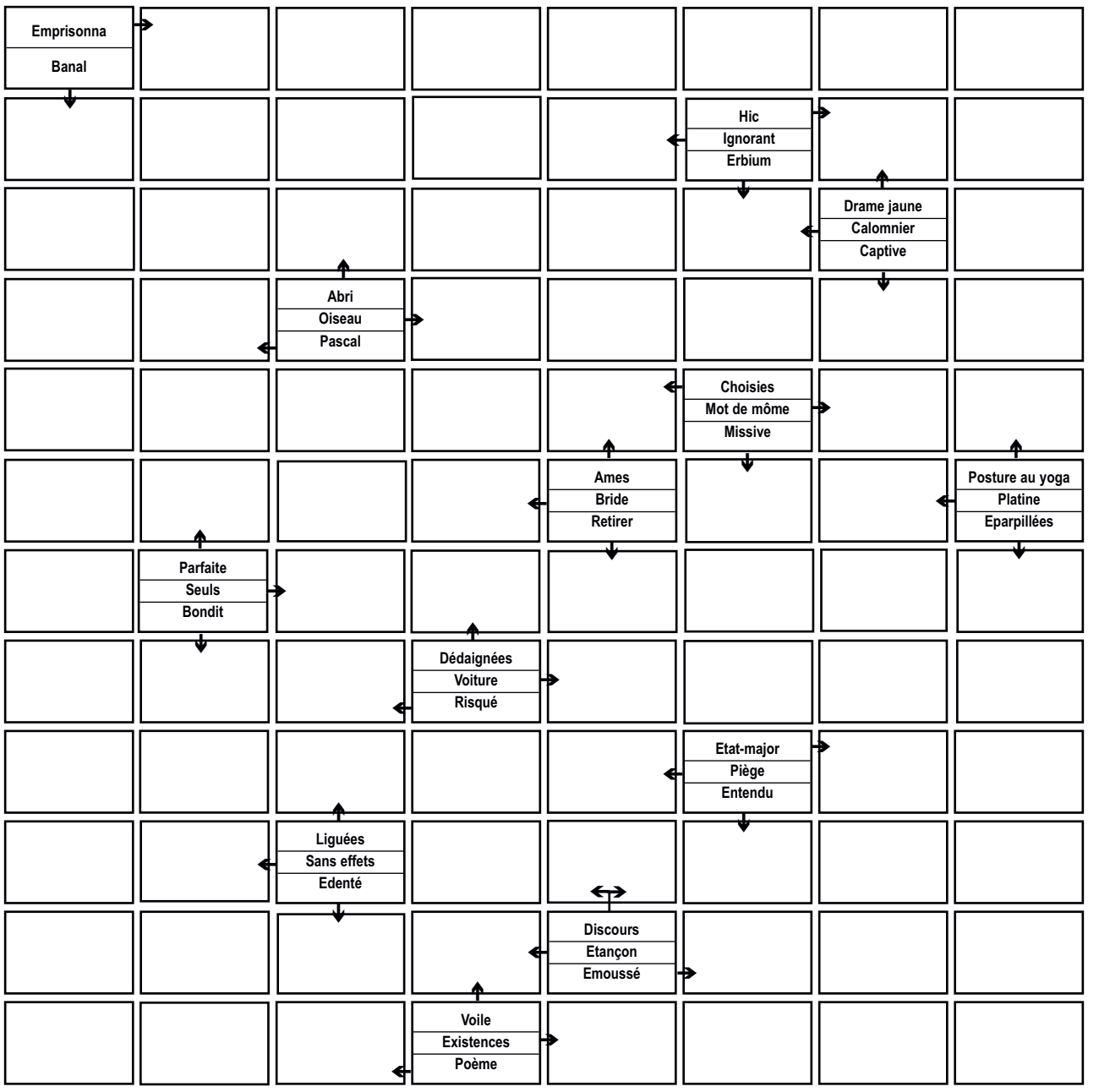
- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

1					9	4		
5		9						
	8			3	5			
9							3	4
4	5		8		2		1	6
7	2							5
			7	2			9	
						3		1
		2	9					7

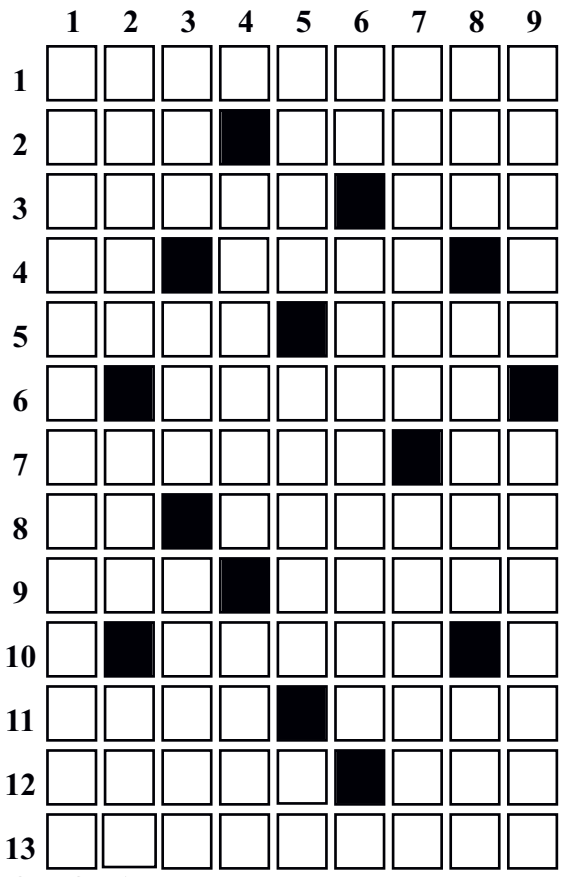
Solutions

3	5	8	4	7	6	9	1	2
7	9	2	1	5	8	3	4	6
6	4	1	2	9	3	7	8	5
4	2	7	6	3	1	8	5	9
8	3	9	5	2	4	6	7	1
1	6	5	7	8	9	4	2	3
9	7	3	8	1	2	5	6	4
5	1	6	9	4	7	2	3	8
2	8	4	3	6	5	1	9	7

Mots fléchés n° 1747



Mots croisés 9/13 n° 1747



HORIZONTALEMENT

1. Assemblage disparate de couleurs - 2. Bête - Imiter le mouton - 3. Percée - Olifant - 4. Accusateur public - Au revoir - 5. Détruire petit à petit - Patron américain - 6. Crie comme le chat - 7. Empotés - Renfort d'affirmation - 8. Un papillon l'est vite - Dignité - 9. Et tout le reste - Altération des aliments - 10. Susceptibles - 11. Grivois - Enduré - 12. Oiseaux d'Australie - Possessif - 13. Fermeture.

VERTICALEMENT

1. Elles bredouillent - 2. Bêtes de somme - Jeté - Essence - 3. Métro français - Agité - Fixer - 4. Mettre noir sur blanc - Trouille - 5. Suivi les instructions - Accepte - Troisième personne - 6. Il longe le canal - Excessives - 7. Ethanol - Abrège - 8. Science écourtée - Ville française - Apte - 9. Trimardes - Affecté.

SOLUTION MOTS FLECHES N° 1746

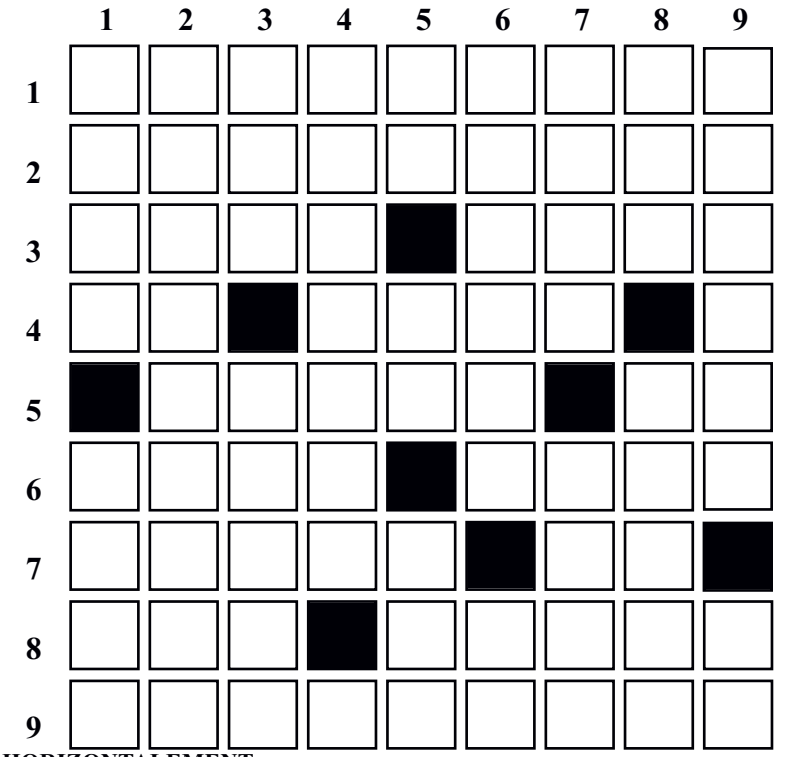
Horizontalement

- RAMASSA
TARI - UNI
IDEALE - N
TOSSE - BE
UT - MURIS
LESERAS -
ARA - RIEN
R - INERTE
INNE - ASA
SUEURS - N
AI - FA - ST
ISO - TOUS

Verticalement

- TITULARISAI
RADOTER - NUIS
ARES - SAINE - O
MIASME - NEUF -
A - LEURRE - RAT
SUE - RAIRAS - O
SN - BISETS - SU
AINES - NEANTS

Mots croisés 9/9 n° 1747



HORIZONTALEMENT

1. Haut en couleur - 2. Résiderai - 3. Munition de canon - Rapidement - 4. Demi rond - Mer grecque - 5. Meurtrie - Sur une borne - 6. Un peu fou - Etable à porcs - 7. Mille-pattes - Note de musique - 8. A le toupet - Se soulagea - 9.Irritables.

VERTICALEMENT

1. Dieu du Tonnerre - Dernière main - 2. Machine-outil - 3. Roi de comédie - Partir - 4. Sculptée - 5. Vieux do - Terre et mère - Transpire - 6. Enrôlées - Cours mignon - 7. Lac des Etats-Unis - Passé sous silence - 8. Pianiste français - Désastre - 9. A toi - Face de dé.

SOLUTION N° 1746

Horizontalement

IMPETUEUX
MAUVIETTE
MUR - GLU - R
ES - PREVUE
NOTEE - ERS
SALVES - E -
IE - ESAU - T
TELL - URNE
ESSENTIEL

Verticalement

IMMENSITE
MAUSOLEES
PUR - TA - LS
EV - PEVELE
TIGREES - N
UELE - SAUT
ETUVE - URI
UT - URE - NE
EXRES - TEL

SOLUTION N° 1746

Horizontalement

MARMONNER
OIE - SAUCE
USER - NEON
SELECT - SE
TE - CLIPS -
ISERE - REG
Q - HERBIER
UV - ECUS - O
AIRS - TEES
IRA - JEEP -
RENDUE - OR
E - GUS - BUE
SISE - LUXE

Verticalement

MOUSTI-
QUAIRES
AISEES - VIRE -
I
REEL - EH -
RANGS
M - RECREES -
DUE
OS - CLERC -
JUS -
NANTI - BUTEE
- L
NUE - PRISEE -
BU
ECOSSEE -
EPOUX
RENE - GROS -
REE

SODUKU 176

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

	7		8		2			
2							5	3
		9		3		2		
8			9		5			1
	9	3				5	4	
					3			
		8		1		9		
5				6			1	8
	6		5					



SOLUTIONS

1	8	5	7	6	3	2	4	9
9	4	2	5	1	8	6	7	3
3	7	6	4	9	2	8	5	1
4	1	3	9	2	5	7	8	6
8	6	7	3	4	1	5	9	2
2	5	9	8	7	6	1	3	4
6	9	8	2	5	4	3	1	7
7	3	1	6	8	9	4	2	5
5	2	4	1	3	7	9	6	8

FEGHOULI REPREND DU SERVICE AVEC VALENCE

CE N'EST que ce matin que Sofiane Feghouli a repris le chemin des entraînements avec le CF Valence, après un mois et demi de repos puisqu'il a vait fait l'impasse sur Algérie – Seychelles.Ils étaient les trois derniers ce matin, Mustafi, Paco Alcacer et Feghouli a effectuer la reprise alors que leurs coéquipiers ont repris depuis une dizaine de jours et ont déjà effectué un premier stage en Autriche. L'algérien ne devrait pas prendre part au prochain match amical face au Bayern Munich samedi prochain mais sera sans doute pret pour celui d'après programmé le 1er août face au FC Porto. Concernant le recrutement, la nouvelle direction à pris deux jeunes ailiers droits de 19 ans, Santi Mina du Celta Vigo auteur d'une bonne saison avec 9 buts et Zakaria Bakkali un belgo-marocain du PSV Eindoven.

FINIS LES VACANCES POUR GUEDIOURA A CRUSTAL PALACE

EN ATTENDANT d'être fixé sur son avenir, Adlène Guedioura a repris aujourd'hui les entraînements avec Crystal Palace où il est encore sous contrat pour un an.De retour au club – sans doute momentanément – au terme d'une second prêt consécutif réussi à Warford en Championship, l'international algérien ne sait pas encore de quoi son avenir sera fait. Si le club de Watford, avec qui il s'est mis en évidence et réussi la montée en Premier League, aimerait naturellement prolonger l'aventure, un autre promu semble également intéressé par les services du solide milieu défensif, l'AFC Bournemouth.En attendant d'en savoir plus sur son avenir, Guedioura a repris les entraînements avec Crystal Palace et s'est dit « déterminé« .

CAF CL : L'USMA VEUT RÉCUPÉRER BENKHEMASSA, RETENU EN U23

LA DIRECTION de l'USM Alger a saisi la fédération algérienne de football (FAF) pour la libération de son milieu de terrain Mohamed Benkhemassa, retenu avec la sélection olympique, pour pouvoir prendre part au match à domicile face au MCE Eulma, le vendredi 24 juillet, dans le cadre de la 3e journée de la phase de poules de la Ligue des champions, a appris l'APS lundi auprès du club algérois.En effet, Benkhemassa est convoqué pour la double confrontation face à la Sierra Leone, les 19 et 25 juillet, comptant pour le dernier tour qualificatif au championnat d'Afrique des U-23 prévu au Sénégal. Confrontée à la blessure de Nassim Bouchema et la suspension d'Hamza Koudri, l'USMA espère bénéficier d'un milieu récupérateur de métier pour éviter au staff technique d'apporter «un remaniement au sein de l'équipe», précise la même source.Par ailleurs, le club algérois a décidé de ne pas demander les services des deux autres internationaux olympiques : l'attaquant Oussama Darfalou et le défenseur Ayoub Abdellaoui.A l'issue de la 2e journée, l'USMA occupe le poste de leader du groupe B avec 6 points, devant l'ES Sétif et Al-Merreikh du Soudan qui comptent 3 points chacun. Le MCEE ferme la marche avec 0 point.

CR BELOUIZDAD

Le Chabab veut retrouver son lustre d'antan

En optant pour la stabilité à sa barre technique – le coach Français Alain Michel, arrivé lors de la saison précédente en pompier, a réussi non seulement à redresser la barre mais aussi à redonner une âme à l'équipe et terminer son parcours à une très honorable place au classement final – , les Belouizdadis ont fait le bon choix.



Une décision que tous les fans du Chabab semblent bien avoir appréciée, avec l'espoir fou de revoir le CR Belouizdad retrouver son lustre d'antan. La préparation bat son plein et tout semble baigner pour le président Malek et ses pairs, lesquels ne ménagent aucun effort pour donner à l'équipe une autre dimension.

L'image et le mauvais souvenir d'une équipe se contentant de jouer les seconds rôles pour ne pas dire la relégation n'ont plus leur place dans les esprits des uns et des autres. La dernière sortie amicale contre le voisin d'El-Harrach, qui s'est soldée par une défaite en nocturne à Lavigerie, aura été riche en enseignements pour le staff technique. L'amalgame entre anciens et nouveaux a laissé entrevoir de belles choses à venir, et les fans qui se sont déplacés au stade du 1er-Novembre d'El-Harrach ne se sont guère retenus pour afficher leur optimisme. L'attaquant gabonais Sokambi a marqué le but de son équipe mais surtout gagné des points aux yeux de son coach Alain Michel, et ce devant une très belle formation harrachie, mieux préparé et relookée par Charef. Le coach du CRB a déclaré à la fin de la partie : «C'était un match intéressant avec deux équipes en pleine période de préparation. Il ne faut pas oublier que l'équipe d'El-Harrach est en avance par rapport à nous dans sa préparation. Pour le reste, je crois qu'on a eu les enseignements qu'on cherchait dans ce genre de partie. Des confirmations de joueurs et un effectif à compléter. Dans l'ensemble, c'était un bon match à regarder. C'est bien que des matchs se jouent dans le cadre d'une soirée de ramadhan. C'est une ambiance sympathique.» Le CRB jouera ce soir sa deuxième rencontre à Hydra contre le Paradou AC, à 22h30. Beaucoup reste certes encore à faire pour le coach et son groupe mais en scrutant parfaitement la liste des nouvelles recrues déjà en service et des joueurs en voie d'être enrôlés, il y a de quoi pavoiser chez les fans du Chabab. Dans le registre des bleus, on laisse entendre dans l'entourage du club de Laâkiba que les dirigeants du CRB sont près de s'offrir les services de l'excellent attaquant de la JS Saoura, le Béninois Mohamed Aoudou. Il sera en fait la dernière cartouche pour clore définitivement la liste du Chabab pour la saison 2015-2016. Si cette option venait à échouer, les Belouizdis devraient se tourner vers une autre piste, Ahmed Gasmi en l'occurrence, libéré par l'ES Sétif selon les dires du président de section Boudoumi. Le Chabab a assuré jusque-là, les services de sept nouveaux éléments : Billel Ouali (RAEC Mons/Belgique), les deux attaquants Sid-Ali Yahia Chérif (JSM Béjaïa) et Mohamed Hicham Nekkache (MC Oran), le milieu offensif Bouazza Feham (USM Alger), le défenseur Amir Belaili (CRB Aïn Fekroun), le milieu de terrain Belkacem Niati (USM Bel Abbès) ainsi que l'attaquant gabonais Sokambi, prêté une saison par l'ASO Chlef qui est reléguée en Ligue 2. Avec l'éventuelle arrivée du joueur béninois, auteur de 5 buts la saison dernière avec la JSS, le nombre de licences sera de 23. « Il nous reste encore deux licences qu'on va utiliser lors du prochain mercato hivernal. Démarrer la saison avec 23 joueurs nous permettra de réduire la masse salariale », a-t-il conclu. Après la fête de l'Aïd-el Fitr, les poulains du coach Alain Michel poursuivront leur travail à Alger avant d'aller effectuer un stage préparatoire au Maroc, soit à Ifrane, du 22 juillet au 7 août avec au programme cinq matchs amicaux.

S. S.

LIGUE 1 ET 2 :

26 stades seront inspectés par la commission d'homologation de wilaya du 23 juillet au 3 août

LES COMMISSIONS de wilaya pour l'homologation des stades devant abriter les rencontres des Ligues 1 et 2 en vue de la saison 2015-2016, entameront leurs tournées le 23 juillet et les achèveront le 3 août, selon le programme publié mardi par la Ligue de football professionnel (LFP) en Algérie.

Vingt-six (26) stades seront inspectés pour la circonstance. Le bal sera ouvert par le stade du 1er novembre de Tizi Ouzou, alors que l'opération prendra fin avec celui du 1er novembre de Mohammadia (Alger).Ces visites ont été précédées par une mission d'audit effectuée juin dernier. Des membres désignés par la LFP sont sortis sur le terrain pour établir, sur la base d'un canevas, des rapports de mission, comportant une situation détaillée de l'infrastructure, souligne l'instance footballistique nationale. A l'occasion de cette mission, les représentants de la LFP ont attiré l'attention des propriétaires des stades sur tous les travaux et tâches à entreprendre avant le passage de la commission de wilaya, ajoute-t-on de même source. Lors de la réunion de la commission nationale d'audit des stades tenue au niveau du siège la LFP à Alger en juin précédent, le président de la LFP, Mohamed Kerbadj, avait instruit les présents "à faire preuve d'une grande rigueur dans la mission qui leur a été dévolue". "La mort du joueur de la JSK, Albert Ebossé au stade de Tizi Ouzou est encore vivace dans nos mémoires", avait indiqué Kerbadj."Aussi je considère que votre responsabilité est très grande, Il est impératif de procéder à une évaluation exhaustive et sans concession. Il faut être ferme et exigeant. Le document que vous allez présenter à la commission nationale doit refléter parfaitement l'état des lieux. Je peux vous assurer qu'aucun match ne sera programmé cette saison dans un stade qui ne présente pas les conditions sécuritaires adéquates", avait-il prévenu.

La Commission d'homologation de la Wilaya est composée de:

1- Représentant Club domicilié.
2- Représentant de la Direction Générale de la Sûreté Nationale ou la Gendarmerie.
3- Représentant légal du propriétaire du stade (DJS, OPOW, APC).
4- Représentant Direction Générale de la Protection Civile.
5- Représentant de la Commission de la Ligue de Football Professionnel.
6- Représentant de la Commission de la Ligue de Wilaya.


أحلى رمضان على
حرية
الرأي والتعبير
Amnesty International

LE JEUNE INDEPENDANT
N° 5223 - MERCREDI 27 RAMADHAN 1436
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	MAX	MIN
Alger	33°	15°
Oran	33°	14°
Constantine	30°	16°
Ouargla	43°	16°

Télévision

ENTV

16h30 : Debber Ou Habber
17h00 : Les Savants du Monde
19h00 : Sahtek Fi Ramdan
19h15 : Kelma wa Hikma
19h30 : Nafes Djadid
19h55 : Nafahat Essamaa
20h15 : TEST DE VERITE
20h30 : SITCOM « Koul Youm Hkaya »
21h00 : H'na Hagda

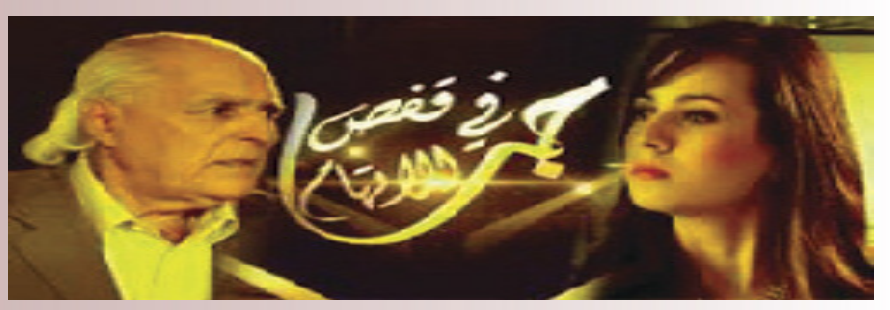
21H15 : HNA FI HNA
Hna Fi Hna est une SITCOM 100% algérien présentant des situations dans décors virtuel collant au sujet traité qui nous permet de voyager chaque jour vers une nouvelle destination passant par ...
1h30 : EL 3AHD



ENTV

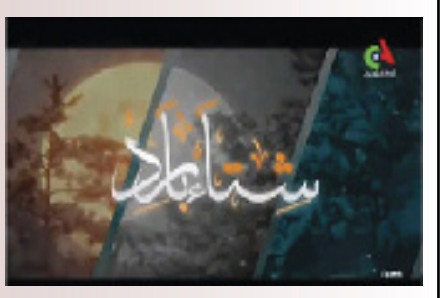
13h00 : Journal télévisé edition du 13h00
13h30 : feuilleton arabe: Bint el chahbander
15h00 : El dourousse el mouhamadia
15h45 : moutaat el maida
16h20 : sit-com: oualid mama
17h00 : Journal télévisé amazight
17h30 : série : voyage dans l'imaginaire
17h50 : emission biyen chetartek
18h15 : taqdar tarbah
18h45 : massabih cirta
19h00 : Journal télévisé 20H00
19h30 : camera cachée: H'ana fi H'ana
19H50 : SERIE KI NISSA KI RIDJAL
20h10 : tilawat el coran
20h30 : sit com rayah djaye
20h50 : humour : cercala
21h05 : camera cachée aas rouhak

21H20 : FEUILLETON : HOUB FI QAFASSE EL ITIHAM
22h00 : sitcom: fatima fatma et fatouma
22h10 : emission lamat ramdhan
23h30 : Emission: Qassaid wa fawaid
00h30 : emission rihat zaman
01h30 : Journal télévisé
02h00 : feuilleton religieux : redjal el fourqan

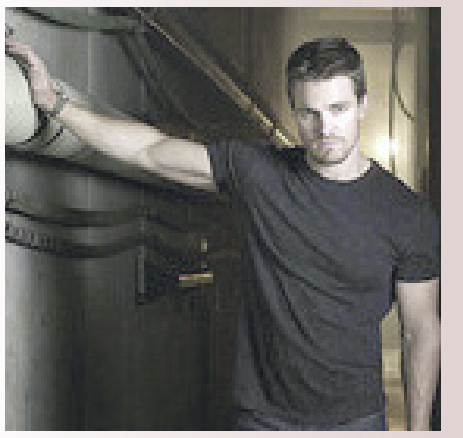


ENTV

13h00 : avis religieux
14h00 : bouyout el rahmane (19)
15h00 : el tawre el khariq (25)
dessin animé
15h30 : culinart (25)
16h00 : un lieu et un mythe
16h25 : takder tarbah
émission de jeux
17h00 : journal en amazigh
17h20 : rihet lebled
17h50 : les maximes juridiques (25)
18h00 : journal en français
18h25 : en attendant el maghreb (11)
19h00 : journal en arabe
information
19h30 : le ramadhan et le rire 4 (25)
19h40 : causerie religieuse (25)
19h50 : coran sous titré en français (25)
20h15 : c c religieux
20h30 : boudhou 3 (25)
21h00 : madame joséphine (25)
humour
21h10 : caméra cachée (09)
humour
21h30 : dalti (25)
sitcom
22h00 : studio 27 (10)
sitcom
22H15 : CHITAA BARED
feuilleton alg



23h00 : safar fi el khayal (25)
série
23h15 : twahacht bladi (direct)
émission
00h50 : el dourousse le mouhamadia
religion



19.55 : Arrow — TF1

SÉRIE avec Stephen Amell, Katie Cassidy…
Le procès très médiatisé de Moira Queen doit commencer. Mais les choses se présentent mal pour elle. Durant l'audience, plusieurs personnes tombent malades. Diggle fait partie des victimes. Felicity découvre qu'il est infecté par une nouvelle version d'un poison, le Vertigo. Oliver comprend que the Count a quitté la prison.

19.55 : Son of a Gun — CANAL+

THRILLER avec Ewan McGregor, Brenton Thwaites…
Son of a Gun JR, 19 ans, est condamné à six mois de prison. Venant en aide à son compagnon de cellule qui est harcelé par des détenus, il est repéré par Brendan. Ce dernier lui accorde sa protection. En échange, une fois libéré, JR devra l'aider à s'évader.
Ce qu'il fait, en détournant un hélicoptère, pendant que Brendan organise une mutinerie.



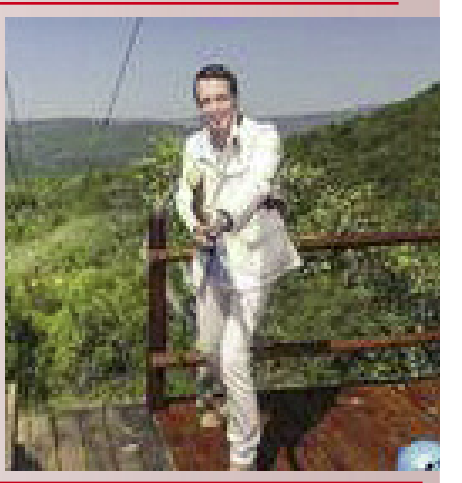


19.56 : Caïn — France 2

SÉRIE avec Bruno Debrandt, Julie Delarme…
A peine sorti de son divorce, Caïn enquête avec le lieutenant Lucie Delambre sur deux affaires apparemment sans lien entre elles : la disparition d'une joggeuse de 23 ans, étudiante en droit, et la mort d'une femme par pendaison à son domicile. Très vite, le policier en fauteuil roulant acquiert la conviction que la seconde victime ne s'est pas suicidée. Ses investigations le mènent sur la piste d'un étrange couple...

19.55 : Qui est la taupe ? — M6

Episode 3 : dilemme au parc Kruger
JEU
Qui est la taupe ? - Episode 3 : dilemme au parc Kruger Après deux éliminations, les candidats se retrouvent pour un safari-photo au cœur du Kruger National Park, la plus grande réserve animalière d'Afrique du Sud. Ils traquent des animaux sauvages pour faire fructifier la cagnotte commune mais cherchent surtout à démasquer la taupe.





20.05 : Afrique(s), une autre histoire du XXe siècle — TV5MONDE

DOCUMENTAIRE - France (2009) - 1 saison / 4 épisodes
Après avoir gagné leur indépendance, de nombreux pays africains se retrouvent placés sous le règne des partis uniques, conduisant à des coups d'Etat ...